



BEAUX-ARTS 11

Ensemble de ressources intégrées 1995



Province of
British Columbia
Ministère de l'Éducation
Bureau des programmes d'études
Bureau des programmes de langue française

PRÉFACE : Comment utiliser cet ensemble de ressources intégrées

- Préface III

BEAUX-ARTS 11 INTRODUCTION

- Introduction 9
- Exigences pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires 9
- Raison d'être 9
- Nature des beaux-arts 10
- Composantes du programme d'études 10
- Modèles de contenu 13
- Définition des ressources d'apprentissage 13
- Raison d'être de l'évaluation des ressources d'apprentissage 13
- Catégories de ressources d'apprentissage 14
- Évaluation locale des ressources 14
- Sélection des ressources 14

BEAUX-ARTS 11 DANSE

- Chorégraphie 16
- Styles de danse de jazz 18

BEAUX-ARTS 11 ART DRAMATIQUE

- Cinéma et télévision 20
- Voix et improvisation 22
- Relations humaines 24

BEAUX-ARTS 11 MUSIQUE

- Exploration de la musique et des sons 26
- Musique vocale 28

BEAUX-ARTS 11 ARTS VISUELS

- Arts visuels créés en studio 30
- Questions contemporaines en arts visuels 32

BEAUX-ARTS 11 BEAUX-ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

- Aspects historiques de la création artistique 34
- Questions contemporaines 36
- Autoportrait 38

ANNEXES

- Annexe A : Résultats d'apprentissage 43
- Annexe B : Ressources d'apprentissage 47
- Annexe C : Considérations communes à tous les programmes 53
- Annexe D : Mesure et évaluation 69
- Annexe E : Remerciements 85
- Annexe F : Réagir à l'expression artistique 89
- Annexe G : Éléments et principes des disciplines des beaux-arts 95
- Annexe H : Glossaire 101
- Annexe I : Description des modèles de contenu 106
- Annexe J : Strategies d'enseignement pour les programmes de
langue française 115

Afin d'éviter la lourdeur qu'entraînerait la répétition systématique des termes masculins et féminins, le présent document utilise le masculin pour désigner ou qualifier des personnes. Les lectrices et les lecteurs sont invités à tenir compte de ce fait lors de la lecture du document.

La mise en oeuvre du cours de Beaux-Arts 11 sera amorcée en septembre 1995. Cet ensemble de ressources intégrées (ERI) contient des informations de base dont les enseignants auront besoin pour mettre en place le cours de Beaux-Arts 11. La liste qui suit décrit les sections du document et la façon de les utiliser.

- *L'introduction* décrit le cours de Beaux-Arts 11, y compris ses caractéristiques et ses exigences particulières.
- *La raison d'être* du cours de Beaux-Arts 11 explique pourquoi cette discipline est enseignée dans les écoles.
- *Les exigences pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires* exposent, dans les grandes lignes, les compétences pratiques requises pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires; elles répondent également aux questions relatives aux divers moyens de satisfaire aux exigences du programme en matière de beaux-arts pour les onzième et douzième années.
- *Les composantes du programme d'études* décrivent les résultats d'apprentissage prescrits pour le cours. Les composantes peuvent être utilisées afin d'orienter la préparation d'activités pour la prestation du cours de Beaux-Arts 11. Il est important de tenir compte de l'ensemble des composantes et des résultats du programme d'études dans tout modèle de présentation du cours de Beaux-Arts 11.
- *Les résultats d'apprentissage prescrits* pour ce cours sont énumérés à la suite de la composante du programme d'études connexe.

Le corps du présent document se compose d'une série de tableaux intégrés qui contiennent les éléments suivants :

Résultats d'apprentissage prescrits pour le cours de Beaux-Arts 11

Les résultats d'apprentissage constituent les normes de contenu du programme d'études provincial. Ils exposent les connaissances, les compétences et les attitudes requises pour le cours. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés de ce que les élèves devront apprendre et accomplir dans le cours de Beaux-Arts 11; ils englobent également le programme d'études officiel. Les résultats d'apprentissage sont exprimés clairement, en termes mesurables; ils complètent l'expression «L'élève pourra...». Les énoncés ont été rédigés de manière à faire appel à l'expérience et au jugement professionnel de l'enseignant au moment de la préparation de cours et de l'évaluation. Les résultats d'apprentissage sont des normes utiles à l'enseignant, car elles lui permettront de déterminer des points de repère pour l'évaluation critérielle du rendement de l'élève. Le rendement de l'élève variera vraisemblablement selon les résultats d'apprentissage. L'évaluation, la transmission des résultats et le classement des élèves en fonction de ces résultats d'apprentissage dépendent du jugement professionnel de l'enseignant, qui se fonde sur ces directives provinciales.

Stratégies d'enseignement proposées

L'enseignement fait appel à la sélection de techniques, d'activités et de méthodes qui peuvent être utilisées pour répondre aux divers besoins des élèves et pour présenter le programme d'études officiel. L'enseignant est libre d'adapter et d'utiliser les stratégies d'enseignements proposées ou de les remplacer par d'autres qui, à son avis, permettront à ses élèves d'atteindre les résultats prescrits. Ces stratégies ont été élaborées par des enseignants spécialistes et généralistes en vue d'aider leurs collègues; elles ne constituent que des suggestions.

Stratégies d'évaluation proposées

Les stratégies d'évaluation proposent diverses idées et méthodes permettant de documenter le rendement de l'élève. Certaines stratégies d'évaluation se rapportent à des activités précises, tandis que d'autres sont d'ordre général et peuvent s'appliquer à n'importe quelle activité. Ces stratégies ont également été élaborées par des enseignants spécialistes et généralistes en vue d'aider leurs collègues; elles ne représentent que des suggestions.

Ressources d'apprentissage recommandées par le Ministère

Le cours de Beaux-Arts 11 n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation provinciale complète. Les évaluations de ressources auront lieu au cours de l'année scolaire 1995-1996. Les ressources pertinentes qui ont déjà été recommandées lors d'évaluations d'autres disciplines ont été incluses à titre d'information. Plusieurs ressources recommandées par le Ministère sont disponibles pour chaque discipline des beaux-arts. Toute ressource recommandée ou autorisée peut être utilisée pour ce cours, dans la mesure où l'enseignant le juge à propos.

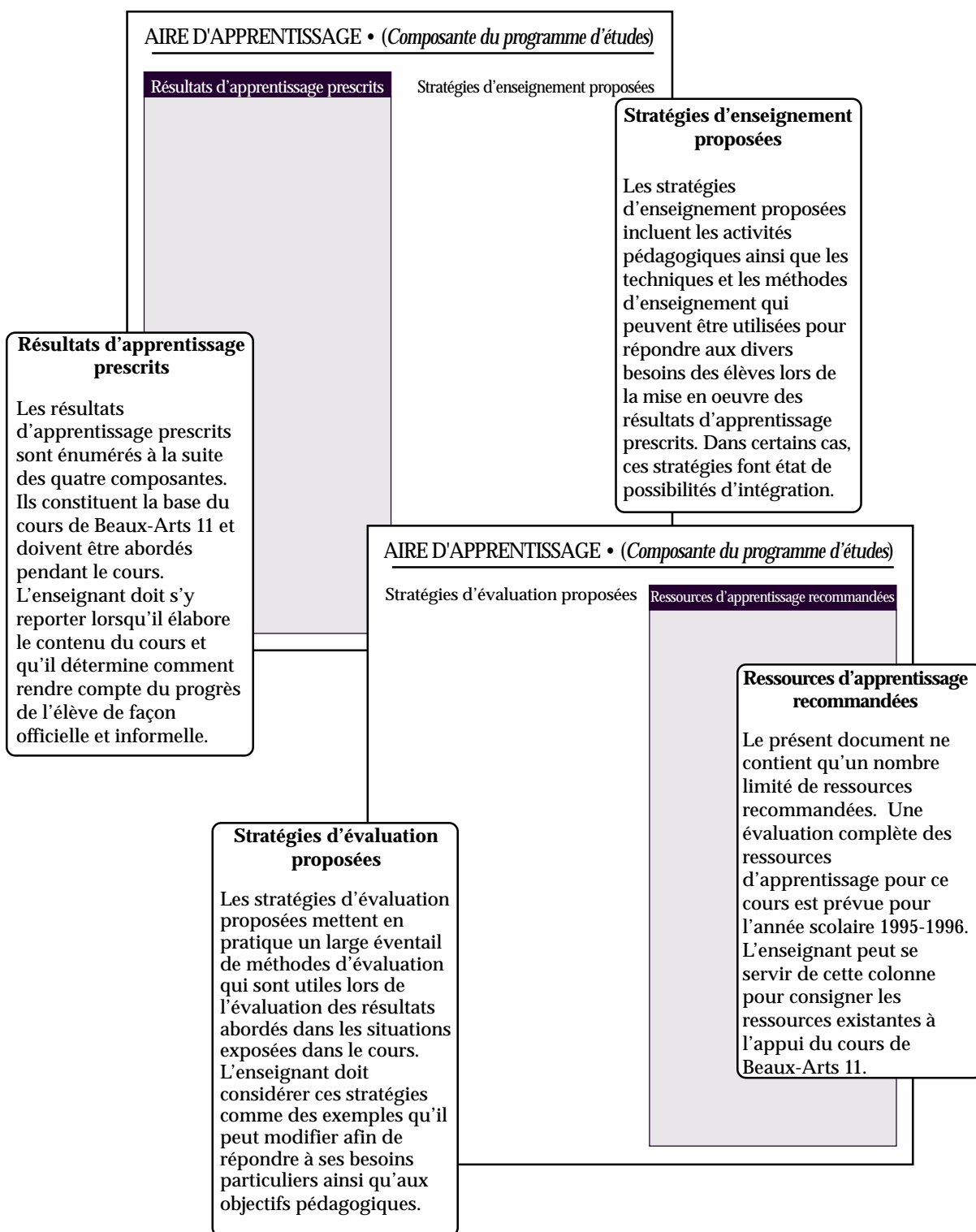
Stratégies d'enseignement pour les programmes de langue française

L'Annexe J propose une série d'activités visant tout particulièrement les programmes de langue française.

L'enseignant et les élèves peuvent satisfaire exigences de tous les résultats d'apprentissage en se concentrant sur une activité de chacune des quatre disciplines (arts visuels, musique, danse, art dramatique). Il faut compter approximativement 15 heures de cours par discipline.

L'enseignant et les élèves peuvent également bâtir leur programme autour d'une ou deux des quatre disciplines (arts visuels, musique, danse, art dramatique). Cette option permet de travailler plus en profondeur tout en répondant aux exigences du programme. Il faut prévoir un total de 60 heures de cours.

L'enseignant et les élèves peuvent également choisir parmi les stratégies d'enseignement élaborées en anglais et traduites en français, tout en incorporant autant que possible des éléments de la culture francophone du Canada et du monde.



Le cours de Beaux-Arts 11 fait partie du programme d'études provincial et s'accompagne de deux crédits. Il a été conçu avec la collaboration d'associations provinciales de spécialistes dans les quatre disciplines pertinentes. Ce cours, qui s'ajoute aux cours de beaux-arts de quatre crédits actuellement offerts, constitue une nouvelle possibilité pour les élèves qui désirent se conformer à l'exigence de deux crédits en beaux-arts pour les matières de base en onzième ou en douzième année. Ce cours peut être présenté en mettant l'accent sur une discipline ou sur plusieurs disciplines des beaux-arts, soit la danse, l'art dramatique (théâtre), la musique ou les arts visuels. Dans le présent document, le terme «discipline» correspond à l'une ou à l'ensemble de ces disciplines.

Le cours permet également de déterminer une vaste gamme de cibles au sein d'une discipline ou d'une combinaison de ces disciplines. Des exemples de cibles possibles sont détaillés dans la section intitulée *Modèles de contenu* du présent ensemble de ressources intégrées (ERI).

EXIGENCES DU DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES

L'élève doit, pour satisfaire à l'exigence de deux crédits des beaux-arts, choisir une des options suivantes en onzième année ou en douzième année :

1. Un cours de quatre crédits actuellement offert en art dramatique, en musique ou en arts visuels (le cours de danse sera offert en septembre 1996). Si l'élève réussit le cours, il pourra satisfaire à l'exigence de deux crédits des matières de base et à l'exigence de deux crédits des matières à option.
2. Le nouveau cours de Beaux-Arts 11 (2 crédits).
3. Un des cours provinciaux de quatre crédits en compétences pratiques qui satisfait à la

fois aux exigences du cours de Beaux-Arts 11 et du cours de Compétences pratiques 11, en présentant une nouvelle structure qui satisfait aux résultats d'apprentissage du cours de Beaux-Arts 11.

Remarque : L'élève doit atteindre les résultats d'apprentissage prescrits s'il choisit l'option 2 ou 3 ou si le cours de Beaux-Arts 11 est structuré à partir des cours des beaux-arts de quatre crédits actuellement offerts.

RAISON D'ÊTRE

Pourquoi offrir le cours de Beaux-Arts 11 dans les écoles?

Le cours de Beaux-Arts 11 a pour but d'offrir à tous les élèves une éducation équilibrée et complète. Les beaux-arts (danse, art dramatique, arts visuels et musique) offrent à l'élève des occasions uniques de comprendre le monde dans lequel il évolue et de communiquer cette compréhension. Celle-ci est essentielle à tous les aspects de l'éducation de l'élève, de son emploi futur et de ses divertissements. Aucune activité n'est possible sans que les arts ou l'esthétique ne soient mis à contribution d'une manière ou d'une autre.

L'étude des beaux-arts et la participation à des activités connexes permettent à l'élève d'acquérir les attitudes, les compétences et les connaissances requises pour s'engager dans un processus d'apprentissage continu et pour relever les défis que pose l'évolution constante du monde du travail. Les beaux-arts permettent de développer la discipline, la motivation personnelle et la confiance en soi. Ils stimulent l'imagination, l'esprit d'innovation, la créativité et la souplesse intellectuelle. Les beaux-arts développent les habiletés sociales, les habiletés à communiquer et les habiletés d'organisation de l'élève. Ils favorisent la pensée critique et l'habileté à résoudre des problèmes et offrent à l'élève une expérience pratique lui permettant de déterminer, de mettre en oeuvre et d'évaluer les résultats qu'il considère importants.

Grâce aux expériences vécues dans le domaine des beaux-arts, l'élève comprend et apprécie diverses carrières dans les arts ou dans d'autres domaines connexes ainsi que les compétences requises pour y avoir accès. Les beaux-arts sont essentiels au maintien d'une économie prospère et durable. Avec l'étude des arts, l'élève apprend des stratégies et des technologies qui sont importantes dans l'élaboration et la mise en marché d'idées et de produits.

Pour bien comprendre et apprécier l'expression artistique, l'élève doit :

- connaître quelques principes de base de la discipline artistique;
- être en mesure de reconnaître comment le contexte dans lequel les arts sont créés exerce une influence sur les arts et comment les arts ont en retour un effet sur le contexte;
- saisir comment les arts sont utilisés pour exprimer et communiquer.

L'élève doit également :

- participer à la création artistique ou à des activités d'interprétation;
- faire l'expérience des arts ou des oeuvres d'art et y réagir.

Ces aspects importants des beaux-arts constituent la base des composantes du programme d'études pour le cours de Beaux-Arts 11 de deux crédits, qui sont décrites dans les pages suivantes.

NATURE DES BEAUX-ARTS

La capacité d'éprouver des sentiments, de penser et de s'exprimer réside au coeur de notre nature humaine. Les beaux-arts permettent de cultiver la capacité de l'élève d'éprouver plus intensément, de penser plus profondément et de s'exprimer d'une manière plus originale. Avec l'étude de la danse, de l'art dramatique, de la musique et des arts visuels, l'élève devient un être plus complet. À l'aide de ses propres expériences en beaux-arts, l'élève apprend des façons de célébrer notre expérience humaine collective.

COMPOSANTES DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Les composantes du programme d'études sont utilisées dans le but de diviser les résultats d'apprentissage du cours de Beaux-Arts 11 en catégories et de fournir à l'enseignant un cadre conceptuel lui permettant d'organiser le contenu du cours. Les composantes du programme d'études pour le cours de Beaux-Arts 11 sont les suivantes :

- Éléments et principes
- Contextes personnel, social, culturel et historique
- Expression de notre nature humaine

À l'intérieur de chaque composante du programme d'études, les aspects suivants seront abordés:

- Créer, interpréter et communiquer
- Percevoir, réagir et réfléchir

Voici une description de chacune de ces composantes.

Éléments et principes

Chaque discipline des beaux-arts est associée à un ensemble d'éléments et de principes. La liste suivante contient les éléments et principes qui doivent être traités dans ce cours, selon la discipline ou la combinaison de disciplines choisie :

Éléments et principes de la danse :

- Éléments du mouvement : corps, espace, temps, nuances et relation
- Principes : motif, répétition, contraste, transformation et narration

Éléments et principes de l'art dramatique :

- Éléments de l'art dramatique : concentration, tension, contraste et symbolique

Éléments et principes de la musique :

- Éléments expressifs : rythme, tempo, mélodie, harmonisation/texture, nuances, timbre et articulation
- Principes de la forme : répétition, contraste et motif

Éléments et principes des arts visuels :

- Éléments visuels : ligne, forme, couleur, texture, valeur, ton, forme et espace
- Principe de la conception : motif/ répétition, rythme, contraste, équilibre, accent, mouvement et unité/harmonie
- Stratégies de développement de l'image : simplification, élaboration, agrandissement, exagération, distorsion, point de vue, fragmentation, multiplication, juxtaposition et métamorphose

Lorsque cela est possible, des liens doivent être faits entre toutes les disciplines artistiques.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Toutes les oeuvres d'art sont créées et expérimentées dans des contextes sociaux, culturels et historiques uniques. Ces contextes exercent une influence sur les artistes, leur oeuvre et leur auditoire et ceux-ci ont à leur tour un effet sur les contextes. Il est essentiel de comprendre ces relations pour apprécier les oeuvres d'art et les sociétés ou les cultures dans lesquelles elles ont été créées. L'étude de ces relations constitue une partie fondamentale de ce cours.

Expression de notre nature humaine

Les beaux-arts témoignent d'un besoin humain de comprendre le monde. On se sert des beaux-arts pour exprimer et communiquer des expériences, des pensées et des sentiments de même que pour concevoir des objets et des événements qui répondent à des besoins personnels et sociaux. Ce cours permet à l'élève de réfléchir et de réagir à ces aspects du rôle des beaux-arts.

Dans chaque composante du programme d'études, les rubriques intitulées *Créer, interpréter et communiquer* et *Percevoir, réagir et réfléchir* sont représentées comme des catégories où sont énumérés les résultats

d'apprentissage prescrits. Ces catégories décrivent des moyens de vivre des expériences et d'apprendre des choses sur les beaux-arts. Ces façons d'expérimenter les beaux-arts sont considérées comme essentielles à ce cours et il faut leur accorder une importance égale.

Créer, interpréter et communiquer

Les beaux-arts font appel à la création, l'interprétation et la communication au moyen d'images, de sons, du mouvement et du langage. La création est un acte significatif sur le plan personnel ou culturel qui met en jeu des images, des sons, le mouvement ou le langage. La communication au moyen des disciplines des beaux-arts est une façon très efficace d'exprimer des idées et des émotions pour satisfaire une gamme de besoins personnels et sociaux. La présentation et le partage d'idées constituent une partie importante de la communication.

Percevoir, réagir et réfléchir

Les beaux-arts font appel à la perception, la réflexion et la réaction à partir d'images, de sons, du mouvement et du langage. La perception suppose l'exploration du monde par les sens. La réflexion et la réaction mettent en jeu l'observation, l'écoute, la description, l'analyse, l'interprétation et l'évaluation des arts. La perception, la réaction et la réflexion sont des activités personnelles et sociales qui éveillent la conscience sensorielle et le sens de l'esthétique. Une réaction éclairée et sensible tient compte des contextes de l'artiste, de l'élève en tant qu'artiste et de l'auditoire. Elle peut également faire appel à l'autoévaluation.

Créer, interpréter et communiquer et *Percevoir, réagir et réfléchir* sont des processus connexes qui permettent d'expérimenter les beaux-arts. L'élève qui s'engage dans ces activités devient plus conscient du processus artistique et met à l'épreuve ses propres aptitudes créatrices.

Résultats d'apprentissage

Éléments et principes :
Créer, interpréter et communiquer

L'élève pourra :

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline en vue de communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Éléments et principes :
Percevoir, réagir et réfléchir

L'élève pourra :

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique :
Créer, interpréter et communiquer

L'élève pourra :

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Contextes personnel, social, culturel et historique :
Percevoir, réagir et réfléchir

L'élève pourra :

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine :
Créer, interpréter et communiquer

L'élève pourra :

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art pour répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Expression de notre nature humaine :
Percevoir, réagir et réfléchir

L'élève pourra :

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

MODÈLES DE CONTENU

Cette section est conçue dans le but d'aider l'enseignant à mettre en oeuvre les résultats d'apprentissage prescrits. Des modèles sont proposés pour chaque champ d'apprentissage. Deux autres modèles qui incorporent les quatre disciplines sont également exposés. Les modèles peuvent être présentés tels quels ou ils peuvent être utilisés à titre d'exemples dont l'enseignant peut s'inspirer pour élaborer son propre contenu.

Chaque modèle est présenté selon une structure sur double page qui représente un exemple de contenu possible en vue d'atteindre les résultats du cours. Les deux pages comprennent les *Résultats d'apprentissage prescrits*, les *Stratégies d'enseignement proposées*, les *Stratégies d'évaluation proposées* et les *Ressources d'apprentissage recommandées* par le Ministère. Les *Résultats d'apprentissage prescrits* sont énumérés en entier dans chaque modèle. Les trois autres colonnes font état d'éléments qui ne sont ni obligatoires, ni requis. Les *Stratégies d'enseignement proposées* comprennent des activités pédagogiques ainsi que des techniques et des méthodes d'enseignement qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins divers de l'élève lors de la mise en oeuvre du programme d'études officiel. Les *Stratégies d'évaluation* incluent des méthodes et des outils précis pour recueillir de l'information sur l'apprentissage de l'élève, de même que des critères suggérés pour faciliter le processus d'évaluation. L'annexe I contient un aperçu et une description de chaque modèle.

DÉFINITION DES RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Les ressources d'apprentissage sont définies comme de l'information représentée et consignée dans différents médias et types de présentation; cette information favorise l'apprentissage de l'élève, tel que le

définissent les programmes d'études provinciaux et locaux. Ces ressources peuvent être, notamment, des documents imprimés, des présentations vidéo et des logiciels, ou encore une combinaison de ces types de présentation destinés à l'enseignant et à l'élève.

RAISON D'ÊTRE DE L'ÉVALUATION DES RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Le Ministère favorise l'établissement d'un milieu d'apprentissage riche en ressources grâce à la sélection d'un large éventail de matériel éducatif pertinent visant à répondre aux besoins de tous les apprenants et à satisfaire à divers styles d'enseignement. Les ressources destinées à appuyer les programmes provinciaux sont sélectionnées au moyen d'un processus d'évaluation effectué à partir d'un modèle «expert», c'est-à-dire à partir de l'expérience d'enseignants qui jouent le rôle d'évaluateurs. Les enseignants pourront choisir des ressources à partir d'éléments qui répondent à des critères établis et qui conviennent à leurs besoins pédagogiques et à leurs auditoires particuliers.

L'usage de tout matériel exige que l'enseignant joue le rôle d'intermédiaire et de soutien de l'apprentissage. Cependant, l'élève pourra choisir du matériel pour des buts précis telles une lecture ou une recherche personnelle. De multiples ressources pourront être utilisées pour appuyer les résultats d'apprentissage à un niveau donné. Le Ministère favorise une formule multimédia qui incorpore le matériel de différents ensembles et médias.

Un certain nombre de ressources sélectionnées appuie l'intégration entre les programmes d'études en présentant différentes façons d'aborder le contenu ou en favorisant l'inclusion de différents types de contenu. Le Ministère tient compte des groupes présentant des besoins particuliers lors de l'évaluation et de l'annotation des ressources d'apprentissage.

De plus, il existe pour certaines ressources choisies des versions dont la présentation est adaptée (p. ex. livre en braille ou livre-cassette).

CATÉGORIES DE RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Les ressources d'apprentissage font partie de l'une des trois catégories suivantes :

Matériel recommandé

Ce matériel est d'abord soumis à une évaluation officielle, puis il fait l'objet d'un arrêté ministériel; il est possible d'en faire l'achat à l'aide du financement ciblé des ressources d'apprentissage. Ces ressources sont énumérées dans les versions imprimées et sur CD-ROM du *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

Matériel autorisé

Ce matériel a été sélectionné par des comités du programme d'études avant 1989 et il a été acheté au moyen du plan de répartition du crédit (CAP). Ces ressources figurent dans les versions imprimée et CD-ROM du *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

Matériel sélectionné localement

Ce matériel est soumis à une évaluation locale (école/district), puis il est approuvé en vertu de la politique du district scolaire.

Toutes les ressources d'apprentissage utilisées dans les écoles doivent porter la mention «recommandée» ou «autorisée»; sinon, elles doivent être approuvées conformément aux directives d'évaluation et d'approbation du district. Les ressources d'apprentissage recommandées pour ce programme d'études feront l'objet d'une évaluation et elles seront ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage* au cours de la prochaine année scolaire.

ÉVALUATION LOCALE DES RESSOURCES

Comme nous l'avons déjà souligné, les districts qui décident d'évaluer le matériel localement doivent posséder une politique d'évaluation conforme à l'alinéa 182 (2) (e) de la *School Act* (Loi scolaire), comme le stipule l'arrêté ministériel n° 143. Les utilisateurs locaux peuvent choisir soit des ressources *autorisées* ou *recommandées* par le Ministère, soit des ressources qui ne figurent pas sur la liste du Ministère. Ils ont également le choix d'élaborer du matériel à l'échelon local afin d'appuyer les programmes d'études provinciaux ou locaux.

SÉLECTION DES RESSOURCES

À l'heure actuelle, toutes les ressources *autorisées* ou *recommandées* sont consignées dans le *Catalogue des ressources d'apprentissage* publié périodiquement par le Ministère. Cette information figure également dans un catalogue publié sur CD-ROM qui comporte aussi une fonction de recherche efficace. Cette fonction permet de procéder à l'identification rapide des ressources qui répondent aux besoins particuliers de l'utilisateur. Bien que le but premier de ce catalogue soit de faciliter la sélection des ressources pour la classe, il peut également servir à passer des commandes et à gérer les ressources. Des versions anglaise et française du disque sont disponibles pour les systèmes d'exploitation Macintosh ou MS-DOS.

Les enseignants sont priés de noter qu'ils peuvent utiliser toutes les ressources d'apprentissage *autorisées* et *recommandées* comme bon leur semble. La version CD-ROM du *Catalogue des ressources d'apprentissage* permet d'effectuer des recherches pour trouver les ressources pertinentes à partir d'un mot clé.

LE BEAUX-ARTS 11

PROGRAMME D'ÉTUDES



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- d'explorer divers mouvements (p. ex. le saut, le galop, le twist).
- de se servir des trajets visibles d'une oeuvre d'art afin de créer une séquence de mouvements.
- de tracer le schéma d'une danse pour huit personnes qui décrit les trajets effectués par les danseurs.
- de représenter les éléments du temps et de l'espace par de courtes séquences de mouvements.
- de modifier les nuances d'une séquence de mouvements.
- de décrire comment les nuances varient d'un style de danse à un autre (p. ex. ballet, danse écossaise, hip-hop, danses des Premières Nations).
- d'explorer les rapports entre lui-même et les autres danseurs ou les accessoires (p. ex. l'effet de miroir, l'effet d'ombre, la poursuite).
- d'améliorer des mouvements à partir d'un point de concentration précis.
- de déterminer les transitions fortes et faibles dans les enregistrements sur bandes vidéo (voir le glossaire) ou dans les interprétations en direct d'oeuvres professionnelles.
- de se servir d'un journal en partie double afin d'inscrire ses réflexions avant le début et à la fin d'un projet.
- d'explorer certaines techniques chorégraphiques utilisées en danse :
 - faire la distinction entre diverses formes chorégraphiques (p. ex. ABA, rondo, point culminant, canon, narration);
 - transformer une séquence donnée (p. ex. changer le plan de sol, la séquence, les relations, les nuances);
 - chorégraphier des séquences de danse pour divers espaces;
 - traduire des thèmes en de courtes études de mouvements pouvant exprimer une attitude personnelle;
 - analyser des vidéos de danse d'importance historique pour étudier les techniques utilisées.
- de chorégraphier une oeuvre :
 - explorer l'utilisation du thème dans la danse;
 - explorer les sons, les accessoires, les rôles et l'improvisation comme point de concentration pour la danse;
 - documenter le processus dans un journal ou sur une bande vidéo.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Fixer des objectifs et des critères d'évaluation en collaboration avec l'élève, aux étapes appropriées.
- Évaluer le journal en partie double de l'élève (voir le glossaire).
- Comparer les tâches actuelles aux tâches précédentes (qui sont fondées sur les mêmes critères) afin d'évaluer les progrès de l'élève.
- Tenir un journal d'évaluation du rendement pour l'ensemble de la classe (consulter l'annexe C pour obtenir des exemples).
- Observer la capacité de l'élève à appliquer des connaissances acquises précédemment à des exercices de danse actuels.
- Évaluer les objectifs fixés par l'élève en fonction de ce qu'il accomplit et ce, à partir des critères suivants :
 - faiblesses de l'interprétation et de la chorégraphie auxquelles il faut remédier;
 - compréhension des éléments techniques;
 - collaboration/coopération;
 - points forts à faire ressortir ou à enseigner aux autres.
- Élaborer, en collaboration avec la classe, des critères en vue de déterminer ce qui constitue la force d'une danse. Visionner des oeuvres professionnelles pour déterminer certains de ces critères.
- Demander à l'élève d'évaluer le processus qu'il a suivi et son oeuvre finale (oralement, par écrit ou sur bande vidéo).
- Évaluer les progrès de l'élève en enregistrant régulièrement son travail sur bande vidéo (l'élève peut également évaluer ses progrès à l'aide de bandes vidéo).
- Évaluer le journal et les bandes vidéo de l'élève à partir des critères suivants. L'élève :
 - se rend compte qu'il se trouve à une étape particulière du processus de création;
 - fait référence au thème à plusieurs reprises dans le déroulement de l'oeuvre;
 - détermine les points forts et les faiblesses de sa chorégraphie;
 - utilise et met en évidence les influences culturelles représentées dans sa chorégraphie et dans la chorégraphie des autres.
- Observer l'attention que l'élève porte à toutes les étapes du processus de création.
- Élaborer des critères en collaboration avec l'élève pour juger des résultats de son travail.
- Demander à l'élève d'évaluer les travaux en cours et les travaux finals de ses pairs.
- Demander à l'élève de déterminer les tendances et les chorégraphes importants et marquants dans les chorégraphies étudiées.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Enseigner à l'élève les principes généraux d'un échauffement sans risques et le guider lors d'une séance d'échauffement pour le style de danse choisi.
- Présenter un cadre pour l'analyse du mouvement, que l'élève peut utiliser en vue d'apprendre de nouveaux styles de danse. Présenter un film ou une bande vidéo qui illustre le style de danse de jazz choisi et demander à l'élève d'observer, de noter et de discuter les caractéristiques du style, à partir du cadre donné.
- Enseigner une partie d'une séquence de mouvements (p. ex. trente-deux temps). Demander aux élèves de répéter la séquence, puis leur faire exécuter cette séquence en groupe. Utiliser la même méthode pour la section suivante de la séquence, puis combiner les deux sections.
- Présenter un film ou une bande vidéo qui explique le contexte historique et culturel propre à un style de danse particulier. Demander aux élèves de déterminer les principales influences qui ont eu un effet sur ce style.
- Discuter avec les élèves des éléments fondamentaux de la danse de jazz (p. ex. mouvement isolé, contraction-relaxation, polycentrisme, syncope). Demander à des petits groupes d'élèves de créer des phrases de seize à trente-deux temps dans un style de danse de jazz; ils doivent inclure des exemples tirés des catégories précitées de même que les pas marchés, les changements de niveau, les tours, etc.
- À l'aide de manuels, de tableaux, de diapositives et autres, montrer aux élèves des exemples d'un style de danse particulier. Choisir deux poses et demander aux élèves de concevoir une séquence de pas marchés pour les relier.
- Après avoir enseigné trois ou quatre styles de danse, discuter des différences et des similitudes entre ces styles. Remettre à l'élève le diagramme d'un plan de sol ou une série de directions (p. ex. devant, droite, gauche, sur place); lui demander d'illustrer le diagramme ou les directions, à l'aide des pas et des mouvements d'un style sélectionné.
- Demander à l'élève de choisir un style apparenté au jazz puis de créer, de perfectionner et d'interpréter une séquence.
- Demander à l'élève de tenir un dossier de ses expériences en danse, de ses efforts quotidiens et des oeuvres étudiées.
- Lors de l'enseignement de styles théâtraux tels que la comédie musicale, la danse à claquettes et la danse de jazz, demander à l'élève de fixer son attention sur un membre de l'auditoire (ou sur un partenaire) pendant la représentation.
- Montrer à l'élève des exemples de notation chorégraphique axée sur les mots et lui faire noter sa courte chorégraphie.
- Inviter des danseurs à présenter et à discuter leurs oeuvres. Les danseurs peuvent représenter la mosaïque culturelle de notre société (p. ex. danses des Premières Nations, danses folkloriques européennes). Ces danses ne doivent pas nécessairement être proches du jazz. Durant des discussions, comparer ces styles de danse au style de la danse de jazz.
- Adapter quelques-unes des danses observées, dont le style diffère de la danse de jazz, à la véritable danse de jazz.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Fixer des objectifs et des critères d'évaluation en collaboration avec l'élève, aux étapes appropriées.
- Demander à l'élève d'utiliser les feuilles de réponses afin de circonscrire ses observations.
- Tenir des dossiers vidéo et des dossiers d'observation du progrès de l'élève.
- Évaluer les habiletés de l'élève dans les styles de danse étudiés à l'aide d'une liste de contrôle ou d'une échelle d'appréciation.
- Évaluer la participation et l'engagement de l'élève à des expériences individuelles et collectives, à partir des critères suivants. L'élève :
 - est à l'écoute des idées des autres;
 - partage ses propres idées de façon constructive;
 - accepte les suggestions des autres;
 - se concentre sur sa tâche.
- Interroger l'élève sur ses expériences en art. Les critères d'évaluation peuvent être les suivants. L'élève :
 - utilise le vocabulaire de danse approprié;
 - explique son apport au travail de la classe;
 - montre qu'il est conscient de ses habiletés et de ses limites personnelles;
 - montre qu'il connaît les styles connexes au jazz ainsi que les danseurs connus dans ces styles.
- Évaluer si l'élève applique les principes relatifs au mouvement en toute sécurité lors des séances d'échauffement et du travail en classe.
- Demander à l'élève d'émettre des commentaires sur les interprétations de ses pairs lorsqu'il travaille en tandems ou en petits groupes.
- Évaluer la façon dont l'élève a consigné ses idées personnelles et ses réflexions à partir des critères suivants. L'élève :
 - reconnaît ses points forts et ses faiblesses;
 - réfléchit sur les choix qu'il a opérés dans ses danses;
 - réfléchit sur le travail de danseurs bien connus;
 - détermine les facteurs de réussite ou d'échec d'une danse;
 - remplit la documentation, conformément aux directives reçues.
- Évaluer les connaissances de l'élève relativement aux influences culturelles ou historiques qui ont marqué les styles de danse étudiés.
- Évaluer la façon dont l'élève utilise les éléments de la danse de jazz (individuellement ou en groupe) lors de la création d'une courte séquence.
- Évaluer les habiletés d'interprétation de l'élève à partir des critères suivants :
 - mémorisation de la danse;
 - énergie de l'interprétation;
 - concentration;
 - nuances;
 - rythme.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- d'analyser les techniques audiovisuelles utilisées au cinéma et à la télévision de façon critique.
- de déterminer et d'évaluer les effets des techniques utilisées au cinéma et à la télévision.
- de déterminer des moyens par lesquels ces médias influencent sa vie. Lui demander :
 - d'analyser une émission de télévision ou un genre particulier et d'explorer des questions telles que : Quel est le but de cette émission? Les techniques vidéo sont-elles utilisées de façon efficace? Quelles améliorations pourriez-vous suggérer?
 - de concevoir un décor à trois dimensions pour une nouvelle émission de télévision;
 - de concevoir un éclairage pour une émission de télévision;
 - de rédiger un scénario pour une nouvelle émission de télévision et d'en interpréter une scène;
 - d'écrire un synopsis pour un nouveau film;
 - d'interviewer un représentant des médias (p. ex. un journaliste de la télévision, un caméraman, un chef d'antenne);
 - de créer une campagne publicitaire pour annoncer un nouveau produit;
 - de créer une nouvelle campagne publicitaire pour un produit existant et de la soumettre à la compagnie;
 - d'analyser les raisons qui expliquent son choix d'écoute de la télévision;
 - d'inscrire dans un journal ses habitudes d'écoute de la télévision;
 - de rédiger une critique d'une émission de télévision ou d'un film;
 - de rédiger deux versions d'une émission de télévision en établissant une comparaison entre les styles d'hier et d'aujourd'hui;
 - de jouer le rôle d'un membre du conseil d'administration d'une compagnie et d'évaluer les publicités des autres.
- de déterminer et d'analyser l'effet des médias sur les cultures traditionnelles (p. ex. les Premières Nations) et la diversité culturelle.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Évaluer les connaissances de l'élève sur le vocabulaire utilisé dans la réalisation d'un film ou d'une émission de télévision.
- Évaluer le journal d'écoute de la télévision de l'élève.
- Évaluer les feuilles de synopsis de film des élèves.
- Observer de quelle manière l'élève manipule le matériel de création.
- Tenir des dossiers du progrès de l'élève sous différentes formes (p. ex. cassettes audio, bandes vidéo, notes d'observation, portfolios).
- Faire passer à l'élève une épreuve écrite, avant et après l'activité, afin de consigner tout changement dans ses habitudes d'écoute de la télévision.
- Utiliser l'auto-évaluation de même que l'évaluation par les pairs et par l'enseignant.
- Évaluer l'expression écrite de l'élève sous les aspects suivants :
 - type de présentation approprié;
 - expression;
 - compréhension et introspection.
- Évaluer la campagne publicitaire de l'élève, selon les critères suivants :
 - habiletés techniques;
 - utilisation efficace du matériel et des médias;
 - esprit imaginatif dans sa façon d'aborder les sujets (p. ex. couplet musical, musique, slogan);
 - expression claire des idées;
 - compréhension des principes de la production médiatique et de la propagande (p. ex. montage, édition, gros plan, panoramique horizontale).
- Évaluer la participation de l'élève et sa connaissance de l'effet des média sur la diversité culturelle.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- d'utiliser le vocabulaire de la voix et de l'improvisation (p. ex. ton, débit, volume, mise en place des jeux scéniques, conseils de coulisse).
- de déterminer les éléments qui entrent en jeu lorsqu'une histoire est racontée et de participer à des activités liées à la narration d'histoires (y compris des histoires provenant de diverses cultures).
- de présenter une récitation en chœur d'un poème.
- de présenter une récitation en chœur préétablie en petits groupes.
- de présenter la lecture du scénario d'un théâtre pour enfants.
- d'enregistrer la représentation sur bande vidéo ou de présenter l'oeuvre en direct devant des enfants.
- de créer une narration avec des effets sonores, à l'aide de matériel tel que du papier, du polystyrène, du métal, du bois et des matières plastiques.
- de préparer et de présenter une intrigue sonore.
- de créer une combinaison de sons et de poèmes incompréhensibles.
- d'écouter une lecture dramatique d'un soliloque et d'exprimer ses réactions.
- d'enregistrer une pièce de théâtre pour la radio qu'il aura lui-même créée.
- de présenter une anthologie enregistrée portant sur un thème de son choix.
- de participer à des improvisations parmi une foule de personnes (p. ex. dans une gare, un restaurant, un hôpital ou un centre commercial).
- d'improviser des scènes à partir des paroles d'une chanson.
- de mettre en pratique les habiletés nécessaires au théâtre d'improvisation.
- de participer à des improvisations en tandems et en petits groupes.
- de participer à des rôles dramatiques avec l'enseignant.
- de créer et de présenter une courte anthologie (de cinq à dix minutes) à partir d'un thème, qui met en évidence des habiletés acquises.
- d'explorer l'histoire d'une forme dramatique axée sur la voix (p. ex. histoire racontée, pièce pour la radio, récitation en chœur, blues parlé, lecture de poésie, intrigue sonore, effets sonores vocaux).

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Vérifier si l'élève connaît le vocabulaire utilisé dans les oeuvres vocales et improvisées.
- Évaluer les représentations vocales de l'élève (récitation en chœur, théâtre lu, intrigue sonore, etc.) à partir des critères suivants. L'élève :
 - fait preuve d'habileté technique;
 - fait preuve d'imagination dans sa façon d'aborder les questions (p. ex. disposition de l'auditoire, utilisation des niveaux de voix, changements de voix);
 - se concentre sur son rôle pendant la représentation;
 - projette sa voix en utilisant un volume approprié.
- Évaluer le travail d'improvisation de l'élève à partir des critères suivants. L'élève :
 - fait preuve d'habileté technique;
 - utilise les habiletés requises de façon efficace;
 - utilise le matériel de façon efficace (p. ex. épreuves écrites, costumes, éclairage);
 - se concentre sur son rôle;
 - est capable de bien travailler en groupe.
- Vérifier les connaissances de l'élève relativement aux jeux d'improvisation.
- Observer les habiletés de l'élève durant les jeux d'improvisation exécutés en petites équipes, et les évaluer à partir des critères suivants. L'élève :
 - intériorise son rôle;
 - élabore à partir des idées des autres membres de l'équipe;
 - appuie son équipe sur la scène et dans les coulisses;
 - suit les règles du jeu.
- Utiliser l'auto-évaluation de même que l'évaluation par les pairs et par l'enseignant.
- Évaluer l'anthologie de chaque élève à partir des critères suivants :
 - choix du matériel approprié en fonction du thème;
 - choix des méthodes théâtrales appropriées en vue de présenter des idées;
 - ouverture d'esprit à l'égard des idées des autres et partage de ses propres idées;
 - utilisation de l'éclairage, du son, des costumes et des décors;
 - habiletés techniques;
 - esprit imaginatif dans sa façon d'aborder les questions;
 - cohérence des idées.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- de tenir un journal de rencontres individuelles, en mettant l'accent sur les rencontres avec ses parents, ses amis et ses partenaires.
- de participer à un jeu de rôle avec l'enseignant (p. ex. une agence de rencontre, une équipe de sport, un atelier relationnel entre conjoints).
- d'analyser des stéréotypes à partir de tableaux.
- de déterminer différents types de relations.
- de créer un minitélérroman illustrant les diverses relations d'un personnage.
- de réfléchir aux façons dont différentes relations influent sur sa vie.
- de rédiger des monologues dans lesquels il expliquera à un personnage imaginaire ses propres relations avec les autres.
- d'analyser les relations de personnages célèbres à partir de scénarios historiques et contemporains (p. ex. dans des pièces de Molière, de Camus, de Michel Tremblay et dans les soliloques du chef Dan George).
- de récrire des contes de fée en modifiant les relations humaines (p. ex. examiner l'histoire du point de vue d'un autre personnage).
- de créer une improvisation à partir des paroles d'une chanson moderne qui traite d'une relation.
- d'effectuer un collage dramatique de différentes relations.
- de concevoir des mimes ou des masques en vue de comparer des relations idéales à de vraies relations.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Vérifier les connaissances de l'élève relativement aux formes dramatiques utilisées (p. ex. les règles de l'improvisation).
- Évaluer les représentations de l'élève à partir des critères d'évaluation suivants :
 - habiletés techniques;
 - esprit imaginaire dans sa façon d'aborder les questions;
 - concentration durant la présentation.
- Observer et évaluer le travail de l'élève en groupe à partir des critères suivants. L'élève :
 - travaille en collaboration et en coopération avec les autres;
 - élabore à partir des idées du groupe;
 - fait preuve de confiance envers lui-même et envers les autres.
- Évaluer le journal de l'élève à partir des critères suivants :
 - qualité des entrées;
 - croissance ou évolution des idées concernant les relations;
 - journal terminé à la date prévue.
- Évaluer les monologues de l'élève à partir des critères suivants :
 - expression écrite;
 - interprétation;
 - utilisation efficace du matériel.
- Utiliser l'auto-évaluation de même que l'évaluation par les pairs et par l'enseignant.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- de former un ensemble musical pour interpréter ses propres compositions (cet ensemble peut inclure des instruments traditionnels et non traditionnels; l'élève peut également inventer ses propres instruments pour cette activité).
- de composer de la musique et d'analyser sa composition en fonction d'oeuvres de compositeurs connus.
- de manipuler et d'utiliser la technologie en vue de créer une oeuvre originale.
- de tracer le schéma d'une composition pour mettre en évidence les moments de tension et de relaxation.
- de définir la musique et de discuter en groupe de ces définitions, p. ex. Qu'est-ce qui distingue la «musique» des «sons»?
- d'examiner le rapport entre le texte et la musique dans une composition.
- d'inventer un système de notation et de créer une composition à partir de ce système original (de façon individuelle ou en groupe).
- d'intégrer la danse, l'art dramatique ou les arts visuels à une composition.
- d'effectuer une recherche sur des sources sonores et des instruments moins familiers, puis d'écouter de la musique où on peut les entendre, p. ex. :
 - instruments historiques (le baryton de Haydn, l'harmonica de verre de Mozart, l'orgue de Barbarie, etc.);
 - instruments de diverses cultures (le didjeridou, les instruments autochtones, la cithare, etc.);
 - instruments inventés (les instruments électroniques, l'oeuvre de Harry Partch, l'orchestre de verre du Canada, les conques) et des sources de sons diverses (électroniques, environnementales, instrumentales et vocales).
- d'exposer des notations musicales et leur façon de représenter les éléments de la musique, puis d'écouter de la musique interprétée à partir de ces notations, p. ex. :
 - développement historique de la notation (chant grégorien, notation francique, Ars Nova, etc.);
 - notations de diverses cultures (raga indienne, notations pour le gamelan, etc.);
 - notation nouvelle (John Cage, Murray Shaeffer, Stockhausen, notation pour séquenceur de son, Baude Cordier : Coeur musical, XIV^e siècle, etc.).

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

L'enseignant doit fixer les critères d'évaluation et les objectifs, en consultation avec l'élève, au fur et à mesure qu'il assigne une tâche à ce dernier. Cette collaboration est particulièrement importante afin que l'enseignant puisse juger du travail de l'élève et de son évolution.

- Demander à l'élève de décrire les instruments qu'il fabrique ou qu'il utilise en fonction des éléments et des principes de la musique.
- Évaluer les compositions de l'élève en fonction de l'utilisation efficace des éléments et des principes de la musique.
- Demander à l'élève d'effectuer l'analyse critique d'une chanson en examinant les liens entre le texte et la musique.
- Demander à l'élève d'examiner la musique provenant d'une culture moins connue et de rédiger un rapport sur l'utilisation de la musique dans cette société.
- Évaluer les connaissances de l'élève relativement aux systèmes de notation de la musique traditionnelle et à la façon dont ces systèmes sont utilisés pour décrire les éléments et les principes de la musique.
- Demander à l'élève d'effectuer une analyse critique des systèmes de notation qu'il a inventés, afin de savoir s'ils délimitent bien les éléments et les principes de la musique.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- de revoir les principes de base d'une bonne production vocale.
- de revoir les symboles de la notation musicale.
- d'interpréter diverses musiques vocales appartenant à des époques historiques différentes (en fonction du texte, de la mélodie, du rythme, de l'harmonisation, de la texture, des nuances et du timbre).
- d'écouter de la musique pour chant choral dans le but de déterminer les principes et les éléments de diverses cultures et de différentes époques de l'histoire.
- d'explorer les différentes façons d'utiliser la musique dans notre société et dans d'autres sociétés.
- d'explorer un sentiment au moyen de la voix (sans paroles).
- de chanter différents arrangements pour voix (p. ex. soprano, soprano-alto-ténor-basse (SATB), a cappella, solo).
- de schématiser une composition en fonction de l'utilisation de la tension et de la relaxation.
- d'examiner les liens qui existent entre le texte et la musique dans une composition.
- d'intégrer la danse, l'art dramatique ou les arts visuels dans une représentation.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

L'enseignant doit fixer les critères d'évaluation et les objectifs, en consultation avec l'élève, au fur et à mesure qu'il assigne une tâche à ce dernier. Cette collaboration est particulièrement importante en ce qui a trait aux critères afin que l'enseignant puisse juger du travail de l'élève et de son évolution.

- Fournir des évaluations écrites et orales de la technique vocale de l'élève.
- Vérifier les connaissances de l'élève relativement aux systèmes de notation traditionnels et à la façon dont ces systèmes sont utilisés pour décrire les éléments et les principes de la musique.
- Évaluer, à partir de comptes rendus écrits et d'exposés oraux (individuels ou en groupe), le niveau de compréhension de l'élève en ce qui a trait au contexte des oeuvres à différentes époques et dans diverses cultures.
- Demander à l'élève d'effectuer l'analyse critique d'une chanson en insistant particulièrement sur les liens qui existent entre le texte et la musique.
- Demander à l'élève d'examiner la musique d'une culture moins connue (p. ex. les chants de gorge des Inuits, le théâtre musical Nô des Japonais et les tambours des Premières Nations) et de rédiger un compte rendu sur la façon dont la musique est utilisée dans cette société.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- de recueillir des images à partir de l'observation par le dessin, la xérogaphie ou la photographie.
- de modifier les images recueillies à l'aide de stratégies choisies telles que l'agrandissement, l'élaboration, la distorsion, la juxtaposition ou la simplification.
- de montrer l'effet de différents styles ou matériaux sur une image simple, à partir de plusieurs oeuvres.
- d'effectuer une recherche sur des techniques de développement de l'image utilisées par des artistes bien connus (à l'aide de photographies ou de descriptions d'oeuvres d'art célèbres en cours de réalisation).
- de rechercher des images semblables aux siennes, créées par des artistes appartenant à d'autres cultures.
- d'élargir sa connaissance du développement de l'image en effectuant des esquisses dans son carnet de croquis.
- d'utiliser le vocabulaire des éléments et des principes de la création de façon plus précise lorsqu'il discute de ses travaux et des travaux des autres.
- de créer des images qui mettent en évidence ses connaissances pratiques des éléments et des principes de la création.
- d'utiliser habilement et en toute sécurité divers outils et pièces d'équipement.
- d'utiliser le support approprié au projet en cours.
- de créer un vocabulaire de travail lors de l'utilisation de différents outils.
- de s'exercer à la critique raisonnée en évaluant son propre travail, le travail de ses pairs et le travail d'artistes professionnels.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Déterminer avec l'élève des critères d'évaluation qui reflètent les objectifs de l'unité d'études.
- Tenir un dossier du progrès de l'élève dans un portfolio.
- Demander à l'élève d'évaluer ses projets en fonction de ses objectifs ou de ses buts personnels.
- Utiliser des listes de contrôle afin de résumer les connaissances et les habiletés acquises lors d'une expérience en studio.
- Interroger l'élève pour découvrir s'il a compris le processus de création qu'il a suivi.
- Émettre des critiques de façon que l'élève puisse tirer des conclusions sur son travail et sur l'efficacité de son travail. L'élève peut être évalué à partir des critères suivants :
 - solutions originales à des problèmes visuels;
 - esprit imaginatif dans la façon d'aborder les questions;
 - réponse créative;
 - utilisation innovatrice du support approprié;
 - utilisation efficace des éléments et des principes de la création;
 - juste utilisation du vocabulaire des arts.
- Former de petits groupes d'élèves qui effectueront la critique d'une oeuvre en cours de réalisation :
 - en émettant des commentaires constructifs et en reconnaissant la réussite;
 - en n'attaquant pas l'auteur de l'oeuvre sur le plan personnel;
 - en déterminant les domaines qui requièrent de l'attention et en offrant des suggestions.
- Demander à l'élève d'examiner à nouveau ses travaux afin de comparer et de mettre en contraste son évolution en ce qui a trait à :
 - la connaissance des stratégies de développement de l'image;
 - l'habileté technique;
 - la confiance en soi;
 - l'expression claire des idées;
 - l'élargissement de ses connaissances relatives aux précédents historiques du développement de l'image.
- Demander à l'élève d'évaluer l'ensemble des projets qu'il a terminés, selon les normes de qualité établies pour un procédé particulier (p. ex. les critères pour l'impression peuvent inclure l'encrage, l'enregistrement et l'étiquetage d'une édition).
- Utiliser une échelle d'appréciation afin d'évaluer la façon dont l'élève entretient les outils, l'équipement et le studio.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- d'utiliser diverses stratégies telles la fragmentation, la distorsion, la combinaison ou la simplification.
- d'examiner des objets usuels afin de déterminer ou de décrire :
 - la relation entre la forme et la fonction;
 - la structure de l'objet;
 - la perspective;
 - les qualités expressives;
 - le contexte réel et le contexte inventé.
- d'utiliser des thèmes tirés d'événements actuels en vue de créer des oeuvres d'art qui expriment ses croyances personnelles.
- de se servir de sa mémoire et de son imagination pour créer des oeuvres d'art qui évoquent une réponse émotive.
- d'effectuer une recherche sur sa propre famille ou sur l'histoire de sa culture et de créer une oeuvre d'art qui raconte une histoire.
- d'utiliser un exemple tiré de l'histoire de l'art en vue de créer une oeuvre qui confère une interprétation originale de l'histoire.
- d'étudier un thème de l'histoire de l'art afin de comprendre l'influence des éléments et des principes de la conception sur une image.
- d'effectuer une recherche sur des oeuvres d'art qui s'inspirent de thèmes semblables aux thèmes qu'il a choisis.
- de s'inspirer de poèmes, de paroles ou de descriptions pour développer et créer des images personnelles qui unissent les mots et les images.
- de discuter le travail des autres, afin de mettre en pratique le vocabulaire des éléments et des principes de la conception.
- d'étudier la propagande ou l'influence des médias puis de créer, avec ses pairs, une oeuvre qui témoigne de l'opinion du groupe sur une question sociale.
- de combiner des images qu'il a trouvées et qui font preuve d'une utilisation efficace des éléments et principes de la conception.
- d'effectuer une recherche sur la mise au point historique d'un matériel d'art particulier.
- de jouer le rôle d'un conservateur de musée qui sélectionne des oeuvres pour une exposition.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Constituer, à l'aide du journal ou du carnet de croquis de l'élève, un dossier de ses progrès.
- Interroger l'élève afin d'évaluer dans quelle mesure il comprend son propre processus de création.
- À partir des dossiers d'observation, évaluer l'apport et l'engagement fournis par l'élève au cours d'une expérience collective.
- Mener des évaluations critiques de façon que l'élève puisse tirer des conclusions sur l'efficacité des oeuvres thématiques observées. Ces critiques peuvent tenir compte, notamment :
 - de l'intention de l'artiste;
 - du milieu social ou culturel dans lequel l'oeuvre d'art a été créée;
 - de l'utilisation efficace des moyens de composition;
 - du traitement créatif d'un thème.
- Demander à l'élève de résumer ses intentions artistiques, en prose ou en vers, dans un commentaire de l'artiste qui accompagnera son oeuvre.
- Demander à l'élève d'examiner à nouveau ses travaux antérieurs afin de comparer et de mettre en contraste l'évolution :
 - de sa connaissance du développement de l'image;
 - de son habileté technique et de sa confiance en lui-même;
 - de sa capacité à exprimer clairement ses idées.
 - de sa compréhension du thème;
- Demander à l'élève d'évaluer les projets qu'il a terminés, selon qu'il a réussi ou non à émettre un commentaire visuel original et efficace sur un thème.
- Évaluer la façon dont l'élève justifie le choix des travaux qu'il désire présenter à une exposition.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- d'observer un certain nombre d'oeuvres d'art contemporaines qui font référence à l'histoire dans chacune des quatre disciplines des beaux-arts et d'exprimer ses réactions face à ces oeuvres.
- de discuter des intentions de l'artiste de même que des références ou influences historiques qui caractérisent son oeuvre (voir l'annexe F : Réagir à l'expression artistique).
- de se reporter à l'utilisation des éléments et des principes de chaque discipline dans les oeuvres observées et de les analyser, s'il y a lieu.
- de choisir une oeuvre et d'effectuer une recherche sur le contexte de création de l'artiste, ses antécédents, ses influences, etc.
- d'affermir son apprentissage en classe à l'aide d'une discipline différente de celle de l'oeuvre choisie.
- d'écouter un artiste, qui évolue dans une discipline particulière ou dans toutes les disciplines, parler de ses oeuvres et des influences historiques.
- de créer l'ébauche d'une oeuvre qui s'inspire d'un style ou de l'oeuvre d'un artiste contemporain ou d'une autre époque.
- de se servir des idées ou des formes d'un artiste ou d'une tradition pour exprimer ses sentiments ou ses réactions personnelles face à l'oeuvre d'un artiste. L'oeuvre peut être réalisée dans une discipline différente de l'oeuvre qui l'a inspirée. Mettre l'accent sur les liens qui existent entre les disciplines.
- de réaliser une oeuvre importante à partir d'ébauches.
- de réaliser une oeuvre multidisciplinaire en groupe, en faisant référence au passé.
- de réfléchir à l'influence de sa culture et de ses origines sur l'évolution de ses oeuvres, puis d'en faire l'analyse (le caractère ethnique ne reflète pas nécessairement la culture de l'élève. L'élève doit déterminer lui-même ce qu'il considère comme étant sa propre culture).
- de critiquer des oeuvres d'art sous différents angles (p. ex. aspects historiques, philosophiques et culturels).
- de comprendre l'importance d'utiliser les supports et les outils requis, habilement et sans risque, pour créer ses oeuvres d'art.
- de chercher les liens qui existent entre la richesse, la classe sociale et la place de l'art dans l'histoire (y compris dans les cultures non européennes, p. ex. le potlatch des Premières Nations, la calligraphie japonaise et chinoise).

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

L'enseignant doit fixer les critères d'évaluation et les objectifs, en consultation avec l'élève, afin de pouvoir juger l'oeuvre finale de ce dernier et le processus qui lui a permis de la réaliser.

- Demander à l'élève de se servir des feuilles de réponses (voir annexe F : Réagir à l'expression artistique) pour circonscrire ses observations sur les oeuvres produites par des artistes connus et par ses pairs.
- Utiliser l'auto-évaluation de même que l'évaluation par les pairs et par l'enseignant.
- Tenir un dossier du progrès de l'élève à l'aide de moyens divers (bandes vidéo, cassettes audio, notes d'observation, portfolio, etc.).
- Interroger l'élève sur ses expériences en art. L'élève peut être évalué à partir des critères suivants. Celui-ci :
 - manifeste sa connaissance des précédents historiques;
 - utilise le vocabulaire pertinent des beaux-arts;
 - décrit les oeuvres et les styles observés.
- Évaluer une oeuvre de l'élève à différentes étapes de sa réalisation.
- Évaluer dans quelle mesure l'élève comprend la façon dont le contexte influe sur ses oeuvres et les oeuvres des autres, à partir des critères suivants. L'élève :
 - témoigne d'une connaissance des tendances en art à travers les époques;
 - établit des liens entre les tendances historiques et l'expression personnelle;
 - devine l'intention d'un artiste qu'il ne connaît pas en observant ses oeuvres.
- Observer de quelle façon l'élève se sert des éléments et des principes pour enrichir son oeuvre et renforcer son message. L'élève peut être évalué à partir des critères suivants. Celui-ci :
 - applique à ses propres travaux les connaissances acquises à partir d'exemples historiques;
 - révise ses propres travaux en utilisant les éléments et les principes susceptibles de renforcer ses messages;
 - fait preuve d'originalité.
- Évaluer comment l'élève a documenté ses propres idées et réflexions, à partir des critères suivants. L'élève :
 - réfléchit sur les liens qui existent entre son oeuvre et certaines oeuvres historiques;
 - est en mesure de reconnaître ses points forts et ses faiblesses;
 - réfléchit sur les choix qu'il a effectués pour ses propres oeuvres;
 - examine les facteurs qui déterminent la réussite ou l'échec d'une oeuvre;
 - possède une documentation complète, conformément aux directives reçues.
- Évaluer les connaissances et les habiletés de l'élève dans les disciplines pertinentes.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- d'observer un nombre d'oeuvres d'artistes connus et d'exprimer ses réactions face à ces oeuvres (il serait bon d'utiliser des exemples tirés d'époques et de styles différents).
- de discuter les messages et le contexte de chaque oeuvre examinée.
- de discuter les éléments et les principes propres aux disciplines des beaux-arts et la façon dont ils sont utilisés dans chaque oeuvre pour étayer le message ou le contenu.
- de relier les éléments et les principes propres à chaque discipline aux autres disciplines.
- de sélectionner et de chercher les antécédents ou le contexte des oeuvres d'art en fonction d'un sujet.
- de choisir une oeuvre d'art qui, à son avis, représente l'excellence, puis d'expliquer ou de défendre son choix.
- de discuter d'oeuvres d'art, en établissant des liens entre le contexte culturel des artistes et le point de vue exprimé à travers leurs oeuvres.
- de créer une oeuvre originale dans l'une des quatre disciplines des beaux-arts en vue de traiter d'un sujet particulier.
- de décrire l'importance d'utiliser habilement et sans risque les outils et les supports dont il a besoin pour créer son oeuvre d'art.
- de mettre en pratique les habiletés requises en vue de réaliser une oeuvre d'art.
- de consulter l'oeuvre d'artistes contemporains ou d'artistes d'autres époques avant de commencer son travail, puis d'analyser pourquoi et comment le style choisi convient, selon lui, à son sujet.
- d'établir des liens entre son oeuvre et les oeuvres d'artistes contemporains ou d'artistes d'autres époques, puis d'effectuer une analyse des liens établis.
- de consigner ses idées ou ses réflexions personnelles sur le processus de réalisation, sur son oeuvre en voie de réalisation et sur toute oeuvre observée.
- de discuter de l'influence de sa propre culture, de ses préjugés et de ses origines sur l'évolution de son oeuvre.
- de réunir les quatre disciplines en une oeuvre ou une interprétation collective sur un sujet particulier et de présenter l'oeuvre en classe ou lors d'un événement public. Discuter alors avec l'élève de la pertinence de l'oeuvre présentée et de la façon dont il pourrait la modifier afin qu'elle soit mieux adaptée à une représentation publique.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Demander à l'élève de se servir des feuilles de réponses (voir l'Annexe F : Réagir à l'expression artistique) pour circonscrire ses observations sur les oeuvres d'artistes connus et les oeuvres de ses pairs.
- Utiliser l'auto-évaluation de même que l'évaluation par les pairs et par l'enseignant.
- Tenir un dossier du progrès de l'élève à l'aide de différents moyens (p. ex. bandes vidéo, cassettes audio, notes d'observation, portfolio).
- Évaluer l'apport et l'engagement fournis par l'élève lors d'expériences individuelles et collectives.
- Interroger l'élève sur ses expériences en art. L'élève peut être évalué à partir des critères suivants. Celui-ci :
 - établit des liens entre l'apprentissage en classe, ses oeuvres en cours de réalisation et ses oeuvres terminées;
 - a appris des choses sur lui-même et sur les questions sociales ou personnelles à l'étude;
 - exprime adéquatement ses réactions face au travail des autres;
 - contribue à l'effort collectif du groupe ou de la classe;
 - comprend les liens qui existent entre les disciplines artistiques et la façon dont elles sont liées à des préoccupations d'ordre social ou personnel.
- Évaluer une oeuvre à différentes étapes de sa réalisation, à partir des critères suivants. L'oeuvre :
 - illustre l'amélioration des habiletés techniques de l'élève;
 - illustre l'intégration de l'expression personnelle grâce à la compréhension des éléments et des principes de conception par l'élève;
 - démontre que l'élève a développé des idées en résolvant des problèmes de façon créatrice;
 - comporte une certaine originalité.
- Évaluer dans quelle mesure l'élève a compris la façon dont le contexte influe sur ses oeuvres et les oeuvres des autres, à partir des critères suivants. L'élève :
 - peut déterminer les points de vue exprimés dans les oeuvres d'art;
 - peut établir des liens entre les connaissances de l'artiste, le style de l'artiste et le message de l'oeuvre;
 - peut deviner les intentions d'un artiste peu connu en observant son oeuvre;
 - montre qu'il est conscient des influences et des préjugés personnels qui ont joué sur son oeuvre.
- Évaluer comment l'élève a documenté ses propres idées et réflexions, à partir des critères suivants. L'élève :
 - est en mesure de reconnaître ses points forts et ses faiblesses;
 - réfléchit sur les choix qu'il a effectués pour ses propres oeuvres;
 - examine les facteurs qui déterminent la réussite ou l'échec d'une oeuvre.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra:

Éléments et Principes

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline pour communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique.

Percevoir, réagir et réfléchir

- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

Contextes personnel, social, culturel et historique

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Expression de notre nature humaine

Créer, interpréter et communiquer

- créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Percevoir, réagir et réfléchir

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;
- examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Demander à l'élève :

- de mettre en pratique les éléments et les principes de la danse, de l'art dramatique et de la musique pour créer une séquence de mouvements.
- d'analyser sa façon naturelle de se mouvoir puis de se joindre à un groupe d'élèves dont les styles sont similaires afin d'accentuer et d'exagérer ces styles dans une séquence de mouvements.
- de créer un masque qui accentue un trait de sa personnalité puis d'explorer les formes ou les mouvements du corps qui correspondent aux émotions simulées par le masque;
- de créer une publicité qui parle de lui en faisant appel aux éléments suivants : le mouvement, le monologue, une toile de fond ou un décor et un couplet publicitaire.
- d'explorer les nuances et les émotions associées aux formes du corps puis de tracer le contour de son corps.
- de créer et de diriger une récitation en chœur sur lui-même, qui incorpore les éléments et les principes de l'art dramatique et de la musique.
- de créer un monologue en réaction à l'autoportrait d'un artiste célèbre et de relier les deux à sa vie et à ses sentiments.
- de recréer un coin de sa réalité (un mur, une pièce ou un décor familiers) et d'exécuter un mouvement ou un monologue dans cet espace, en se servant d'une musique pour créer une ambiance.
- de composer une mélodie simple à partir d'un énoncé personnel, puis de se servir de signes musicaux pour créer une oeuvre d'art.
- d'élaborer un autoportrait conceptuel, qui comporte des aspects de son propre passé, en :
 - assemblant des objets;
 - préparant le scénario d'une histoire pour une représentation;
 - donnant une interprétation.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Utiliser les réponses des pairs de même que les réponses de l'élève et de l'enseignant afin d'évaluer la capacité de l'élève à travailler en collaboration, en coopération et en groupe. Se servir notamment des éléments suivants :
 - une liste de contrôle à rubrique unique fondée sur une échelle à trois points;
 - les évaluations des membres du groupe et du travail du groupe effectuées par les pairs.
- Utiliser des termes établis tels que le rythme, le tempo, la forme, le niveau et le contraste pour évaluer les représentations et les connaissances des élèves.
- Utiliser les notes d'observation et le journal de l'élève afin d'évaluer s'il s'exprime clairement et avec originalité. Établir les commentaires sur ce que l'élève a commencé à exprimer au sujet de lui-même grâce au support de création employé.
- Évaluer la capacité de l'élève à persévérer malgré l'échec en réévaluant ses stratégies et en revoyant sa façon d'aborder les questions.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Les enseignants peuvent utiliser cette colonne pour noter des ressources d'apprentissage à l'appui du cours de Beaux-Arts 11. Les ressources recommandées pertinentes à ce programme seront évaluées et ajoutées au *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

BEAUX-ARTS 11

ANNEXES



ANNEXE A

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE



ÉLÉMENTS ET PRINCIPES

Créer, interpréter et communiquer	Percevoir, réagir et réfléchir
<p><i>L'élève pourra :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée; • créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline en vue de communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers; • créer ou interpréter une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique. 	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée; • déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes (voir la description de cette composante du programme) fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.

CONTEXTES PERSONNEL, SOCIAL, CULTUREL ET HISTORIQUE

Créer, interpréter et communiquer	Percevoir, réagir et réfléchir
<p><i>L'élève pourra :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • créer ou interpréter une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique; • créer ou interpréter une oeuvre d'art qui communique des croyances ou des traditions particulières en réponse à des préoccupations historiques ou contemporaines. 	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art; • critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée; • décrire ou expliquer comment une oeuvre d'art donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

EXPRESSION DE NOTRE NATURE HUMAINE

CRÉER, INTERPRÉTER ET COMMUNIQUER	PERCEVOIR, RÉAGIR ET RÉFLÉCHIR
<p><i>L'élève pourra :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• créer ou interpréter une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;• créer ou interpréter une oeuvre d'art en vue de répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont les idées, les pensées, les sentiments ou les messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes;• examiner les tensions qui existent entre l'acceptation du public et l'expression personnelle au sein de la discipline artistique étudiée.

ANNEXE B

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE



SÉLECTION DES RESSOURCES D'APPRENTISSAGE POUR LA CLASSE

Introduction

La sélection d'une ressource d'apprentissage consiste à choisir du matériel approprié au contexte local à partir de la liste de ressources recommandées ou d'autres listes de ressources évaluées. Le processus de sélection met en jeu plusieurs des étapes du processus d'évaluation, bien que ce soit à un niveau plus sommaire. Les critères d'évaluation pourront inclure entre autres le contenu, la conception pédagogique, la conception technique et des considérations sociales.

La sélection des ressources d'apprentissage doit être un processus continu permettant d'assurer une circulation constante de nouveau matériel dans la classe. La sélection est plus efficace lorsque les décisions sont prises par un groupe et qu'elle est coordonnée au niveau de l'école, du district et du Ministère. Pour être efficace et tirer le plus grand profit de ressources humaines et matérielles restreintes, la sélection doit être exécutée conjointement au plan général de mise en place des ressources d'apprentissage du district et de l'école .

Les enseignants peuvent choisir d'utiliser des ressources recommandées par le Ministère afin d'appuyer les programmes d'études provinciaux et locaux. Ils peuvent également choisir des ressources qui ne figurent pas sur la liste du Ministère ou élaborer leurs propres ressources. Les ressources qui ne font pas partie des titres recommandés doivent être soumises à une évaluation locale, approuvée par la commission scolaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Plusieurs facteurs sont à considérer lors de la sélection de ressources d'apprentissage.

Contenu

Il est évident que l'on doit tout d'abord considérer le programme d'études à enseigner. Les ressources éventuelles doivent appuyer les résultats d'apprentissage particuliers que l'enseignant souhaite atteindre. Les ressources qui figurent sur la liste de titres recommandés par le Ministère ne correspondent pas directement aux résultats d'apprentissage, mais se rapportent aux composantes pertinentes du programmes d'études. Il incombe aux enseignants de déterminer si une ressource appuiera effectivement les résultats d'apprentissage énoncés dans une composante du programme d'études. La seule manière d'y parvenir est d'étudier l'information descriptive se rapportant à la ressource, d'obtenir des renseignements supplémentaires sur le matériel auprès du fournisseur et des collègues, de lire les critiques et d'étudier la ressource proprement dite.

Conception pédagogique

Lorsqu'ils sélectionnent des ressources d'apprentissage, les enseignants doivent avoir à l'esprit les styles et aptitudes d'apprentissage individuels de leurs élèves actuels et futurs. Les ressources recommandées visent divers auditoires particuliers, dont les élèves doués, les élèves présentant des troubles d'apprentissage, les élèves présentant un léger handicap mental, les élèves des Premières Nations et les élèves en cours de francisation. La pertinence de toute ressource à l'une ou à l'autre de ces populations scolaires est indiquée dans l'annotation qui l'accompagne.

La conception pédagogique d'une ressource inclut les techniques d'organisation et de présentation; la façon dont les concepts sont introduits, développés et résumés ainsi que le niveau du vocabulaire. Il faut donc tenir compte de la pertinence de tous ces éléments à la population visée.

Les enseignants doivent également considérer leur propre style d'enseignement et sélectionner des ressources qui le compléteront. La liste de ressources recommandées renferme du matériel allant d'un extrême à l'autre au niveau de la préparation requise : certaines ressources sont normatives ou complètes, tandis que d'autres sont à structure ouverte et exigent une préparation considérable de la part de l'enseignant. Il existe des ressources recommandées pour tous les enseignants, quelles que soient leur expérience et leur connaissance d'une discipline donnée et quel que soit leur style d'enseignement.

Considérations technologiques

On encourage les enseignants à envisager l'emploi de toute une gamme de technologies éducatives dans leur classe; il leur incombe de s'assurer de la disponibilité de l'équipement nécessaire et de se familiariser avec son fonctionnement. Si l'équipement requis n'est pas disponible, il faut alors que ce besoin soit incorporé dans le plan d'acquisition technologique de l'école ou du district.

Considérations sociales

Toutes les ressources *recommandées* qui figurent sur la liste du Ministère ont été examinées quant à leur contenu social dans une perspective provinciale. Cependant, les enseignants doivent décider si les ressources sont appropriées du point de vue de la collectivité locale.

Médias

Lors de la sélection des ressources, les enseignants doivent considérer les avantages de différents médias. Certains sujets peuvent être enseignés plus efficacement à l'aide d'un média particulier. Par exemple, la vidéo peut être le média le plus adéquat pour l'enseignement d'une compétence spécifique et observable, puisqu'elle fournit

un modèle visuel qui peut être visionné à plusieurs reprises ou au ralenti pour une analyse détaillée. La vidéo peut aussi faire vivre dans la classe des expériences impossibles à réaliser autrement et révéler aux élèves des mondes inconnus. Les logiciels peuvent se révéler particulièrement utiles quand on exige des élèves qu'ils développent leur pensée critique par le biais de la manipulation d'un modèle simulant la réalité ou lorsque la sécurité ou la répétition entre en jeu. Les supports papier ou CD-ROM peuvent être utilisés judicieusement pour fournir des renseignements exhaustifs sur un sujet donné. Une fois encore, les enseignants doivent tenir compte des besoins individuels de leurs élèves dont certains apprennent peut-être mieux quand on utilise un média plutôt qu'un autre.

Financement

Le processus de sélection des ressources exige aussi des enseignants qu'ils déterminent quelles sommes seront consacrées aux ressources d'apprentissage. Pour ce faire, ils doivent être au courant des politiques et procédures de l'école et du district en matière de financement des ressources d'apprentissage. Les enseignants ont besoin de savoir comment les fonds sont attribués dans leur district et le financement auquel ils ont droit. Ils doivent donc considérer la sélection des ressources d'apprentissage comme un processus continu exigeant la détermination des besoins ainsi qu'une planification à long terme qui permet de répondre aux priorités et aux objectifs locaux.

Matériel existant

Avant de sélectionner et de commander de nouvelles ressources d'apprentissage, il importe de faire l'inventaire des ressources qui existent déjà dans l'école et au centre de ressources du district. Cette démarche est facilitée par l'emploi de systèmes de pistage

et de gestion des ressources à l'échelle d'une école et du district. De tels systèmes font en général appel à une banque de données (et parfois aussi à un système de codes à barres) pour faciliter la recherche d'une multitude de titres. De nombreuses bibliothèques scolaires utilisent de tels systèmes pour gérer leurs collections. Lorsqu'un système semblable est mis en ligne, les enseignants n'ont plus qu'à utiliser un ordinateur pour vérifier si une ressource particulière est disponible ou non. Malheureusement, les districts qui opèrent de cette façon sont encore assez peu nombreux et la plupart des enseignants doivent consulter le centre de ressources de l'école ou du district pour se renseigner sur la disponibilité de telle ou telle ressource.

OUTILS DE SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation a mis au point divers outils à l'intention des enseignants dans le but de faciliter la sélection de ressources d'apprentissage. En voici quelques-uns :

- les ensembles de ressources intégrées (ERI) qui contiennent de l'information sur le programme d'études, les stratégies d'enseignement et d'évaluation ainsi que les ressources d'apprentissage recommandées;
- l'information ayant trait aux ressources d'apprentissage contenue dans des catalogues, les annotations, les banques de données de ressources sur disquettes, catalogues sur CD-ROM et à l'avenir, accessible «en ligne»;
- chaque année, des ensembles des ressources d'apprentissage nouvellement recommandées sont mis à la disposition d'un certain nombre de districts de la province afin que les enseignants puissent examiner directement les ressources dans le cadre d'expositions régionales;
- les districts peuvent aussi emprunter sur simple demande des ensembles de ressources d'apprentissage recommandées par le Ministère.

PROCESSUS DE SÉLECTION MODÈLE

Les étapes suivantes sont suggérées pour faciliter la tâche au comité de sélection des ressources d'apprentissage d'une école :

- désigner un coordonnateur des ressources (p. ex. enseignant(e)-bibliothécaire);
- mettre sur pied un comité des ressources d'apprentissage composé de chefs de département ou d'enseignants responsables d'une matière;
- élaborer pour l'école une philosophie et une approche de l'apprentissage basées sur les ressources;
- répertorier les ressources d'apprentissage, le matériel de bibliothèque, le personnel et l'infrastructure existants;
- déterminer les atouts et faiblesses des systèmes en place;
- examiner le plan de mise en oeuvre des ressources d'apprentissage du district;
- déterminer les priorités au niveau des ressources;
- appliquer les critères tels que ceux de *Sélection des ressources d'apprentissage et démarche de réclamation* afin de présélectionner les ressources éventuelles;
- examiner sur place les ressources présélectionnées lors d'une exposition régionale ou d'une exposition d'éditeurs ou en empruntant un ensemble au Bureau des ressources d'apprentissage;
- faire les recommandations d'achat.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur les processus d'évaluation et de sélection, les catalogues imprimés et sur CD-ROM, les annotations ou les banques de données de ressources, veuillez communiquer avec le Bureau des ressources d'apprentissage, au 387-5331 (téléphone) ou au 387-1527 (télécopieur).

ANNEXE C
CONSIDÉRATIONS COMMUNES À TOUS
LES PROGRAMMES



Un certain nombre de considérations communes à plusieurs programmes ont été incorporées à l'Ensemble de ressources intégrées (ERI) de Beaux-Arts 11. Ces considérations figurent soit dans les résultats d'apprentissage prescrits, soit dans un ou plusieurs autre(s) élément(s) de l'ERI.

- Orientation pratique du programme
- Introduction au choix de carrière
- Anglais langue seconde
- Environnement et durabilité
- Études autochtones
- Égalité des sexes
- Technologie de l'information
- Éducation aux médias
- Multiculturalisme et antiracisme
- Science-Technologie-Société
- Besoins particuliers

On trouvera ci-après une brève description de chacune des considérations communes à tous les programmes.

Les trois principes d'apprentissage énoncés dans l'introduction du présent ERI constituent le fondement du Programme d'éducation de la maternelle à la 12^e année. Ils ont guidé tous les aspects de l'élaboration de ce document, y compris les résultats d'apprentissage, les stratégies d'enseignement et d'évaluation ainsi que l'évaluation des ressources d'apprentissage. Outre ces trois principes, le Ministère reconnaît que les écoles de la Colombie-Britannique accueillent des jeunes gens dont les origines, les intérêts, les habiletés et les besoins sont différents. Pour satisfaire ces besoins et assurer à tous les apprenants un traitement équitable et l'égalité d'accès aux services, intégré des considérations communes à tous les chaque élément de ce document a également tenu compte des possibilités d'intégration entre les programmes d'études. Les utilisateurs de ce document pourront s'inspirer de ces principes et possibilités d'intégration pour organiser leur classe, préparer leurs cours et dispenser leur enseignement.

Les considérations suivantes ont servi à orienter l'élaboration et l'évaluation des éléments de l'ERI :

- Orientation pratique du programme
- Introduction au choix de carrière
- Anglais langue seconde
- Environnement et durabilité
- Études autochtones
- Égalité des sexes
- Technologie de l'information
- Éducation aux médias
- Multiculturalisme et antiracisme
- Science-Technologie-Société
- Besoins particuliers

ORIENTATION PRATIQUE DU PROGRAMME

L'orientation pratique donnée à tous les cours favorise l'emploi d'applications pratiques pour faire la démonstration du savoir théorique. L'application de la théorie dans le contexte des problèmes et situations de la vie courante et du lieu de travail augmente la pertinence de

l'école aux besoins et aux objectifs des élèves. Cette orientation pratique renforce le lien qui existe entre ce que les élèves doivent savoir pour fonctionner efficacement au travail ou dans les établissements postsecondaires et ce qu'ils apprennent de la maternelle à la 12^e année.

La mise en œuvre d'une approche pratique exige la collaboration de tout un éventail de partenaires comprenant les universités, collèges, instituts, employeurs, groupes communautaires, parents et organismes gouvernementaux.

Les compétences pratiques dans le programme d'études sont conformes aux énoncés suivants tirés du *Programme d'éducation de la maternelle à la 12^e année* :

«Tous les niveaux du programme s'articulent autour d'un tronc d'apprentissage commun afin d'assurer que les élèves apprennent à lire, à écrire, à effectuer des opérations mathématiques de base, à résoudre des problèmes et à utiliser la technologie informatique.»

«Les employeurs s'attendent à ce que les diplômés écoutent bien, pensent de façon critique et résolvent des problèmes, communiquent clairement, fassent preuve d'autonomie et collaborent avec autrui. Le nouveau marché du travail exige aussi que les travailleurs soient initiés à la technologie et qu'ils sachent puiser des informations à de nombreuses sources et les appliquer.»

Voici quelques exemples d'une orientation pratique dans différentes disciplines : **Langue Arts English et Français langue** - on met de plus en plus l'accent sur le langage employé dans les situations de la vie de tous les jours et au travail; exemples : entrevues d'emploi, notes de service, lettres, traitement de texte, communications techniques (y compris l'aptitude à interpréter des rapports techniques, guides, tableaux et diagrammes);

Mathématiques - on souligne de plus en plus les compétences nécessaires dans le monde du travail y compris les probabilités et les statistiques, la logique, la théorie des mesures et la résolution de problèmes;

Sciences - davantage d'applications et d'expériences pratiques des sciences telles que la réduction du gaspillage énergétique à l'école ou à la maison, la responsabilité d'une plante ou d'un animal dans la classe; la production informatisée de tableaux et de graphiques et l'utilisation de logiciels pour tableurs;

Éducation aux affaires - on insiste davantage sur les applications de la vie courante comme la préparation du curriculum vitae et du portfolio personnel, la participation collective à la résolution de problèmes en communications des affaires, l'emploi de logiciels pour gérer l'information et l'emploi de la technologie pour créer et imprimer du matériel de commercialisation;

Arts visuels - applications de la vie courante telles que collaborer à la production d'images ayant une signification sociale pour la classe, l'école ou la collectivité; regarder et analyser des objets et des images provenant de la collectivité; faire des expériences sur divers matériaux pour créer des images.

Le résumé ci-dessus est tiré d'une étude du *Programme d'éducation de la maternelle à la 12^e année* (septembre 1994) et de programmes d'études de la Colombie-Britannique et d'autres juridictions.

INTRODUCTION AU CHOIX DE CARRIÈRE

Qu'est-ce que l'Introduction au choix de carrière?

L'introduction au choix de carrière est un processus continu qui permet aux apprenants d'intégrer leurs expériences personnelles, familiales, scolaires, professionnelles et communautaires en vue de faciliter leurs choix de vie personnelle et profession-

nelle. L'introduction au choix de carrière porte principalement sur la sensibilisation à la formation professionnelle, l'exploration des carrières, la préparation et la planification de la vie professionnelle, et l'expérience en milieu de travail professionnel.

Tout au long de leurs études dans ce domaine, les élèves acquièrent :

- une ouverture à des professions et types d'emplois divers;
- une compréhension des rapports qui existent entre le travail et les loisirs, le travail et la famille et enfin, le travail et les intérêts et aptitudes individuels;
- une compréhension du rôle que joue la technologie dans le monde du travail et dans la vie quotidienne;
- une compréhension des rapports qui existent entre le travail et l'apprentissage;
- une compréhension des changements qui se produisent au niveau de l'économie, de la société et du marché du travail;
- la capacité d'élaborer des plans d'apprentissage et de réfléchir sur l'importance de l'éducation permanente;
- la capacité de se préparer à jouer des rôles multiples au cours de la vie.

Au niveau primaire

L'introduction au choix de carrière favorise une attitude positive vis-à-vis de divers rôles professionnels et types d'emplois. Les sujets traités incluent :

- le rôle du travail et des loisirs
- les rapports qui existent entre le travail, la famille, les intérêts et les aptitudes de chacun

On peut mettre en lumière tout un éventail de carrières en utilisant des activités d'apprentissage en classe axées sur les élèves eux-mêmes et sur une gamme complète de modèles y compris des

modèles non conventionnels.

De la 4^e à la 8^e année

On continue à mettre l'accent sur la connaissance de soi et de la vie professionnelle.

On y traite des sujets suivants :

- les intérêts, aptitudes et objectifs futurs potentiels
- la technologie au travail et dans la vie quotidienne
- les changements sociaux, familiaux et économiques
- les options futures en matière d'éducation
- les groupes de carrières (carrières ayant des rapports entre elles)
- les modes de vie
- les influences extérieures sur la prise de décision

On pourra employer des jeux, des jeux de rôle et des expériences de bénévolat communautaire pertinentes pour aider les élèves à explorer activement le monde du travail. On pourra également faire des expériences sur le terrain au cours desquelles les élèves observent des travailleurs dans leur environnement de travail et s'entretiennent ensuite avec eux. Ces activités d'apprentissage favorisent le développement des compétences en communication interpersonnelle et en résolution de problèmes collective, compétences qu'il est bon d'avoir dans le monde du travail et dans d'autres situations de la vie.

En 9^e et 10^e années

On fera en sorte que les élèves aient l'occasion de se préparer à prendre des décisions appropriées et réalistes. Lorsqu'ils mettront au point leur propre plan d'apprentissage, ils établiront des rapports entre la connaissance de soi et leurs buts et aspirations. Ils acquerront aussi de nombreuses compétences et attitudes fondamentales nécessaires pour un passage efficace de l'adolescence à l'âge adulte. Ils seront ainsi mieux préparés à devenir responsables et autonomes tout au long de leur vie.

Les sujets traités incluent :

- l'esprit d'entreprise
- l'aptitude à l'emploi (p. ex. comment trouver et garder un emploi)
- l'importance de l'éducation permanente et de la planification professionnelle
- l'engagement au niveau communautaire
- les nombreux rôles différents qu'une personne peut jouer au cours de sa vie
- la dynamique du monde du travail (p. ex. syndicats, chômage, loi de l'offre et de la demande, littoral du Pacifique, libre-échange)

À ce niveau-ci, on insiste sur l'analyse des compétences et des intérêts personnels au moyen de diverses occasions d'exploration de carrières (p. ex. observation au poste de travail). On pourra aider les élèves à analyser et à confirmer leurs valeurs et croyances personnelles au moyen de discussions de groupe et de consultations individuelles.

En 11^e et 12^e années

Au niveau supérieur, l'introduction au choix de carrière se penche plus spécialement sur les questions ayant trait au monde du travail dont voici quelques-unes :

- la dynamique de la main-d'œuvre changeante et les facteurs de changement qui affectent le marché du travail (p. ex. technologie d'avant-garde et tendances économiques)
- les compétences de maintien de l'emploi et d'avancement (compétences interpersonnelles requises dans le monde du travail, normes d'emploi)
- les questions de santé au travail et d'accès aux services de santé
- le financement des études supérieures
- les stratégies et milieux d'apprentissage alternatifs pour différentes étapes de la vie
- l'expérience en milieu de travail (obligatoire, minimum de 30 heures)

Expérience en milieu de travail

L'expérience en milieu de travail donne aux élèves l'occasion de participer à diverses

expériences qui les aident à préparer la transition vers la vie professionnelle. Grâce à l'expérience en milieu de travail, les élèves auront aussi l'occasion :

- d'établir des rapports entre ce qu'ils apprennent à l'école et les compétences et connaissances requises dans le monde du travail et dans la société en général;
- de faire l'expérience d'un apprentissage à la fois théorique et appliqué dans le cadre d'une éducation libérale et générale;
- d'explorer les orientations de carrière qu'ils auront indiquées dans leur plan d'apprentissage.

Les descriptions de l'introduction au choix de carrière sont tirées des publications suivantes du ministère de l'Éducation : *Career Developer's Handbook, Lignes directrices relatives au programme d'éducation de la maternelle à la 12^e année, Guide de mise en œuvre, Partie I et Prescribed Provincial Curriculum for Personal Planning, Kindergarten to Grade 12*, version préliminaire, janvier 1995.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

Qu'est-ce que l'Éducation à l'environnement?

On définit l'éducation à l'environnement comme une façon de comprendre les relations que les hommes entretiennent avec l'environnement. Elle fournit aux élèves l'occasion :

- d'étudier les rapports qu'ils entretiennent avec l'environnement naturel par l'intermédiaire de tous les sujets;
- de faire l'expérience directe de l'environnement, qu'il soit naturel ou construit par l'homme;
- de prendre des décisions et d'agir pour le bien de l'environnement.

Le terme *durabilité* aide à décrire les sociétés qui «favorisent la diversité et ne compromettent pas la survie future d'une quelconque espèce dans le monde naturel».

Pourquoi intégrer les thèmes de l'environnement et de la durabilité au programme d'études?

Ces deux thèmes aident les personnes à acquérir une attitude responsable vis-à-vis de la terre, attitude qui intègre les thèmes des études environnementales et de la durabilité. Les études qui intègrent ces deux thèmes donnent aux élèves l'occasion d'exprimer leurs croyances et leurs opinions, de réfléchir à une gamme de points de vue et en fin de compte, de faire des choix éclairés et responsables.

Les **principes directeurs** que l'on incorporera aux disciplines de la maternelle à la 12^e année sont les suivants :

- l'expérience directe est à la base de l'apprentissage humain;
- l'analyse des interactions aide les hommes à comprendre leur environnement;
- agir de façon responsable fait partie intégrante de l'éducation à l'environnement et en est aussi une conséquence.

En voici quelques **principes organisateurs** :

- la survie de l'espèce humaine repose sur des systèmes naturels et artificiels complexes;
- les décisions et les actes des humains ont des conséquences sur l'environnement;
- les élèves doivent avoir l'occasion de développer une appréciation esthétique de l'environnement.

Exemples de thèmes à étudier :

Protection des intérêts du consommateur, systèmes d'exploitation des écoles, pollution, espèces en voie de disparition.

Le sommaire ci-dessus est tiré de Environmental Education/Sustainable Societies - A Conceptual Framework, Bureau des programmes d'études, 1994

ANGLAIS LANGUE SECONDE (ESL)

Qu'est-ce que l'Anglais langue seconde (ESL)?

L'aide en anglais langue seconde est offerte aux élèves dont l'emploi de l'anglais est suffisamment différent de celui de l'anglais courant pour les empêcher de réaliser leur potentiel. Nombreux sont les élèves qui apprennent l'anglais et qui le parlent assez couramment et semblent posséder les

compétences requises. Cependant, l'école exige une connaissance plus approfondie de l'anglais et de ses variations, tant à l'oral qu'à l'écrit. C'est pourquoi même les élèves qui parlent couramment la langue peuvent avoir besoin de suivre des cours d'anglais langue seconde pour profiter de l'expérience linguistique appropriée à laquelle ils n'ont pas accès en dehors de la classe. ESL est un service de transition plutôt qu'une discipline. Les élèves apprennent la langue d'enseignement et, dans bien des cas, le contenu des disciplines appropriées pour leur classe. C'est la raison pour laquelle ESL n'a pas de programme spécifique. Le programme d'études officiel constitue la base de la majeure partie de l'enseignement et sert à enseigner l'anglais aussi bien que les disciplines individuelles. La méthodologie, l'objet de l'apprentissage et le niveau d'engagement vis-à-vis du programme d'études sont les caractéristiques qui différencient les services d'ESL des autres activités scolaires.

Qui sont les élèves d'ESL?

Près de 10 p. 100 de la population scolaire de la Colombie-Britannique bénéficie des services d'ESL. Ces élèves ont des antécédents très divers. La plupart sont des immigrants récemment arrivés dans la province. Certains sont nés au Canada, mais n'ont pas eu l'occasion d'apprendre l'anglais avant d'entrer à l'école élémentaire. La majorité des élèves d'ESL a un système linguistique bien développé et a suivi des études équivalent plus ou moins à celles que suivent les élèves nés en Colombie-Britannique. Un petit nombre d'élèves, du fait de leurs expériences passées, ont besoin de services de base tels que la formation en lecture et en écriture, le perfectionnement scolaire et la consultation suite à un traumatisme.

Les enseignants pourront avoir des élèves de n'importe quel niveau d'ESL dans leurs classes. Bien des élèves d'ESL suivent des cours dans les matières scolaires surtout pour avoir des contacts avec leurs pairs anglophones et pour être exposés à la langue

et aux matières. D'autres élèves d'ESL sont tout à fait intégrés au niveau des matières. L'intégration réussit lorsque les élèves atteignent un degré de compétence linguistique et de connaissances générales d'une matière tel qu'ils peuvent obtenir de bons résultats avec un minimum de soutien externe.

Quelles sont les conditions d'apprentissage optimales pour les élèves d'ESL?

Le principe directeur du soutien aux élèves d'ESL est la fourniture d'un milieu d'apprentissage où la langue et les concepts sont compris par les élèves.

On favorisera les pratiques suivantes visant à améliorer l'apprentissage des élèves :

- employer des objets réels et un langage simple au niveau élémentaire;
- tenir compte des antécédents culturels et des styles d'apprentissage différents, et ce, à tous les niveaux;
- fournir du matériel d'apprentissage adapté (au contenu linguistique réduit);
- respecter la période silencieuse de l'élève durant laquelle l'expression n'est pas une indication de son niveau de compréhension;
- permettre aux élèves de pratiquer et d'intérioriser l'information avant de donner des réponses détaillées;
- faire la différence entre la forme et le contenu dans le travail écrit des élèves;
- garder à l'esprit les exigences auxquelles les élèves doivent faire face.

Le sommaire ci-dessus est tiré de *Supporting Learners of English; Information for School and District Administrators*, RB0032, et *ESL Policy Discussion Paper (Draft)*, Social Equity Branch, décembre 1994

ÉTUDES AUTOCHTONES

Qu'est-ce que les Études autochtones?

Les Études autochtones explorent la richesse et la diversité des cultures et des langues des Premières Nations. Ces cultures et langues sont étudiées dans leurs contextes spécifiques et dans celui des réalités historiques, contemporaines et futures. Les Études

autochtones sont basées sur une perspective holistique intégrant le passé, le présent et l'avenir. Les peuples des Premières Nations ont été les premiers habitants de l'Amérique du Nord; ils vivaient en sociétés très évoluées, bien organisées et autosuffisantes. Les Premières Nations constituent une mosaïque culturelle aussi riche et diverse que celle d'Europe de l'Ouest. Il existe un grand nombre de groupes présentant des différences culturelles (p. ex. Nisga'a, KwaKwaka'Wakw, Nlaka'pamux, Secwepemc, Skomish, Tsimshian). Chaque groupe est unique et figure dans le programme scolaire pour une raison ou pour une autre. Les Premières Nations de la Colombie-Britannique forment une partie importante du tissu historique et contemporain de la province.

Pourquoi intégrer les Études autochtones dans le programme?

- Les valeurs et les croyances autochtones perdurent et sont encore pertinentes aujourd'hui.
- Il faut valider et établir le bien-fondé de l'identité des Premières Nations.
- Les peuples autochtones ont des cultures puissantes, dynamiques et changeantes qui se sont adaptées aux événements et tendances d'un monde en constante évolution.
- Il faut que les gens comprennent les similitudes et les différences qui existent entre les cultures si l'on doit arriver à la tolérance, à l'acceptation et au respect mutuel.
- On est en droit d'attendre des discussions et des décisions éclairées et raisonnables, basées sur une information exacte et fiable, concernant les questions autochtones (p. ex. les traités modernes que négocient présentement le Canada, la Colombie-Britannique et les Premières Nations).

Dans le cours de ses études autochtones, l'élève pourra :

- manifester sa compréhension et son appréciation des valeurs, coutumes et traditions des Premières Nations;
- manifester sa compréhension et son appréciation des systèmes de communica-

tion autochtones originaux;

- reconnaître l'importance des rapports que les Premières Nations entretiennent avec le monde naturel;
- reconnaître les dimensions de l'art autochtone qui font partie d'une expression culturelle totale;
- donner des exemples de la diversité et du fonctionnement des systèmes sociaux, économiques et politiques des Premières Nations dans des contextes traditionnels et contemporains;
- décrire l'évolution des droits et libertés de la personne relativement aux peuples des Premières Nations.

Voici quelques exemples d'intégration du matériel sur les Premières Nations dans les programmes de diverses disciplines :

Arts visuels - les élèves pourront comparer les styles artistiques de deux cultures (ou plus) des Premières Nations;

Language Arts English et Français langue - les élèves pourront analyser des portraits et autres descriptions des peuples des Premières Nations dans différentes œuvres littéraires;

Sciences familiales - les élèves pourront identifier les formes de nourriture, d'habillement et d'abri dans des cultures autochtones anciennes et contemporaines;

Éducation à la technologie - les élèves pourront décrire le perfectionnement des technologies traditionnelles des Premières Nations (boîtes étanches dont les parois sont faites d'une seule planche de cèdre, tissage, matériel de pêche);

Éducation physique - les élèves pourront participer à des jeux et danses des Premières Nations et apprendre à les apprécier.

Le sommaire ci-dessus est tiré de *First Nations Studies - Curriculum Assessment Framework (Primary through Graduation)* et de *B.C First Nations Studies 12 Curriculum*, publiés, en 1992 et 1994 respectivement, par le Bureau de l'Éducation autochtone.

ÉGALITÉ DES SEXES

Une éducation fondée sur l'égalité des sexes exige l'inclusion des expériences, perceptions et points de vue des filles et des femmes aussi bien que ceux des garçons et des hommes dans toutes les facettes de l'éducation. Elle se concentre d'abord sur les filles pour corriger les iniquités du passé. En général, les stratégies d'inclusion qui favorisent la participation des filles atteignent aussi les garçons qui sont exclus par les styles d'enseignement et le contenu de programmes d'études plus traditionnels.

Les principes de l'égalité des sexes sont les suivants :

- tous les élèves ont droit à un environnement d'apprentissage sans distinction de sexe;
- tous les programmes scolaires et décisions ayant trait à la carrière doivent être retenus en vertu de l'intérêt et de l'aptitude de l'élève sans distinction de sexe;
- l'égalité des sexes touche également la classe sociale, la culture, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle et l'âge;
- l'égalité des sexes exige sensibilité, détermination, engagement, et vigilance à long terme;
- le fondement de l'égalité des sexes est la coopération et la collaboration entre les élèves, les éducateurs, les organismes éducatifs, les familles et les membres des différentes communautés.

La recherche avance les stratégies générales suivantes pour un enseignement sans distinction de sexe :

- s'engager à se renseigner sur l'enseignement égalitaire et à le pratiquer;
- créer un environnement positif pour tous les élèves, sans considération de facteurs tels le sexe, les aptitudes et l'ascendance culturelle;
- souligner les aspects sociaux et l'utilité des activités, compétences et connaissances;
- donner l'exemple d'un comportement sans parti pris - utiliser un langage inclusif, parallèle ou dépourvu de connotation sexiste;
- enseigner aux élèves des deux sexes à reconnaître et à éliminer les injustices qu'ils observent;

- se déplacer dans la salle de classe, faire asseoir les garçons et filles de façon qu'ils ne forment pas des blocs distincts, regrouper les pupitres de façons variées - on peut ainsi focaliser plus d'attention sur les élèves silencieux;
- s'assurer que toutes les ressources utilisées en classe sont sans parti pris contre l'autre sexe;
- observer ses propres techniques de questionnement - à qui posez-vous le plus souvent des questions et pourquoi? Habituellement, posez-vous des questions d'approfondissement ou des questions à indice aussi bien aux filles qu'aux garçons?
- fournir des stratégies spécifiques, des occasions particulières et des ressources visant à encourager les élèves à réussir dans des matières où ils sont d'ordinaire faiblement représentés;
- modifier le contenu, le style d'enseignement et les pratiques d'évaluation pour rendre des sujets non traditionnels plus pertinents et plus intéressants pour les garçons et les filles;
- avoir conscience des pratiques discriminatoires acceptées au niveau de l'activité physique - sports d'équipe, financement des athlètes et choix en matière de programmes d'éducation physique;
- faire respecter les mêmes normes uniformes au niveau de la performance, de la courtoisie, de la conduite et de la tenue vestimentaire;
- concevoir des leçons qui permettent d'explorer de nombreuses perspectives et utiliser différentes sources d'information - parler aussi bien d'expertes que d'experts;
- accorder aux élèves davantage de temps pour répondre aux questions - un rythme rapide favorise habituellement les garçons qui participent plus volontiers aux discussions en classe;
- échanger l'information et tisser un réseau de collègues engagés en matière d'égalité;
- demander à des collègues d'assister à une leçon et discuter des partis pris qu'ils ont pu y déceler;
- avoir une attitude cohérente.

Le présent sommaire est tiré du *Preliminary Report of the Gender Equity Advisory Committee* reçu par le ministère de l'Éducation en février 1994 et d'une étude de la documentation associée.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Qu'est-ce que la Technologie de l'information?

La Technologie de l'information décrit l'emploi des outils et des dispositifs électroniques qui nous permettent de créer, d'explorer, de transformer et d'exprimer l'information.

Pourquoi intégrer la Technologie de l'information dans le programme d'études?

À mesure que le Canada passe d'une économie agricole et industrielle à l'ère de l'information, les élèves doivent acquérir de nouvelles compétences, connaissances et attitudes. Le programme de Technologie de l'information a été conçu en vue de l'intégration dans tous les nouveaux programmes d'études afin que les élèves sachent utiliser les ordinateurs et acquièrent les connaissances technologiques requises dans le monde du travail.

Dans l'ensemble, les élèves acquerront des compétences dans les domaines suivants : analyse et évaluation d'information, traitement de texte, analyse de banques de données, gestion de l'information, applications graphiques et multimédias. Les élèves identifieront aussi les questions éthiques et sociales associées à l'utilisation de la technologie de l'information.

La technologie de l'information faisant partie intégrante du programme, l'élève pourra :

- faire preuve de compétence dans le maniement des instruments d'information;
- manifester sa compréhension de la structure et des concepts de la technologie de l'information;
- établir des rapports entre la technologie de l'information et les préoccupations personnelles et sociales;
- définir un problème et élaborer les stratégies permettant de le résoudre;
- appliquer les critères de recherche pour localiser ou envoyer de l'information;
- transférer l'information en provenance de sources externes;
- évaluer l'information quant à son authenticité et à sa pertinence;

- réorganiser l'information pour lui donner une nouvelle signification;
- modifier, réviser et transformer l'information;
- appliquer les principes de conception qui affectent l'apparence de l'information;
- faire passer un message à un public donné à l'aide de la technologie de l'information.

Les composantes du programme sont les suivantes :

Fondement, Exploration, Transformation et Expression

Fondement : les compétences physiques ainsi que l'entendement intellectuel et personnel de base requis pour l'utilisation de la technologie de l'information; l'aptitude à l'apprentissage autonome et les attitudes sociales responsables;

Exploration : la définition d'un problème en vue d'établir un objectif précis pour les stratégies de recherche et les techniques d'extraction;

Transformation : filtrage, organisation et traitement de l'information;

Expression : conception, intégration et présentation d'un message à l'aide d'une information textuelle, sonore et visuelle.

Cette information est tirée de *Draft Information Technology Curriculum K-12* qui est en cours d'élaboration.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Qu'est ce que l'Éducation aux médias?

L'Éducation aux médias est une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire de l'étude des médias. L'Éducation aux médias aborde les concepts clés des médias et se penche sur des questions globales telles que l'histoire et le rôle des médias dans différentes sociétés ainsi que les enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels associés aux médias. Plutôt que d'approfondir les concepts comme le ferait un cours d'Étude des médias,

l'Éducation aux médias s'intéresse à la plupart des concepts importants liés aux médias dans les rapports qu'ils entretiennent avec diverses disciplines.

Pourquoi enseigne-t-on l'Éducation aux médias dans les écoles de la C.-B.?

La vie des élèves d'aujourd'hui est envahie par la musique populaire, la télévision, le cinéma, la radio, les revues, les jeux informatiques de même que les services d'information, les médias et les messages médiatisés. L'éducation aux médias développe la capacité qu'ont les élèves de réfléchir de manière critique et autonome sur les sujets qui les affectent. L'éducation aux médias encourage les élèves à identifier et à examiner les valeurs que contiennent les messages médiatisés. Elle les invite aussi à comprendre que ces messages sont produits pour informer, persuader et divertir dans des buts divers. L'éducation aux médias aide les élèves à comprendre les distorsions que peut entraîner l'emploi de pratiques et de techniques médiatisées particulières. Toutes les matières présentent des occasions d'apprentissage en éducation aux médias. L'éducation aux médias ne fait pas l'objet d'un programme d'études à part.

Les **concepts clés** de l'éducation aux médias sont les suivants:

- l'analyse de produits médiatiques (objet, valeurs, représentation, codes, conventions, caractéristiques et production);
- interprétation et influence du public (interprétation, influence des médias sur le public, influence du public sur les médias);
- médias et société (contrôle, portée).

Exemples d'intégration des concepts clés :

Language Arts English et Français langue - les élèves font la critique de publicités et en examinent les points de vue;

Arts visuels - les élèves analysent l'attrait qu'exerce une image selon l'âge, le sexe, la situation, etc. du public prévu;

Art dramatique - les élèves font la critique de pièces de théâtre professionnelles et amateurs, de films dramatiques et d'émissions de télévision pour en déterminer l'objet;

Sciences humaines - les élèves comparent la représentation des Premières Nations dans les médias au fil des ans.

Formation personnelle et sociale - les élèves examinent l'influence des médias sur les concepts corporels et sur les choix de vie saine.

Ce sommaire est tiré de *A Cross-curricular Planning Guide for Media Education* préparé en 1994 par la Canadian Association for Media Education pour le compte du Bureau des programmes d'études.

ÉDUCATION AU MULTICULTURALISME ET À L'ANTIRACISME

Qu'est-ce que l'Éducation au multiculturalisme?

L'Éducation au multiculturalisme met l'accent sur la promotion de la compréhension, du respect et de l'acceptation de la diversité culturelle dans notre société.

L'Éducation au multiculturalisme consiste à :

- reconnaître que chaque personne appartient à un groupe culturel;
- accepter et apprécier la diversité culturelle comme élément positif de notre société;
- affirmer que tous les groupes ethnoculturels sont égaux dans notre société;
- comprendre que l'Éducation au multiculturalisme s'adresse à tous les élèves;
- reconnaître que la plupart des cultures ont beaucoup en commun, que les similitudes interculturelles sont plus nombreuses que les différences et que le pluralisme culturel est une facette positive de la société;
- affirmer et développer l'estime de soi fondée sur la fierté du patrimoine et donner aux élèves l'occasion d'apprécier le patrimoine culturel d'autrui;
- promouvoir la compréhension interculturelle, le civisme et l'harmonie raciale.

Qu'est ce que l'Éducation à l'antiracisme?

L'Éducation à l'antiracisme favorise l'élimination du racisme en identifiant et en changeant les politiques et pratiques institutionnelles et en reconnaissant les attitudes et comportements individuels qui contribuent au racisme.

L'éducation à l'antiracisme consiste à :

- présenter la nécessité de réfléchir sur ses propres attitudes vis-à-vis des races et de l'antiracisme;
- comprendre les causes du racisme afin de parvenir à l'égalité;
- identifier le racisme et l'examiner tant au niveau personnel qu'institutionnel;
- reconnaître le fait que la lutte contre le racisme est une responsabilité personnelle;
- s'efforcer d'éliminer les obstacles systémiques qui marginalisent des groupes d'individus;
- donner aux individus l'occasion d'agir pour éliminer toute forme de racisme y compris les stéréotypes, les préjugés et la discrimination.

Pourquoi enseigne-t-on l'Éducation au multiculturalisme et à l'antiracisme dans les écoles de la C.-B.?

Le multiculturalisme et l'antiracisme contribuent à la qualité de l'enseignement en offrant des expériences d'apprentissage qui valorisent la force basée sur la diversité et l'équité sociale, économique, politique et culturelle. L'éducation au multiculturalisme et à l'antiracisme offre aussi aux élèves des expériences d'apprentissage qui contribuent à leur développement social, émotionnel, esthétique, artistique, physique et intellectuel. Les apprenants y puiseront les connaissances et compétences sociales requises pour interagir efficacement avec des cultures variées. On y reconnaît également l'importance de la collaboration entre élèves, parents, éducateurs et groupes qui oeuvrent pour la justice sociale au sein du système éducatif.

Les concepts clés de l'éducation au multiculturalisme et à l'antiracisme sont les suivants :

- favoriser la compréhension et le respect de la diversité culturelle;
- augmenter la communication créatrice interculturelle dans une société pluraliste;
- garantir l'égalité d'accès aux programmes de qualité visant la performance pédagogique pour tous les apprenants quels que soient leur culture, leur nationalité d'origine, leur religion, ou leur classe sociale;
- développer l'estime de soi, le respect de soi-même et des autres et la responsabilité sociale;
- combattre et éliminer les stéréotypes, les préjugés, la discrimination et toute autre forme de racisme;
- inclure les expériences de tous les élèves dans les programmes d'études.

Exemples de l'intégration au niveau des matières :

Beaux-Arts - les élèves identifient des façons dont les Beaux-Arts dépeignent les expériences culturelles;

Lettres et Sciences humaines - les élèves identifient les similitudes et les différences entre le mode de vie, l'histoire, les valeurs et les croyances de divers groupes culturels;

Mathématiques, Sciences - les élèves reconnaissent le fait que les individus et les groupes culturels ont employé des méthodes différentes et communes pour calculer, enregistrer des faits numériques et mesurer;

Éducation physique - les élèves apprennent à apprécier les jeux et les danses de groupes culturels variés.

Ce sommaire est tiré de *Multicultural and Antiracism Education - Planning Guide (Draft)*, élaboré en 1994 par le Social Equity Branch.

SCIENCE-TECHNOLOGIE-SOCIÉTÉ

Qu'est-ce que Science-Technologie-Société?

Science-Technologie-Société (STS) aborde notre compréhension des inventions et des découvertes et l'effet qu'ont la science et la technologie sur le bien-être des individus et sur la société globale.

L'étude de Science-Technologie-Société comprend :

- les contributions de la technologie aux connaissances scientifiques et vice versa;
- la notion que les sciences et la technologie sont des expressions de l'histoire, de la culture et d'un éventail de facteurs personnels;
- les processus scientifiques et technologiques comme l'expérimentation, l'innovation et l'invention;
- le développement d'une conscience éveillée à l'éthique, aux choix et à la participation aux sciences et à la technologie.

Pourquoi intégrer STS au programme d'études?

STS a pour but d'aider les apprenants à examiner, à analyser, à comprendre et à expérimenter l'interconnexion dynamique qui existe entre la science, la technologie et les systèmes humains et naturels.

Grâce à l'étude de STS dans diverses matières les élèves pourront :

- acquérir les connaissances et développer les compétences favorisant une attitude critique et une ouverture à l'innovation;
- utiliser des outils, processus et stratégies en vue de relever le défi des enjeux les plus nouveaux;
- reconnaître et examiner l'évolution des découvertes scientifiques, des changements technologiques et du savoir humain au fil des siècles dans le contexte de nombreux facteurs sociétaux et humains;
- éveiller leur conscience aux valeurs, décisions personnelles et actions responsables en matière de science et de technologie;

- explorer les processus scientifiques et les solutions technologiques;
- collaborer à des solutions responsables et créatrices faisant appel à la science et à la technologie.

Les **composantes** de STS sont les suivants: Systèmes humains et naturels, Inventions et découvertes, Outils et processus, Société et changement

Chaque composante peut être étudiée dans divers contextes tels que l'économie, l'environnement, l'éthique, les structures sociales, la culture, la politique et l'éducation. Chacun de ces contextes représente une perspective unique permettant d'explorer les rapports critiques qui existent et les défis que nous devons relever en tant qu'individus et en tant que société globale.

Exemples de liens avec les matières :

Arts visuels - les exigences des artistes visuels ont entraîné la mise au point de nouvelles technologies et techniques, p. ex. nouveaux pigments permanents, vernis frittés, instruments de dessin;

Language Arts English et Français langue - de nombreuses technologies ont récemment révolutionné la manière dont on écoute, écrit et parle; p. ex. les disques compacts, la messagerie vocale, la synthèse vocale;

Éducation physique - la façon dont la technologie a affecté notre compréhension des rapports entre l'activité et le bien-être.

Ce sommaire est basé sur *Science-Technology-Society—A Conceptual Framework*, Bureau des programmes d'études, 1994

BESOINS PARTICULIERS

Les élèves présentant des besoins particuliers sont les élèves qui ont des handicaps d'ordre intellectuel, physique ou émotif ou encore sur le plan de l'apprentissage, de la perception ou du comportement; ceux qui sont doués ou talentueux et ceux qui ont besoin d'adaptations et de services particuliers pour réaliser leur potentiel individuel.

Tous les élèves peuvent bénéficier d'un milieu d'apprentissage inclusif qui se trouve enrichi par la diversité des personnes qui le composent. Les élèves ont de meilleures perspectives de réussite lorsque les résultats d'apprentissage prescrits et des ressources recommandées tiennent compte d'un large éventail de besoins, de styles d'apprentissage et de modes d'expression chez les élèves.

Les éducateurs contribuent à créer des milieux d'apprentissage inclusifs en prêtant attention à ce qui suit :

- des activités qui visent le développement et la maîtrise des compétences fondamentales (lecture et écriture de base);
- une gamme d'activités et d'expériences d'apprentissage coopératif dans l'école et la collectivité; et l'application de compétences pratiques dans des milieux variés;
- des renvois aux ressources, à l'équipement et à la technologie d'apprentissage spécialisés;
- des exemples d'adaptations en fonction des besoins particuliers (incorporer des adaptations ou extensions au contenu, au processus, au rythme et à l'environnement d'apprentissage; proposer des méthodologies ou des stratégies alternatives; renvoyer à des services spéciaux);
- diverses façons, pour l'élève, de rendre compte de son apprentissage, en dehors des activités traditionnelles (p. ex. dramatiser des événements pour manifester sa compréhension d'un poème, dessiner les observations faites en classe de sciences, composer et jouer un morceau de musique);

- la promotion des capacités et des contributions des enfants et des adultes présentant des besoins particuliers;
- la participation à l'activité physique.

Tous les élèves s'efforcent d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. Nombreux sont les élèves présentant des besoins particuliers qui apprennent la même chose que l'ensemble des élèves. Dans certains cas, les besoins et aptitudes de ces élèves sont tels qu'il faut adapter ou modifier les programmes éducatifs. Le programme de l'élève pourra inclure un enseignement régulier dans certaines matières, tandis que d'autres matières seront modifiées et d'autres encore, adaptées. Ces adaptations et modifications sont spécifiées dans le plan d'apprentissage individualisé (PAI) de l'élève.

Le programme adapté aborde les résultats d'apprentissage du programme officiel, mais fait l'objet d'adaptations pour que l'élève puisse participer au programme. Ces adaptations incluent des formats différents pour les ressources (braille, livres enregistrés sur cassette), pour les stratégies d'enseignement (p. ex. emploi d'interprètes, signaux visuels, aides à l'apprentissage) et pour les procédures d'évaluation (p. ex. examen oral, temps supplémentaire). On fera aussi des adaptations au niveau de l'enchaînement des compétences, du rythme, de la méthodologie, du matériel, de la technologie, de l'équipement, des services et de l'environnement. Les élèves qui participent à des programmes adaptés sont évalués selon les normes accompagnant le programme et reçoivent les mêmes crédits que les autres.

Le programme modifié vise des résultats d'apprentissage choisis spécifiquement pour répondre aux besoins particuliers de l'élève; ces résultats diffèrent passablement de ceux du programme d'études officiel. Par exemple, un élève de 5^e année peut travailler, en art du langage, à la reconnaissance de panneaux indicateurs usuels et à l'utilisation du téléphone. Dans ce cas-là, les résultats

d'apprentissage sont très différents de ceux que s'efforce d'atteindre la majorité des autres élèves. Les élèves inscrits aux programmes modifiés sont évalués en fonction des buts et objectifs établis dans leur plan d'apprentissage individualisé.

Publications du Ministère à l'appui des enseignants dont les élèves présentent des besoins particuliers

Les publications ci-dessous sont actuellement disponibles auprès du Bureau des ressources d'apprentissage ou sont sur le point de l'être si elles sont en cours d'élaboration :

The Universal Playground: A Planning Guide (Ministère de l'Éducation, 1991, FCG 129)

Hard of Hearing and Deaf Students—A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1994, RB0033)

Special Education Services—A Manual of Policies, Procedures and Guidelines (Ministère de l'Éducation, Version préliminaire de la réponse - décembre 1994)

I.E.P. Planning Resource (Ministère de l'Éducation, 1995)

Students with Visual Impairments — A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Gifted Students — A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Foundation Studies Supplement : Essential and Supportive Skills for Students with Intellectual Disabilities — A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Teaching for Student Differences — A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Resource Handbook for Adapted Curriculum Software (Ministère de l'Éducation, 1995)

Awareness Series (Ministère de l'Éducation, 1995)

Le présent sommaire est tiré de *Handbook for Curriculum Developers* (février 1994) et de *Special Education Services - A Manual of Policies, Procedures and Guidelines* (Version préliminaire de la réponse, décembre 1994).

ANNEXE D

MESURE ET ÉVALUATION



MESURE ET ÉVALUATION

Les résultats d'apprentissage, qui sont exprimés en termes mesurables, servent de fondement à l'élaboration d'activités d'apprentissage et de stratégies de mesure et d'évaluation. La mesure des résultats s'effectue grâce au rassemblement systématique d'informations sur ce que l'élève connaît, ce qu'il est capable d'accomplir et ce vers quoi il tend. Les méthodes servant à cette mesure comprennent notamment, l'auto-évaluation de l'élève, l'évaluation du rendement, l'évaluation de portfolios et les rencontres. Ces méthodes s'appuient sur les instruments suivants : l'observation, les devoirs quotidiens, les jeux-questionnaires, les échantillons de travaux de l'élève, les épreuves écrites, les échelles d'appréciation globales, les projets et les comptes rendus oraux et écrits. Subséquemment, le rendement de l'élève est évalué à partir de l'information recueillie lors des activités de mesure. Pour parvenir à porter des jugements sur le rendement de l'élève en fonction des résultats prescrits, l'enseignant puise dans sa capacité d'introspection, ses connaissances en matière d'apprentissage et son expérience auprès des élèves; il se sert également des critères précis qu'il aura lui-même établis.

L'évaluation s'avère la plus avantageuse pour l'élève lorsqu'elle a lieu de façon régulière et continue. Lorsque l'évaluation est perçue par tous comme une occasion de favoriser l'apprentissage et non comme un jugement définitif, elle renseigne l'élève sur ses points forts et lui indique des manières de les améliorer. L'élève peut alors se servir de cette information pour réorienter ses efforts, élaborer des plans et déterminer ses propres objectifs d'apprentissage à venir.

L'évaluation peut revêtir les formes suivantes, selon le but poursuivi.

- L'évaluation critérielle sert à évaluer le rendement de l'élève en classe. Elle se fonde sur des critères qui ont été établis à partir des résultats d'apprentissage décrits dans le programme d'études provincial. Les critères témoignent du rendement de l'élève dans le cadre d'activités d'apprentissage spécifiques. Dans les cas où le programme d'un élève est modifié de façon substantielle, l'évaluation peut se fonder sur des objectifs individuels. Ces modifications sont inscrites dans le plan d'apprentissage individualisé (PAI).
- L'évaluation normative sert à effectuer des évaluations de système à grande échelle. Un système d'évaluation normative ne doit pas servir à l'évaluation en classe parce qu'une classe ne constitue pas un groupe témoin assez important. L'évaluation normative permet de comparer le rendement d'un élève à celui des autres élèves. Cette comparaison se fonde sur une distribution «normale». La distribution normale illustre comment le rendement dans un domaine particulier est réparti dans l'ensemble de la population. Pour que l'évaluation normative soit utilisée judicieusement, il faut que le rendement de l'élève soit comparé à un groupe témoin suffisamment important pour représenter une population. Le fait de placer le rendement de l'élève sur une courbe de distribution normale ne permet pas d'obtenir une idée précise des progrès de l'élève; il permet simplement de comparer le rendement de l'élève à celui des autres et non de déterminer dans quelle mesure un élève satisfait aux critères d'un ensemble précis de résultats d'apprentissage.

ÉVALUATION CRITÉRIELLE

L'évaluation critérielle permet de comparer le rendement d'un élève à des critères établis plutôt qu'au rendement des autres élèves. À ce sujet, le programme d'études officiel exige que des critères soient établis en fonction des résultats d'apprentissage énumérés dans les composantes du programme de Beaux-Arts 11.

Les critères constituent le fondement de

l'évaluation des progrès l'élève; ils déterminent les aspects critiques d'un rendement ou d'un produit, qui décrivent en termes précis les éléments pris en compte dans l'atteinte des résultats d'apprentissage. Les critères peuvent servir à évaluer le rendement de l'élève en fonction des résultats d'apprentissage. Ainsi, les critères de pondération, les échelles d'appréciation ou les rubriques de rendement (c'est-à-dire les cadres de référence) constituent trois moyens qui permettent d'évaluer le rendement de l'élève à partir de critères.

Les échantillons de rendement de l'élève doivent refléter les résultats d'apprentissage et les critères établis. Ces échantillons permettront de clarifier et de rendre explicites les liens qui existent entre l'évaluation, les résultats d'apprentissage, les critères et la mesure. (Étant donné que le rendement de l'élève n'est pas un produit et qu'il ne peut donc être reproduit, il sera nécessaire de fournir une description de l'échantillon de rendement.)

L'évaluation critérielle pourra comporter les étapes énumérées ci-dessous.

1. Déterminer les résultats d'apprentissage prescrits (tels qu'énoncés dans les ensembles de ressources intégrées).
2. Déterminer les résultats d'apprentissage clés se rapportant à l'enseignement et à l'apprentissage.
3. Déterminer et fixer des critères.
4. Faire participer l'élève, lorsqu'il y a lieu, à la détermination des critères.
5. Prévoir des activités d'apprentissage qui permettront à l'élève d'acquérir les connaissances ou les compétences énoncées dans les critères.
6. Informer l'élève des critères qui serviront à l'évaluation de son travail, avant le début de l'activité d'apprentissage.
7. Fournir des exemples du niveau de rendement escompté.
8. Mettre en place les activités d'apprentissage.
9. Utiliser diverses méthodes d'évaluation selon les tâches assignées

et les élèves intéressés.

10. Revoir les données d'évaluation et évaluer le rendement ou la qualité du travail de chaque élève en fonction des critères.
11. Transmettre les résultats de l'évaluation à l'élève et aux parents.

TRANSMISSION OFFICIELLE DES RÉSULTATS SCOLAIRES

La loi stipule que l'enseignant doit remettre aux parents, chaque année, trois comptes rendus officiels des résultats de l'élève. Les directives suivantes constituent des suggestions concernant l'attribution de cotes. Celles-ci sont utilisées afin d'indiquer le niveau de rendement d'un élève en fonction des résultats d'apprentissage prescrits. Elles peuvent être attribuées pour une activité, une unité d'études, un trimestre, une note finale à la fin de l'année ou encore à la fin d'un cours ou d'une matière.

Attribution de cotes pour une activité ou un projet

1. Détermination des résultats d'apprentissage particuliers à l'activité et à l'unité dans le but de clarifier ce que l'élève doit savoir et être capable d'accomplir.
Les résultats d'apprentissage prescrits dans le programme d'études provincial sont de nature générale. L'enseignant détermine des objectifs plus précis pour les activités d'apprentissage.
2. Établissement des critères particuliers à l'activité et à l'unité.
Il est utile que l'élève participe à la détermination des critères. Ainsi, il comprend mieux ce qu'il est censé pouvoir accomplir.
3. Élaboration de différents niveaux de rendement ou modèles.
L'élève a davantage la possibilité de réussir s'il comprend clairement les critères et le niveau de rendement escompté.
4. Participation de l'élève à des activités d'apprentissage qui lui permettent de mettre des habiletés en pratique et d'acquérir les connaissances requises.
Le retour d'information est fourni dans le but

d'aider l'élève à poursuivre son apprentissage. Les exercices pratiques lui permettent de satisfaire aux critères et d'atteindre le niveau de rendement escompté. Les résultats obtenus lors des exercices pratiques appuient l'apprentissage de l'élève, mais ils ne doivent pas entrer en ligne de compte dans l'évaluation trimestrielle, ni dans l'attribution de la cote finale.

5. Démonstration des connaissances acquises grâce aux occasions fournies par l'enseignant.
L'enseignant peut demander à l'élève d'exprimer les connaissances qu'il a acquises de différentes manières. Les données sur l'évaluation sont recueillies à partir d'épreuves, d'observations de l'enseignant, de rencontres, de l'auto-évaluation de l'élève, des travaux écrits, de portfolios et de tâches liées au rendement.
6. Évaluation du niveau de rendement en fonction des critères.
L'évaluation du rendement de chaque élève se fonde sur les données d'évaluation recueillies; elle est ensuite comparée aux critères établis.
7. Attribution d'une cote pour un ensemble d'activités.
La cote indiquée dans quelle mesure l'élève a satisfait aux critères. L'enseignant ajoute souvent des commentaires écrits à la cote, à l'intention de l'élève. De cette façon, l'élève obtient l'information dont il a besoin afin de poursuivre son apprentissage.

L'exemple suivant contient des critères d'évaluation généraux pour la danse. Ces critères doivent manifestement être adoptés dans des situations précises, comme en font état les étapes énumérées ci-dessus.

1. Critères techniques :

- exécution d'une habileté précise (dans le cadre d'un style de danse);
- alignement;
- équilibre;
- respiration;
- coordination;
- maîtrise;
- souplesse;

- force;
- nuances;
- rythme.

2. Critères relatifs à la composition. Celle-ci :

- comporte une certaine originalité;
- comporte une structure (c'est-à-dire qu'elle possède un début, un milieu et une fin);
- comprend des transitions;
- demeure centrée sur le sujet durant toute l'oeuvre;
- illustre les éléments fondamentaux de la danse.

3. Critères d'interprétation :

- mémorisation de la danse;
- projection/concentration;
- utilisation efficace des nuances;
- interprétation qui répond à l'intention du mouvement;
- effet global.

4. Critères relatifs au travail en classe (observation de la participation en classe).

L'élève :

- porte une tenue qui convient;
- intensifie l'effort physique;
- se concentre sur la tâche à accomplir;
- coopère avec les autres;
- manifeste une ouverture d'esprit face à de nouvelles expériences;
- participe.

5. Critères écrits et oraux (critères propres à l'activité ou à la tâche). L'élève :

- décrit ce qu'il voit;
- exprime son opinion;
- défend son opinion;
- se reporte à des éléments de la danse;
- utilise le vocabulaire de la danse.

Le document intitulé *Lignes directrices relatives à la transmission des résultats scolaires* (Septembre 1994) établit les directives et la politique ayant trait à l'évaluation et au compte rendu des progrès de l'élève. Cet énoncé stipule que la transmission des résultats de l'élève doit être effectuée en fonction des résultats d'apprentissage prescrits. Les sections suivantes du présent ensemble de ressource

intégrées (ERI) contiennent des exemples d'évaluation critérielle à l'intention de l'enseignant. Chaque exemple illustre de quelles façons l'enseignant peut incorporer les critères fondés sur les résultats d'apprentissage prescrits dans son enseignement et dans l'évaluation des travaux de l'élève pour le cours de Beaux-Arts 11.

Ces résultats d'apprentissage, exprimés en termes mesurables, constituent le fondement de l'élaboration des activités d'apprentissage, des stratégies d'évaluation et de l'évaluation critérielle. Les exemples ci-dessous peuvent inclure les éléments suivants en totalité ou en partie :

- la documentation permettant de constituer le cadre de l'enseignement et de l'évaluation;
- les résultats d'apprentissage énoncés dans le programme d'études officiel de beaux-arts;
- les attitudes et les habiletés qui seront évaluées, telles l'habileté à résoudre des problèmes et l'habileté à communiquer;
- les tâches liées à l'évaluation ou au rendement;
- l'information sur la façon dont les critères seront appliqués à la mesure et à l'évaluation;
- l'échelle globale, l'échelle de rendement ou la rubrique qui servira à l'évaluation.

Les exemples d'évaluation critérielle ci-dessous sont regroupés selon les domaines de la discipline auxquels ils conviennent le mieux. Nous avons tenté de représenter plusieurs styles d'évaluation. Les enseignants peuvent, s'ils le désirent, adapter les styles utilisés dans ces domaines à d'autres domaines auxquels ils pourraient convenir tout aussi bien.

Dans certains cas, que nous avons indiqués, les exemples se rapportent directement aux modèles de contenu décrits dans le corps du présent document.

1. DANSE : CHORÉGRAPHIE

Chaque représentation ou chorégraphie collective traitée dans l'exemple ci-dessous peut être évaluée par l'enseignant et les élèves.

L'enseignant peut se servir d'une échelle d'appréciation critérielle fondée sur les éléments et les principes de la danse, comme le démontrent les lignes qui suivent. Dans cet exemple, l'évaluation peut être utilisée pour tous les élèves qui participent à la représentation faisant l'objet de l'évaluation.

Critères

Dans quelle mesure l'oeuvre démontre-t-elle l'utilisation et la compréhension :

- des éléments requis :
 - le mouvement isolé;
 - la contraction;
 - le polycentrisme;
 - la syncope;
 - le changement de niveau;
 - les pas marchés;
 - les tours.
- de la structure :
 - l'utilisation des transitions;
 - l'originalité.
- de l'échelle d'évaluation :
 - 3 l'élément est présenté clairement;
 - 2 l'élément n'est pas clair, nécessite plus de preuves, ne comporte pas toutes les qualités nécessaires;
 - 1 l'élément est suggéré sans être montré complètement;
 - 0 l'élément n'est pas inclus.

Auto-évaluation du travail du groupe

Les élèves peuvent se guider sur un questionnaire détaillé comme celui-ci pour effectuer leur auto-évaluation :

1. Quel est la réalisation la plus positive de votre groupe? Comment l'avez-vous accomplie?
2. Quel est la plus grande difficulté que votre groupe a rencontrée? Avez-vous réussi à la résoudre? Si non, pour quelles raisons?
3. Expliquez votre attitude envers le projet et le groupe. Votre attitude a-t-elle changé durant le projet? Si oui, pour quelles raisons et de quelle manière?
4. Décrivez comment vous avez participé au projet du groupe.
5. Qui a le plus aidé votre groupe? De quelle façon?
6. Seriez-vous prêt à changer votre manière d'aborder le travail en groupe à l'avenir? Si oui, comment?

Quelle note représente le mieux votre participation au travail de votre groupe? (5 représente la plus haute note)

Encerclez la note : 5 4 3 2 1

Liste de contrôle du rendement

L'élève peut évaluer d'autres groupes, à titre non officiel, en se servant d'une liste de contrôle qu'il peut remplir lorsqu'il assiste à une représentation. Ainsi : *le danseur s'est-il rappelé de la séquence? Les mouvements sont-ils effectués avec précision? La danseuse fait-elle preuve d'une bonne projection et d'une bonne concentration? Les nuances sont-elles manifestes? Le rythme est-il clair?*

2. DANSE : STYLES PROPRES À LA DANSE DE JAZZ

Contexte

Dans l'exemple ci-dessous, les élèves venaient de commencer l'unité d'études. Ils avaient appris les principes d'un échauffement sans risques et avaient participé à un échauffement de danse de jazz.

Résultats d'apprentissage

L'enseignant, en collaboration avec les élèves, a décidé de fonder son évaluation sur les résultats d'apprentissage suivants (tirés des résultats énumérés dans l'ensemble de ressources intégrées).

L'élève pourra :

- créer ou interpréter une oeuvre dramatique qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre dramatique qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline en vue de communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art.
- créer ou interpréter une oeuvre dramatique qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;

- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont des idées, des pensées, des sentiments ou des messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes.

Outre ces objectifs, l'enseignant a également évalué :

- l'effort quotidien de l'élève;
- l'habileté de l'élève à résoudre des problèmes;
- la participation de l'élève au travail du groupe.

Préparation de l'évaluation

Les élèves :

- ont reçu un plan devant servir à l'analyse du mouvement (p. ex. utilisation de l'espace);
- ont regardé une danse de jazz sur bande vidéo et en ont discuté à partir du cadre;
- ont regardé une autre danse de jazz et ont consigné leur analyse;
- ont appris une séquence d'une danse de jazz, une section à la fois, au cours des quelques périodes de cours suivantes;
- ont exécuté la séquence;
- ont exprimé leurs réactions relativement aux représentations données par d'autres (techniques d'interprétation des autres);
- ont appris les qualités particulières qui permettent de créer des danses de jazz (p. ex. l'utilisation du mouvement isolé);
- ont travaillé en petits groupes pour créer, revoir, répéter et interpréter une séquence dans le style de la danse de jazz.

Il est possible d'inclure ces activités dans une série de dix à quinze périodes de cours consécutives.

Définition des critères

Le Ministère a décidé que les élèves devaient être évalués à partir de critères qui répondent aux questions suivantes : Dans quelle mesure l'élève montre-t-il qu'il a utilisé et compris :

- la technique de base de l'échauffement pour la danse de jazz?
Les habiletés spécifiques peuvent inclure les pliés, les tendus, le mouvement isolé, les sauts et les battements.

- les éléments de la danse en analyse écrite? Ces éléments peuvent inclure notamment, les nuances, l'utilisation de l'espace, le rythme, les pas, la relation entre les danseurs, les costumes et les accessoires utilisés ainsi que l'accompagnement musical.

Mesure et évaluation du rendement de l'élève

Chaque élève a tenu un journal d'auto-évaluation de ses créations et de l'acquisition de ses habiletés. L'enseignant a attribué une note quotidienne à l'élève pour la qualité de sa participation et l'application dont il a fait preuve. L'élève a remis à l'enseignant une analyse écrite de la bande vidéo qu'il a visionnée. L'enseignant, par ailleurs, a évalué les progrès techniques des danseurs, en observant des interprétations en direct et des bandes vidéo. Les élèves se sont ensuite évalués entre eux sur le plan des techniques d'interprétation. Enfin, les élèves ont évalué leur participation au travail de groupe à l'aide d'une échelle d'appréciation, puis les élèves et l'enseignant ont évalué la chorégraphie de chaque groupe.

L'analyse écrite de la bande vidéo que les élèves ont visionnée était fondée sur les critères suivants :

- le domaine à évaluer;
- l'analyse de la danse de jazz, grâce à un plan comportant les éléments de la danse;
- le titre de la bande vidéo ou du film;
- le style de danse observé;
- les commentaires sur les nuances, l'utilisation de l'espace, le rythme, les pas, les relations entre les danseurs, les costumes, les accessoires et l'accompagnement musical;
- les aspects que les élèves ont le plus aimés dans cette bande vidéo;
- les aspects que les élèves ont le moins aimés dans cette bande vidéo;
- le commentaire général.

Le journal de l'élève a été évalué à partir des critères suivants :

- la présence de dossiers quotidiens complets;
- la reconnaissance de ses points forts et de ses faiblesses;

- l'examen des choix créatifs qu'il a faits;
- le degré de succès de son travail.

L'enseignant et les élèves ont décidé, d'un commun accord, que la note pour cette partie du cours serait attribuée en fonction des composantes établies et ce, dans les proportions suivantes :

Travail quotidien :	30 %
Technique :	20 %
Travail écrit :	25 % (journal: 20%, analyse écrite : 5%)
Chorégraphie :	20 %
Travail/évaluation du groupe :	5 %

Les représentations en direct ont été évaluées de façon non officielle.

Le travail quotidien a été évalué en fonction de certains points tels qu'une tenue convenable et l'utilisation du matériel approprié, de même qu'en fonction de l'application et de la participation dont l'élève a fait preuve.

La technique des élèves a été évaluée grâce à l'échelle suivante :

- | | |
|---|---|
| 3 | exécution et qualité excellentes; |
| 2 | erreurs mineures; un certain sens des qualités nécessaires; |
| 1 | erreurs majeures; ignorance des règles de sécurité. |

3. ART DRAMATIQUE : CINÉMA ET TÉLÉVISION

Résultats d'apprentissage

L'enseignant, en consultation avec les élèves, a décidé de fonder l'évaluation sur les résultats d'apprentissage suivants, qui se rapportent à la composante intitulée Expression de notre nature humaine.

Créer, interpréter et communiquer

L'élève pourra :

- créer ou interpréter une oeuvre dramatique qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger la façon dont des idées, des pensées, des sentiments ou des messages sont communiqués dans diverses oeuvres d'art créées par d'autres personnes.

Outre ces objectifs, l'enseignant a évalué :

- l'attitude de l'élève face au travail;
- l'habileté de l'élève à résoudre des problèmes en groupe;
- la façon créatrice d'aborder les questions.

Préparation de l'évaluation

L'élève a observé et analysé un genre particulier d'émission de télévision. Il a exploré certaines questions, notamment : *Quel est le but de cette émission? Les techniques audiovisuelles sont-elles utilisées efficacement? Comment les réalisateurs de cette émission souhaitaient-ils que nous réagissions ou que voulaiet-ils que nous en pensions? Quels changements apporteriez-vous à cette émission?*

Dans son journal, l'élève a également analysé les raisons pour lesquelles il a choisi de regarder ces émissions et les aspects qui l'ont influencé. Il a regardé des exemples d'annonces publicitaires et analysé les techniques de ventes qu'utilisent les agences de publicité. Enfin, il a créé soit une campagne de publicité pour un nouveau produit, soit une nouvelle publicité pour un produit existant.

Définition des critères

Les critères d'évaluation suivants ont été élaborés de concert avec les élèves :

Attitudes :

- l'élève collabore;
- l'élève manifeste un sens de l'organisation;
- l'élève applique des stratégies relatives à la prise de décision en groupe.

Capacité à analyser et à interpréter :

- l'élève montre qu'il comprend les techniques utilisées par l'industrie de la publicité;
- l'élève montre qu'il comprend les résultats obtenus grâce à ces techniques;
- l'élève montre qu'il comprend les différents genres d'émission de télévision et les éléments qui les composent.

Expression dans l'action :

- l'élève applique des techniques de publicité à ses propres produits.
- l'élève manifeste des habiletés pour l'animation.

Mesure et évaluation du rendement de l'élève

Chaque élève a tenu un journal à des fins de mesure et d'évaluation. L'élève avait pour tâche d'inscrire ses choix d'émission et de répondre aux questions posées par l'enseignant et les autres élèves.

L'élève a ensuite passé une épreuve écrite portant sur les éléments d'une émission de télévision donnée. Par ailleurs, les notes d'observation quotidiennes ont permis à l'enseignant de suivre de près les progrès de l'élève relativement à la campagne publicitaire. Enfin, l'élève a évalué la participation de chaque membre de son groupe à la fin du projet. Cette évaluation a constitué un pourcentage de sa note finale.

4. MUSIQUE : EXPLORATION DE LA MUSIQUE

Résultats d'apprentissage

L'enseignant, en consultation avec les élèves, a décidé de fonder l'évaluation sur les résultats d'apprentissage suivants qui se rapportent à la composante intitulée Éléments et principes :

Créer, interpréter et communiquer

L'élève pourra :

- créer ou interpréter une oeuvre dramatique qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer ou interpréter une oeuvre dramatique qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline en vue de communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers.

Outre ces objectifs, l'enseignant a évalué :

- l'attitude de l'élève face à la musique;
- l'habileté de l'élève à résoudre des problèmes en groupe;
- les habiletés de l'élève pour l'interprétation/l'enregistrement;
- la communication des idées et de la pensée musicale de l'élève.

Préparation de l'évaluation

L'enseignant a demandé aux élèves d'écouter des exemples représentatifs de compositions qui étaient suffisamment simples pour leur permettre d'identifier les éléments et les principes de la musique. Lorsque toute la classe a été en mesure de déterminer sans peine ces éléments et ces principes, les élèves se sont penchés sur la façon dont ces éléments et principes avaient été agencés dans le but de créer une idée, une ambiance ou un sentiment dans une composition musicale. Les ont travaillé en groupes en vue de créer et d'interpréter leurs propres compositions. L'enseignant a surveillé l'évolution du travail pendant les dix périodes d'une heure consacrées à cet effort collectif.

Définition des critères

L'enseignant et les élèves ont discuté des critères d'évaluation. Ils ont convenu que tous les éléments et les principes pouvaient être facilement définis. Après une période de discussion, ils ont établi que les élèves devaient décrire, par écrit, l'idée, l'ambiance ou le sentiment qu'ils voulaient créer, par écrit. Les groupes devaient également mettre en corrélation au moins un élément ou principe musical avec leurs compositions. Chaque composition a été enregistrée. Les groupes ont ensuite révisé les bandes sonores de manière à faire concorder leurs enregistrements aux descriptions écrites expliquant la façon dont chaque élément et principe leur avaient permis d'élaborer leurs compositions.

Le travail en classe des élèves a été évalué d'après une échelle à quatre points :

- 3 participation tout au long de la classe;
- 2 participation occasionnelle pendant la classe;
- 1 coopération à l'interprétation et à la composition seulement;
- 0 aucune participation ou coopération.

L'enseignant a évalué chaque élève pendant les périodes de cours. Les élèves ont convenu que 50 pour cent de leur note de groupe pourrait porter notamment sur :

- l'interprétation de la composition du groupe;
- la description écrite du groupe expliquant la façon dont les éléments ont été utilisés dans le but de créer un énoncé musical complet.

La participation individuelle des élèves au projet comptait pour l'autre 50 pour cent.

Mesure et évaluation du rendement de l'élève

Les élèves ont formé cinq groupes de travail dans la classe. Au fur et à mesure que les périodes de cours passaient, il devenait manifeste qu'une pensée collective émergeait, dans la plupart des groupes. Dans les autres groupes, la direction du projet reposait sur une ou deux personnes, tandis que le reste du groupe participait peu.

Les compositions ont été interprétées par tous les élèves de chaque groupe. L'enseignant a ensuite discuté des compositions avec chaque élève. Tous les élèves ont réussi à citer bon nombre des éléments et principes contenus dans la composition et l'interprétation.

L'enseignant a tenu un journal quotidien sur la participation de chaque élève. Il a ensuite fait part de ses observations à chacun; l'élève a également eu l'occasion de parler avec l'enseignant des sentiments qu'il éprouvait face à son travail.

Les remarques suivantes découlent de ces discussions; l'enseignant s'en est inspiré lors de la transmission officielle des résultats.

«Dans le groupe 1, les élèves ont réussi à définir huit des dix éléments et principes de la musique, ce qui me permet d'attribuer une note de 80 pour cent à chaque élève (pondérée à 50 pour cent).

Élève A (du groupe 1) : Lorsque l'élève A était en classe, sa note d'application au travail était assez bonne. Cependant, l'élève A a été absente et elle s'est présentée en retard à plusieurs cours; en outre, elle n'a fait que des efforts minimes pour se rattraper. Sur une période de dix cours, elle a reçu une note d'application de 17. Étant donné cette note ($(17/3) \times 100 = 57\%$) l'élève A a reçu une note globale de $(80+57) / 2 = 68,5\%$.

Groupe 2 : Les élèves ont été en mesure de définir sept des dix éléments et principes de la musique, ce qui me permet d'attribuer une note de 70 % à chaque élève (pondérée à 50 pour cent).

Élève B : Cette élève s'est montrée très consciencieuse et elle s'est appliquée le mieux possible pour la plupart des cours. Sa note d'application était de 28. Étant donné cette note ($(28/3) \times 100 = 93\%$), l'élève B a reçu une note globale de $81,5\% ((93+70) / 2)$.»

5. MUSIQUE : CHANT

L'exemple ci-dessous illustre une stratégie visant l'évaluation d'un essai type en fonction des résultats d'apprentissage suivants :

Percevoir, réagir et réfléchir

L'élève pourra :

- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre dramatique en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- décrire ou expliquer comment une oeuvre dramatique donnée appuie ou défie des croyances ou des traditions particulières ou comment elle répond à des préoccupations historiques ou contemporaines.

Outre ces résultats, l'enseignant a évalué la communication des idées et des pensées musicales de l'élève.

Préparation de l'évaluation

L'enseignant a demandé aux élèves d'écouter des exemples représentatifs de musique folklorique canadienne. Ces exemples étaient suffisamment simples pour leur permettre d'identifier les éléments et les principes de la musique. Lorsque toute la classe a été en mesure de déterminer sans peine ces éléments et ces principes, les élèves se sont penchés sur la façon dont ils avaient été agencés dans le but de créer une idée, une ambiance ou un sentiment dans une composition musicale. Les élèves ont ensuite mené une recherche individuelle sur une culture, puis ils ont rédigé un essai sur l'évolution de la musique folklorique de cette culture. Ce projet s'est déroulé à la bibliothèque et dans la salle de musique pendant douze périodes de cours d'une heure chacune.

Définition des critères

L'enseignant et les élèves ont discuté des critères d'évaluation. Ils ont convenu que les élèves seraient évalués en fonction du niveau de compréhension manifesté relativement :

- aux éléments et principes de la musique et à la façon dont ils sont utilisés dans le but de créer une idée, une ambiance ou un sentiment (p. ex. nuance douce pour exprimer un sentiment de paix);
- à la chronologie ou aux époques de la musique folklorique d'une culture;
- à la relation entre la musique et les autres formes d'art d'une culture.

Mesure et évaluation du rendement de l'élève

Les notes se répartissaient comme suit : 20 pour cent pour la présentation, 40 pour cent pour l'identification des éléments et des principes, 20 pour cent pour une bonne compréhension de la chronologie de la culture et 20 pour cent pour l'inclusion des autres disciplines artistiques dans l'essai.

6. ARTS VISUELS

Deux modèles d'évaluation sont présentés ci-dessous : l'évaluation de portfolios et l'auto-évaluation de l'élève. Les paragraphes suivants font également état d'échelles d'évaluation qui peuvent être utilisées dans les modèles d'évaluation présentés de même que dans certains autres modèles.

Portfolios

Le portfolio d'évaluation est une compilation des travaux de l'élève que l'enseignant et l'élève utilisent afin de suivre de près le développement des connaissances, des habiletés et des attitudes de ce dernier en arts visuels. Les portfolios permettent à l'enseignant et à l'élève :

- d'évaluer l'apprentissage de la matière du cours;
- d'évaluer le développement des habiletés et du processus de création;
- de partager la responsabilité de l'apprentissage et des processus d'évaluation, en participant activement à ces deux activités;

- de vérifier l'évolution de l'élève au cours d'une période donnée;
- de réfléchir sur le travail accompli au cours d'une période prolongée;
- de réfléchir sur le travail en cours de réalisation de manière à pouvoir améliorer les travaux subséquents;
- d'accroître la confiance en soi de l'élève en s'appuyant sur ses réussites;
- de juger un travail grâce à un contact visuel et à un dialogue continu.

Pour y parvenir, des critères peuvent être établis afin d'évaluer un portfolio en fonction des résultats d'apprentissage prescrits. Ces résultats doivent inclure notamment:

- créer une oeuvre dramatique qui manifeste sa conscience et son expérience des éléments et des principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- créer une oeuvre dramatique qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline afin de communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- créer une oeuvre dramatique qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique;
- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et principes fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art;
- créer une oeuvre dramatique qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- déterminer, décrire et analyser les styles culturels ou historiques représentés dans diverses oeuvres d'art;
- critiquer une oeuvre d'art en reliant son contenu au contexte dans lequel elle a été créée;
- créer une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, pensées ou sentiments;
- créer une oeuvre d'art pour répondre à un besoin précis du public (p. ex. publicité, cérémonie publique ou cause sociale).

Rassembler le contenu du portfolio aux fins de l'évaluation

Un portfolio est une compilation de travaux qui représentent le progrès de l'élève. Ainsi, il est important que l'évaluation finale du portfolio témoigne de ce progrès et non simplement des meilleurs travaux de l'élève.

Les critères suivants peuvent être présentés à l'élève; celui-ci pourra s'y reporter au moment de sélectionner ses travaux et de soumettre son portfolio à l'enseignant.

Vous devez organiser soigneusement et efficacement la présentation de votre portfolio de façon que votre travail paraisse le plus avantageusement possible.

1. Sélectionner trois oeuvres qui représentent les meilleurs travaux que vous avez effectués, ce trimestre-ci. À l'endos de chaque travail, joindre une courte description de ce que vous avez tenté d'exprimer, des éléments et des principes que vous souhaitez souligner de même qu'une remarque décrivant si vous avez utilisé le support choisi avec succès.
2. Joindre une oeuvre qui ne vous plaît pas. Inclure une brève description des points à améliorer et des moyens d'y parvenir.
3. Inclure des exemples de votre préparation ou de votre recherche. Il peut s'agir de croquis, de photographies, de notes, de ressources, etc. Comment les avez-vous utilisés pour rendre votre oeuvre d'art originale et efficace?
4. Joindre des travaux en cours de réalisation. Vers quoi vous orienterez-vous maintenant et quels plans comptez-vous suivre pour y parvenir?
5. Présenter un résumé de vos progrès pour le présent trimestre. Quels sont vos buts relativement à vos prochaines oeuvres d'art?

Évaluation du portfolio : Modèle de correction global

Les descripteurs suivants constituent une échelle de base à trois points, qui peut être élargie. Ainsi, l'utilisation d'une échelle à 5 points permettrait à l'enseignant d'évaluer des distinctions plus subtiles sans être obligé de rédiger des descriptions plus détaillées. (Voir les échelles d'évaluation ci-dessous à titre d'exemple.)

- 3- Dans un portfolio qui illustre clairement la réussite, l'élève :
 - présente des oeuvres d'art achevées qui mettent en évidence d'excellentes habiletés techniques;
 - fait preuve d'originalité dans la pensée et d'habileté dans l'application des stratégies de développement de l'image à l'étape de la préparation;
 - se fixe des buts personnels de façon autonome en se fondant sur une évaluation réfléchie de son travail;
 - fait preuve d'habileté à résoudre des problèmes;
 - fait preuve de maîtrise du vocabulaire des arts visuels dans les travaux écrits et dans les discussions;
 - manifeste une connaissance fondamentale des éléments et des principes de la conception dans les travaux en cours de réalisation;
 - peut critiquer ses oeuvres et les oeuvres des autres de façon systématique;
 - possède une connaissance approfondie des précédents historiques ou culturels qui ont rapport aux travaux en cours de réalisation;
 - communique des pensées, des sentiments et des connaissances efficacement à travers ses oeuvres;
 - fait preuve d'originalité;
 - soumet un portfolio complet, bien organisé et dont la présentation est efficace;
 - manifeste, sur une certaine période, une évolution personnelle importante en arts visuels, à travers son oeuvre.
- 2- Dans un portfolio qui illustre quelques éléments de réussite, l'élève :
 - montre des oeuvres qui sont terminées et qui témoignent d'habiletés techniques;

- montre une certaine compréhension;
- applique des stratégies de développement de l'image à l'étape de la préparation dans le but de créer une oeuvre originale;
- se fixe des objectifs personnels avec l'aide de l'enseignant, en se fondant sur l'évaluation de ses oeuvres; il manifeste également des habiletés fondamentales pour la résolution de problèmes.
- utilise le vocabulaire de base des arts visuels dans ses travaux écrits et dans les discussions;
- fait preuve d'une compréhension élémentaire des éléments et des principes de la conception dans les travaux en cours de réalisation;
- comprend le processus fondamental de la critique et peut le suivre adéquatement;
- se reporte à des précédents historiques ou culturels pertinents dans les travaux en cours de réalisation;
- communique des pensées, des sentiments et des connaissances de façon efficace à travers ses oeuvres d'art;
- révèle certains éléments originaux;
- soumet un portfolio complet, assez bien organisé et dans lequel la plupart des oeuvres sont bien présentées;
- manifeste, sur une période donnée, une certaine évolution personnelle en arts visuels.

- 1- Dans un portfolio qui témoigne de peu de réussite, l'élève :
- montre des oeuvres inachevées et manifeste peu d'habileté technique;
 - montre peu de préparation et une compréhension limitée des stratégies de développement de l'image;
 - éprouve de la difficulté et montre peu d'intérêt à se fixer des objectifs personnels, à évaluer ses propres oeuvres ou à résoudre des problèmes;
 - utilise un vocabulaire limité des arts visuels et éprouve des difficultés dans ses travaux écrits et dans les discussions;
 - manifeste peu de compréhension des éléments et des principes de la conception ou les utilise peu dans ses travaux;
 - éprouve de la difficulté à suivre le processus lié à la critique;
 - manifeste peu de compréhension des

précédents historiques ou culturels pertinents dans les travaux en cours de réalisation;

- communique rarement de façon efficace à travers ses oeuvres d'art;
- inclut des travaux stéréotypés, copiés ou qui possèdent peu d'éléments originaux;
- présente un portfolio incomplet, désorganisé ou inefficace;
- manifeste, sur une certaine période, une évolution minimale, voire nulle, en arts visuels.

Auto-évaluation de l'élève

L'auto-évaluation de l'élève peut constituer une partie utile de toute évaluation. L'élève peut se servir du modèle suivant dans diverses circonstances, dont l'évaluation du portfolio. Ce modèle se fonde sur des critères liés aux résultats d'apprentissage suivants :

L'élève pourra :

- créer une oeuvre d'art qui manifeste sa compréhension de l'influence des contextes social, culturel et historique;
- créer une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation de stratégies visant à développer une image ou une idée artistique;
- créer une oeuvre d'art qui manifeste sa conscience et son expérience de plusieurs éléments et principes fondamentaux de la discipline utilisée;
- déterminer, décrire, analyser, interpréter et juger les éléments et les principes fondamentaux utilisés dans diverses oeuvres d'art;
- créer une oeuvre d'art qui met en évidence l'utilisation des éléments et des principes fondamentaux de la discipline en vue de communiquer des idées, des ambiances ou des sentiments particuliers;
- faire l'apprentissage du vocabulaire de la discipline étudiée;
- créer une oeuvre d'art qui exprime ses propres idées, ses propres pensées ou ses propres sentiments.

L'élève peut s'auto-évaluer à l'aide de chaque critère énoncé ci-dessous, en se servant, par exemple, d'une échelle d'appréciation de 0 à 3, dans laquelle les chiffres représentent les jugements suivants :

3- J'ai réussi, j'ai compris.

2- J'en suis venu à bout, j'ai fini par comprendre.

1- J'ai eu de la difficulté, je n'ai pas compris.

0- Je n'ai pas essayé ou je n'ai pas terminé mon travail.

<i>Critères</i>	<i>Échelle</i>			
1- J'ai préparé mon travail en manipulant le matériel.	3	2	1	0
2- J'ai étudié les précédents historiques liés à mon oeuvre.	3	2	1	0
3- J'ai utilisé les outils et l'équipement habilement et en respectant les règles de la sécurité.	3	2	1	0
4- J'ai utilisé les éléments et les principes de la conception de manière efficace afin de renforcer le message de mon oeuvre.	3	2	1	0
5- Je peux décrire les processus que j'ai suivis dans la réalisation de mon oeuvre	3	2	1	0
6- Mon oeuvre a la portée souhaitée et elle est originale.	3	2	1	0

Échelles d'évaluation

Les exemples suivants constituent deux échelles d'évaluation possibles pour tous les résultats d'apprentissage énumérés dans la composante du programme d'études, relativement aux processus intitulés Créer, interpréter et communiquer.

Échelle à cinq points (adaptée de l'échelle utilisée dans le programme de Baccalauréat international, évaluation de l'art et de la conception)

5 - L'élève travaille de façon autonome sur une représentation de l'image qui est constamment personnelle, inventive et originale.

4 - L'élève travaille de façon individuelle et a souvent recours à des solutions et à des idées originales.

3 - L'élève a exploré quelques aspects de l'imagerie personnelle et a réussi dans une certaine mesure à exprimer des idées et des sentiments.

2 - L'élève peut travailler avec une certaine autonomie et une partie de son travail démontre de l'originalité et de l'imagination.

1 - L'élève a besoin d'être constamment dirigé; son oeuvre manque d'imagination et d'originalité et elle n'est pas exaltante.

Échelle à trois points (avec la permission du district scolaire de Delta)

3 - Maturité - Le travail de l'élève communique un message personnel et visuel efficace et original. L'élève a développé une image complète à l'aide des stratégies de développement de l'image.

2 - Progrès - Dans une certaine mesure, le travail de l'élève transmet un message visuel personnel. L'élève a quelque peu développé l'image grâce à la manipulation de stratégies précises.

1 - Début - En ce qui a trait au message visuel, le travail de l'élève n'est ni personnel ni original. Le développement de l'image est faible et atteste peu de l'utilisation de stratégies.

Transmission officielle des résultats scolaires

La loi stipule que l'enseignant doit remettre aux parents, chaque année, trois comptes rendus officiels des résultats de l'élève. Des cotes sont utilisées dans le but d'indiquer le niveau de rendement d'un élève en fonction des résultats d'apprentissage prescrits. Elles peuvent être attribuées pour une activité, une unité d'étude, un trimestre, une note finale à la fin de l'année ou encore à la fin d'un cours ou d'une matière. Les directives suivantes contiennent des suggestions concernant l'attribution de cotes pour une activité ou un projet.

1. Détermination de résultats d'apprentissage particuliers à l'activité et à l'unité dans le but de clarifier ce que l'élève doit savoir et être capable d'accomplir.
Les objectifs d'apprentissage prescrits dans le programme d'études provincial sont de nature générale. L'enseignant détermine des objectifs plus précis pour les activités d'apprentissage.

2. Établissement des critères particuliers à l'activité et à l'unité.
Il est utile que l'élève participe à la détermination des critères. Ainsi, il comprend mieux ce qu'il est censé pouvoir accomplir.

3. Élaboration de différents niveaux de rendement ou modèles.
L'élève a davantage la possibilité de réussir s'il comprend clairement les critères et le niveau de rendement escompté.

4. Participation de l'élève à des activités d'apprentissage qui lui permettent de mettre des habiletés en pratique et d'acquérir les connaissances requises.
Le retour d'information est fourni dans le but d'aider l'élève à poursuivre son apprentissage. Les exercices pratiques s lui permettent de satisfaire aux critères et d'atteindre le niveau de rendement escompté. Les résultats obtenus lors des exercices pratiques appuient l'apprentissage de l'élève, mais ils ne doivent pas entrer en ligne de compte dans l'évaluation trimestrielle, ni dans l'attribution de la cote finale.

5. Démonstration des connaissances acquises grâce aux occasions fournies par l'enseignant.
L'enseignant peut demander à l'élève d'exprimer les connaissances qu'il a acquises de différentes manières. Les données sur l'évaluation sont recueillies à partir d'épreuves, d'observations de l'enseignant, de rencontres, de l'auto-évaluation de l'élève, de travaux écrits, de portfolios et de tâches liées au rendement.

6. Évaluation du niveau de rendement en fonction des critères.
L'évaluation du rendement de chaque élève se fonde sur les données d'évaluation recueillies; elle est ensuite comparée aux critères établis.

7. Attribution d'une cote pour un ensemble d'activités.
La cote indique dans quelle mesure l'élève a satisfait aux critères. L'enseignant ajoute souvent des commentaires écrits à la cote, à l'intention de l'élève. De cette façon, l'élève obtient l'information dont il a besoin afin de poursuivre son apprentissage.

ANNEXE E

REMERCIEMENTS



De nombreux spécialistes ont contribué à l'élaboration du présent document. Le projet a été coordonné par Kit Eakle du Bureau des programmes d'études en collaboration avec le personnel du Ministère et nos partenaires en éducation. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à la production de cet ERI.

**COMITÉ DE RÉDACTION DES RÉSULTATS
D'APPRENTISSAGE**

British Columbia Dance Educators'
Association

Ruth Emerson, Simon Fraser University

Association for British Columbia Drama
Educators'

Linda Riches, District n° 57 (Prince George)
Monty Hughes, District n° 22 (Vernon)

British Columbia Music Educators'
Association

Mike Angel, District n° 35 (Langley)

British Columbia Art Teachers Association

Margaret Scar, District n° 41 (Burnaby)

Donna Gilchrist, District n° 37 (Delta)

**COMITÉ DE RÉDACTION DE L'ENSEMBLE DE
RESSOURCES INTÉGRÉES**

Le Comité de rédaction des résultats
d'apprentissage

Jill Steacy-Machibroda, District n° 35 (Langley)

Linda Medland, District n° 44 (North
Vancouver)

Association for British Columbia Drama
Educators

Leona Kyrytow, District n° 75 (Mission)
Alan Penty, District n° 61 (Greater Victoria)

British Columbia Music Educators'
Association

Jay Bigland, District n° 57 (Prince George)
Allan Anderson, District n° 38 (Richmond)

British Columbia Art Teachers Association

Keith Rice-Jones, District n° 43 (Coquitlam)
Jennifer Mac Intyre, District n° 61 (Greater
Victoria)

Coordonnateurs des Beaux-Arts, Bureau des
programmes d'études, Ministère de
l'Éducation

Anne Hill

ANNEXE J

Coordonnateurs, Bureau des programmes de
langue française, Ministère de l'éducation

Irene Wright
Thora Bajard
Yushy Wallace

TRADUCTION

Luce Ouellet
Ghislaine Vincent
Lise Archambault

ANNEXE F

RÉAGIR À L'EXPRESSION ARTISTIQUE



Une partie importante du cours de Beaux-Arts 11 encourage l'élève à réagir à l'expression artistique. Elle vise à améliorer sa capacité à exprimer ses réactions personnelles face aux arts et à accroître sa compréhension. La présente annexe fait état d'une structure possible pour la critique de l'art. Nous vous encourageons à adapter le processus de manière à pouvoir répondre aux capacités et aux besoins de vos élèves et à favoriser la discussion à l'aide du vocabulaire des arts. Il importe d'inciter l'élève à utiliser ce processus (tel quel ou adapté) afin de réagir à son oeuvre, aux travaux de ses pairs et à ceux d'artistes et d'interprètes reconnus.

SEPT ÉTAPES PERMETTANT DE RÉAGIR À L'EXPRESSION ARTISTIQUE

Les sept étapes suivantes peuvent guider l'élève lorsqu'il s'agit d'exprimer ses réactions face à des présentations d'oeuvres visuelles et à des représentations musicales, dramatiques ou de danse. Veuillez noter que vous n'êtes pas tenus de suivre rigoureusement le processus exposé ci-dessous, qui permet d'aborder les activités de visionnage et d'écoute une étape à la fois. Un membre de l'auditoire ne suivrait pas nécessairement les étapes dans l'ordre présenté. Ces étapes ne peuvent donc pas être séparées les unes des autres, comme nous l'avons fait ci-dessous, et la méthode proposée doit être considérée uniquement à titre de guide.

Vous trouverez, à la fin de la présente section, un modèle de formulaire en blanc intitulé «Réagir à l'expression artistique - Feuille de l'élève», sur lequel l'élève peut consigner ses réactions.

- 1 - Préparation - Créer un climat se prêtant au visionnage ou à l'écoute dans lequel l'élève se sent suffisamment à l'aise pour exprimer ses opinions et ses sentiments; établir un contexte propice à l'expérience, en fournissant des renseignements généraux ou en soulignant un point d'intérêt qui faciliteront le visionnage ou l'écoute.
- 2 - Premières impressions - L'élève partage ses réactions spontanées face à une oeuvre. Ses réactions étant influencées par ses expériences passées, sa culture et autres, toutes les réactions doivent être considérées comme acceptables; il n'y a pas de mauvaise réaction.
- 3 - Description - L'élève décrit l'oeuvre de façon objective, en détaillant tout ce qu'il a vu, entendu ou expérimenté. Ses réactions doivent être objectives et non subjectives.
- 4 - Analyse - L'élève analyse les facteurs qui contribuent à l'effet que produit une oeuvre d'art. Cette analyse comporte l'examen de la façon dont l'artiste a utilisé divers matériaux et instruments de même que les éléments et les principes. Encourager l'élève à utiliser le vocabulaire propre à la discipline de l'oeuvre afin d'effectuer son analyse.
- 5 - Interprétation - L'élève se forme une opinion sur les intentions de l'artiste ou sur la signification de son oeuvre à partir de l'information qu'il a recueillie. Les points de vue, les associations et les expériences de l'élève influenceront sur son interprétation. Bien que le rôle de l'enseignant consiste à élargir l'expérience de l'élève, les points de vue de ce dernier sont personnels et, à ce titre, ils doivent être valorisés. Il importe d'encourager l'élève à communiquer son interprétation d'une oeuvre et ce, à l'aide d'un grand nombre de moyens d'expression (p. ex. autres disciplines artistiques, imagerie, métaphore ou analogie).
- 6 - Documentation - L'élève obtient de la documentation de nature biographique, historique ou culturelle concernant l'oeuvre et l'artiste qui l'a créée.
- 7 - Jugement éclairé - À la lumière de cette nouvelle documentation, l'élève peut se reporter à ses premières impressions et défendre son opinion initiale ou se former une nouvelle opinion et la défendre.

ADAPTATION DU PROCESSUS EN SEPT ÉTAPES POUR LA DISCUSSION DE L'OEUVRE DE L'ÉLÈVE

Les réactions de l'élève face à son oeuvre et aux oeuvres de ses pairs représentent une partie importante du processus de création et d'évaluation. Ces réactions peuvent se rapporter à des oeuvres en cours de réalisation de même qu'à des oeuvres achevées. Le fait de réagir face à des oeuvres en cours de réalisation permet à l'élève de parfaire ses propres oeuvres d'art ou son expression artistique. Cependant, il est essentiel d'encourager seulement les réactions positives et réfléchies de l'élève face à l'expression artistique de ses pairs. Avant une exposition ou une représentation, l'enseignant doit veiller à établir un climat de confiance dans lequel les élèves ne craindront pas de prendre des risques.

La réaction aux oeuvres de ses pairs doit s'avérer une expérience d'apprentissage et de croissance pour l'élève et ne doit pas comporter de jugements de nature personnelle sur l'auteur d'une oeuvre. Celui-ci peut se sentir particulièrement vulnérable lorsqu'il exécute son oeuvre, parce que d'autres le regardent ou l'entendent (contrairement à la présentation d'une oeuvre visuelle qui permet une certaine distanciation entre l'auteur et son oeuvre). Dans le cas des interprétations, il est possible d'obtenir cette distanciation en enregistrant les oeuvres en voie de réalisation de l'élève ainsi que la présentation finale sur cassette audio ou sur bande vidéo. Ce procédé facilite également le processus de réaction, puisque les enregistrements peuvent être visionnés à plusieurs reprises pour permettre aux élèves de réfléchir plus profondément. Les enregistrements d'oeuvres en cours de réalisation peuvent également être comparés aux oeuvres finales pour vérifier l'évolution d'une oeuvre.

Pour demeurer objectifs, tous les commentaires doivent porter uniquement sur les idées exprimées, les sons, les instruments, les images, les mouvements de même que sur l'utilisation des éléments et des principes.

Ainsi, une réflexion du genre «J'aime la composition de Sylvie» serait mieux exprimée comme suit : «J'ai trouvé que le rythme de la composition de Sylvie était très entraînant». De plus, les commentaires visant à juger l'auteur personnellement doivent être évités. Avant le début d'une discussion, vous devez vous assurer d'établir des règles de conduite générales à ce sujet, et même de citer des exemples de commentaires de l'élève.

Les étapes exposées ci-dessus ne sont pas toutes utilisées chaque fois que l'élève exprime ses réactions face à son oeuvre ou aux oeuvres de ses pairs. Vous devez vous servir des étapes qui vous semblent utiles ainsi que d'un type de questionnaire qui soit adapté aux besoins et aux habiletés des élèves. En premier lieu, il serait peut-être bon d'utiliser seulement les étapes de description et d'interprétation. Au fur et à mesure que les élèves se sentiront plus à l'aise avec le processus, vous pourrez y ajouter d'autres étapes. Il est particulièrement important d'établir un climat de confiance avant que les réactions ne soient partagées et de rappeler aux élèves de mettre l'accent sur l'aspect positif de leur réaction face à chaque oeuvre. Lorsque les jugements de nature personnelle sont permis, ils doivent toujours souligner si l'élève a réussi ou non à transmettre son intention dans son oeuvre.

En art dramatique, les réflexions de l'élève sur le travail de ses pairs surviennent le plus souvent sous forme de réflexions en groupe portant sur des tableaux de petits groupes, des improvisations, des mimes et des épisodes de théâtre et sur des monologues préparés; elles font partie intégrante du contexte dramatique dans lequel la classe a travaillé. L'élève doit avoir de nombreuses occasions d'exprimer ce qu'une improvisation signifie pour lui au sein de la situation dramatique ou de la création collective à laquelle il travaille. Il est important d'encourager l'élève à retravailler une oeuvre en coopération avec ses pairs de manière à assurer que l'intention du groupe qui l'a créée a été atteinte.

L'élève aura sans doute une opinion ou une interprétation personnelle concernant son oeuvre et les oeuvres de ses pairs. Cependant, il importe que ses opinions et son interprétation soient fondées sur ce qu'il voit et entend dans

l'oeuvre présentée. Ces interprétations et ces opinions doivent être évaluées selon la capacité de l'élève à les exprimer et à les justifier et non pas selon la capacité de l'élève à se conformer à la norme ou à l'opinion de l'enseignant.

RÉAGIR À L'EXPRESSION ARTISTIQUE
FEUILLE DE L'ÉLÈVE

1. Premières impressions

Quelles sont vos premières pensées au sujet de cette oeuvre? Énumérez les premiers mots qui vous viennent à l'esprit.

2. Description

Énumérez les mots et les phrases qui décrivent ce que vous voyez ou entendez, comme si vous dressiez un inventaire. Ne donnez pas votre opinion personnelle à cette étape.

3. Analyse

De quelle façon l'artiste a-t-il réussi les effets que vous avez décrits ci-dessus? Comment a-t-il utilisé les divers éléments et principes? Servez-vous du vocabulaire approprié à cette forme artistique.

RÉAGIR À L'EXPRESSION ARTISTIQUE
FEUILLE DE L'ÉLÈVE (SUITE)

4. Interprétation

Quel est le sujet de cette oeuvre selon vous? Quelle était l'intention de l'artiste? Vous pouvez vous servir de l'information contenue dans les deux étapes précédentes. Que signifie cette expression artistique pour vous?

5. Documentation

Qu'avez-vous découvert au sujet de l'oeuvre et de l'artiste qui l'a créée ou interprétée? Si vous avez effectué des recherches pour ce projet, joignez les renseignements que vous avez obtenus à ce formulaire.

6. Jugement éclairé

Reportez-vous à vos premières impressions et défendez vos opinions initiales sur l'oeuvre à partir de votre analyse et de votre interprétation. Si vous avez changé d'avis depuis, rédigez et défendez votre nouvelle opinion. Vous devez tenir compte du contexte de création de l'oeuvre (époque, lieu d'origine, intention et signification culturelle) dans votre conclusion.

ANNEXE G
ÉLÉMENTS ET PRINCIPES DES
DISCIPLINES DES BEAUX-ARTS



Les paragraphes ci-dessous comportent des définitions préliminaires des éléments et des principes requis qui sont énumérés dans la composante du programme d'études intitulée *Éléments et principes* et dans les résultats d'apprentissage prescrits pour le cours de Beaux-Arts 11.

DANSE

Éléments du mouvement

Les éléments du mouvement, soit le corps, l'espace, le temps, les nuances et la relation, sont essentiels à la danse. Tout mouvement met en jeu certains aspects de ces éléments; cependant, l'un ou plusieurs d'entre eux peuvent être mis en évidence selon l'intention du danseur. Les éléments du mouvement peuvent être définis comme suit :

- **le corps** - L'instrument du mouvement. Le corps produit l'action, le geste et la forme.
- **l'espace** - Le lieu où se produit le mouvement. Le mouvement peut s'effectuer dans une, deux ou trois dimensions.
- **le temps** - Le moment où le mouvement se produit. La vitesse, la mesure et les rythmes du mouvement sont établis en fonction du temps.
- **les nuances** - La façon dont le mouvement est produit. Les nuances confèrent au mouvement des qualités d'expressivité, soit l'accent, le caractère plus ou moins léger et le flot.
- **la relation** - Les parties du corps ou les personnes en mouvement. La relation se rapporte à la façon dont les partenaires, les groupes, les parties du corps, et autres, bougent en relation avec les autres.

Principes de la danse

Les principes de la danse font référence aux façons dont les éléments sont construits dans le but de créer une chorégraphie. Ils comprennent :

- **la répétition** - La répétition de mouvements ou de figures identiques ou semblables en danse.
- **le contraste** - La juxtaposition de mouvements totalement différents (par exemple, haut/bas, courbé/droit, soudain/fort, solo/en groupe).

- **la figure** - Une séquence de mouvements qui peut être répétée, variée ou développée dans une danse. Les danses folkloriques sont des exemples de danses comportant des figures.
- **la narration** - Une séquence de mouvements qui a un sens au-delà du simple mouvement. «La belle au bois dormant» est un exemple de ballet narratif.
- **la transformation** - Le fait de donner un sens au mouvement. Les gestes expressifs peuvent être transformés en figures de danse. Ainsi, la chorégraphe Paula Ross utilise les notes tirées du journal de prisonniers et des gestes de rage et de violence pour créer des figures de danse très évocatrices, dans l'oeuvre intitulée *Coming Together*.

Les gestes quotidiens peuvent être transformés en une danse narrative en mettant l'accent sur certains aspects des gestes. Ainsi, dans l'oeuvre intitulée *Night Journey* de Martha Graham, le caractère du personnage de Tiresias est dépeint par le mouvement de son bâton et le bruit qu'il fait sur le sol.

ÉLÉMENTS DE L'ART DRAMATIQUE

L'art dramatique a pour objet de représenter des gens dans le temps et l'espace, de même que leurs actions et les conséquences de leurs actions. L'art dramatique se veut une représentation symbolique de l'expérience humaine et, comme toute autre forme d'art, il tente de nous en révéler le sens.

Le présent programme d'études porte sur l'enseignement et l'apprentissage au moyen de l'art dramatique. L'enseignant doit donc connaître et mettre en pratique les éléments de l'art dramatique lorsqu'il structure, expérimente, forme et parfait des oeuvres dramatiques avec ses élèves.

Les éléments suivants de l'art dramatique sont requis pour le cours de Beaux-Arts 11 :

- **le point central** -- Les préoccupations qui servent de fondement à l'activité dramatique. Ces préoccupations peuvent inclure le temps, le lieu, l'action, le thème, l'idée, le concept et le conflit représentés. Quelle que soit leur nature, ces préoccupations ou ce point central doivent être manifestes pour les participants

et l'auditoire (le cas échéant).

- **la tension** - La tension qui se dégage d'une activité dramatique et qui pousse les gens à réagir et à poser un geste. Cette tension peut revêtir différentes formes, notamment : un conflit, un défi, une surprise, une période de temps restreinte ou le suspense de ne pas savoir ce qui arrivera. Dans une pièce, la tension sert à déclencher chez l'auditoire le désir d'en savoir davantage.
- **le contraste** - Le contraste est l'utilisation dynamique, dans toute activité dramatique, d'éléments opposés tels que mouvement et immobilité, son et silence, lumière et obscurité.
- **le symbole** - Un symbole est une chose qui représente ou remplace une autre chose. L'art dramatique est lui-même la représentation symbolique ou métaphorique de l'expérience humaine. À l'intérieur de l'activité dramatique, des liens peuvent être établis entre les expériences concrètes des personnages et les idées et les thèmes qui relèvent de l'abstraction. Ainsi, une idée ou un objet peut renfermer plusieurs niveaux de sens individuels ou collectifs.

MUSIQUE

Éléments expressifs :

- **le rythme** - Le regroupement de sons ou de silences plus ou moins longs sur une pulsation ou sur un battement régulier. Ces battements sont communément regroupés dans des motifs à deux, trois, quatre, cinq temps ou plus. Le motif de temps qui revient est appelé la mesure.
- **les nuances** - Le degré de force ou de douceur des sons.
- **le timbre** - La qualité ou la «couleur» du son. Le timbre d'un son est déterminé par les caractéristiques qui nous aident à le distinguer des autres sons.
- **le tempo** - La vitesse ou le débit de la musique. La vitesse est déterminée par le nombre de temps dans une période donnée. (L'augmentation du nombre de temps sur une période donnée augmente le tempo.)
- **la mélodie** - La tonalité décrit la hauteur des sons. La mélodie est un agencement de notes et de durées qui exprime une phrase musicale de la même manière qu'une phrase grammaticale. Les mélodies peuvent être constituées d'une ou de plusieurs petites sections (phrases) semblables aux membres de la phrase grammaticale. La direction de la tonalité décrit le mouvement des motifs tonaux ou des mélodies, qui peuvent se déplacer vers le haut, vers le bas ou demeurer semblables.
- **la texture** - La combinaison et la superposition des différents sons. Les compositeurs créent des textures différentes en combinant divers sons, instruments ou voix pour réaliser des effets expressifs. La texture peut être serrée, mince, dense ou transparente. L'harmonie est l'un des aspects de la texture.
- **l'harmonie** - L'harmonie se produit lorsqu'on entend deux sons ou plus simultanément.
- **l'articulation** - La façon dont une note commence et se termine.

Principes de la forme :

- **la répétition** - Les musiciens et les compositeurs se servent de la répétition pour aider l'auditoire à se familiariser avec les idées ou les thèmes principaux d'une oeuvre musicale. La répétition d'une mélodie, d'un thème ou d'un rythme particuliers ramène parfois l'auditoire à une idée ou une pensée que le musicien ou le compositeur désire communiquer. La répétition sert également à unifier plusieurs compositions et à attirer l'attention vers les idées principales de l'oeuvre.
- **le contraste** - Un musicien ou un compositeur use de variété à l'intérieur d'une composition musicale pour créer un intérêt en utilisant ou en altérant divers éléments de différentes façons. La variété est souvent possible grâce à l'utilisation de contrastes, par exemples nuances douces et fortes, timbres discordants et doux, textures serrées et minces. Un compositeur peut, par exemple, répéter deux fois plus vite (changement de tempo) ou dans un ton différent (changement de tonalité) une mélodie qu'il a déjà fait entendre.
- **le motif** - L'organisation et la structure générales de la composition ou de la forme.

ARTS VISUELS

Les éléments et les principes des arts visuels comportent trois aspects : les éléments visuels, les principes de la conception et les stratégies de développement de l'image. Ils constituent une hiérarchie conceptuelle. Les stratégies de développement représentent le processus complet requis pour créer une oeuvre d'art ou une image. Ce processus comprend l'application des principes de la conception, mais il ne s'y limite pas. Les principes de la conception sont la façon dont les artistes se servent des éléments visuels pour créer des images. Les éléments visuels sont les choses utilisées par les artistes pour créer des images. Ces trois domaines se définissent comme suit :

Éléments visuels :

(Ce dont les artistes se servent pour créer des images.)

- **la ligne** - La ligne est le trajet d'un point mouvant. Un point est élargi pour déterminer une ligne. La ligne est utilisée pour symboliser une direction, pour imprimer un mouvement, pour souligner les formes, pour suggérer des ambiances et pour déterminer les limites des formes. La qualité de la ligne peut varier en fonction de l'outil, de la méthode et de la pression utilisés ainsi que de la façon dont une ligne est liée aux autres éléments. Voici des exemples de mots décrivant la ligne : *irrégulière, régulière, épaisse, mince, faible, forte, courbée, droite, implicite, ondulée et diagonale.*
- **la forme** - La forme décrit une surface à deux dimensions qui est définie d'une certaine manière. Les formes peuvent être ouvertes ou fermées, positives ou négatives, à structure libre ou géométriques. Voici des exemples de mots décrivant la forme : *solide, organique, répétée, symbolique, proportionnelle.*
- **la perspective** - La perspective survient lorsqu'une qualité à trois dimensions a été réalisée en une forme. La perspective peut être suggérée par l'utilisation de tons ou d'ombrages ou elle peut être à trois dimensions. Voici des exemples de mots décrivant la perspective : *déformée, carrée, angulaire, avec textures, volume, masse.*

- **la texture** - La texture constitue la qualité de la surface. La texture peut être réelle ou simulée. La texture réelle peut être vue et touchée. La structure simulée ne peut être interprétée par le toucher; elle doit être vue. Voici des exemples de mots décrivant la texture : *brillant, doux, rugueux, dur, abrasif, granulaire.*
- **la couleur** - Plus exactement exprimée par la teinte. La teinte est ce que nous appelons couramment la couleur et fait référence aux mots que nous utilisons pour identifier des longueurs d'onde particulières de la lumière comme le rouge, le jaune, l'orange, etc. Un cercle chromatique peut expliquer les origines et les rapports des teintes. La couleur peut être descriptive, décorative et symbolique; elle a une valeur et une intensité. Voici des exemples de mots décrivant la couleur : *brillante, pastel, chaude, froide, harmonieuse, discordante.*
- **la valeur** - La valeur ou la tonalité est le degré de lumière et d'obscurité de la couleur. Une image peut cependant exister sans la couleur (p. ex. n'avoir qu'une tonalité). Voici des exemples de mots décrivant la valeur : *foncée, mate, sombre, pure, dépouillée, forte, faible.*
- **l'espace** - Le volume (trois dimensions) ou la surface (deux dimensions) autour ou entre les objets (espace négatif ou fond); cet espace est tout aussi réel que l'espace occupé par l'objet lui-même (espace positif ou figure) et est tout aussi important à toute image. L'espace peut être réel, illusoire, positif, négatif, ouvert ou surchargé.

Principes de la conception :

(La façon dont les artistes utilisent les éléments visuels définis ci-dessus pour créer une image.)

- **l'équilibre** - L'équilibre des différents éléments et le sens de l'ordre. L'ordre peut être réalisé de différentes façons. Il peut être symétrique ou asymétrique, formel ou informel, rigide ou aléatoire. Un déséquilibre peut créer un sentiment étrange ou un malaise. Il peut également être utilisé pour provoquer une réponse visuelle excitante.
- **le contraste** - Le contraste fait appel à l'opposition. Il est le résultat de la juxtaposition de qualités qui sont différentes les unes des autres. Un grand contraste peut être

utilisé pour accentuer, dramatiser, ajouter de la variété et surprendre. De petits contrastes peuvent être utilisés pour adoucir, fixer, harmoniser et réconforter.

- ***l'accent*** - L'accent est le point de concentration ou le centre d'intérêt d'une image. L'accent fait appel à la dominance et à la subordination et il peut être utilisé pour attirer l'attention sur des parties précises d'une oeuvre.
- ***le mouvement*** - Le mouvement est réalisé par la manipulation des éléments pour suggérer le mouvement ou pour faire bouger les yeux d'une personne dans une direction donnée pendant qu'elle regarde l'image. Le mouvement peut être suggéré par des images en action et peut également être suggéré par des signes abstraits, non représentatifs tels que les lignes diagonales, les côtés brisés et la gradation des tons.
- ***le motif*** - Le motif fait appel à la répétition de motifs semblables sur une surface, créant ainsi un rythme. Le motif peut être utilisé pour organiser ou unifier un objet ou pour enrichir l'oeuvre sur le plan visuel. Le motif peut être créé de façon structurée ou aléatoire.
- ***l'unité*** - L'unité décrit un sens d'unicité à l'intérieur d'une image, lorsque toutes les qualités forment une relation cohérente. On peut se servir de l'unité pour produire des sentiments d'harmonie, d'intégrité et d'ordre. Selon le but de l'image, l'absence d'unité peut être utilisée pour illustrer la dysharmonie, l'absence d'intégrité, le désordre ou la dissonance.

Stratégies de développement de l'image

Les artistes cherchent à créer des images qui sortent de l'ordinaire, qui sont convaincantes et qui communiquent efficacement. Les stratégies de développement de l'image sont les méthodes, les techniques et les dispositifs graphiques utilisés par les artistes pour créer des images.

Parmi les sources de développement de l'image, on retrouve :

- le travail de mémoire;
- le travail à partir de l'imagination ou des sentiments;
- l'observation directe du matériel.

Parmi les stratégies de développement de l'image, on retrouve les suivantes :

- ***la simplification*** - Le retrait des détails d'une image à différents degrés.
- ***l'élaboration*** - Le développement, l'élargissement ou la complication d'une image.
- ***l'agrandissement*** - La reformulation d'un objet à une plus grande échelle.
- ***le rétrécissement*** - La reformulation d'un objet à une plus petite échelle.
- ***l'exagération*** - L'accent mis sur certains aspects d'une image pour faire ressortir le sens ou l'effet émotionnel.
- ***la distorsion*** - La déformation de l'image en partie ou en totalité.
- ***le point de vue*** - Le point d'observation d'un objet. Des points de vue multiples peuvent être utilisés de façon simultanée dans la même image.
- ***la fragmentation*** - La séparation ou la déchirure des objets ou des images.
- ***la multiplication*** - La répétition d'un élément, d'un objet ou d'une image.
- ***la juxtaposition*** - La combinaison d'images pour créer de nouvelles relations.
- ***la métamorphose*** - La représentation d'images ou de formes à différentes étapes de transformation.

ANNEXE H

GLOSSAIRE



a cappella (musique)	Chante sans accompagnement.
ABA (danse)	Prolongement de la structure AB. À la suite de la phrase B, le morceau revient à une version modifiée de la phrase A qui peut être manipulée en changeant le tempo, la dimension, le rythme ou la qualité du mouvement ou en fragmentant, en répétant ou en changeant l'ordre de la séquence.
AB (danse, musique)	Composition thématique qui offre contraste et variété. La partie A représente une phrase d'une longueur particulière et la partie B, une phrase différente d'une autre longueur donnée. Les phrases A et B sont créées de façon telle qu'elles se complètent et s'appuient, mais elles peuvent traiter de deux aspects d'un même thème ou de deux thèmes différents.
anthologie (art dramatique)	Présentation de documents compilés (p. ex. poèmes, narrations, essais et chansons) à partir d'un thème.
canon (musique)	Thème ou séquence simple qui est exécuté(e) à des moments différents. En voici des exemples : Canon 1 : Danseur A : 1234 5678 Danseur B : 1234 5678 Canon 2 : Danseur A : 12345678 Danseur B : 12345678 Canon 3 : Danseur A : 1234 Danseur B : 2341 Danseur C : 3412 Danseur D : 4123
collection dramatique (art dramatique)	Anthologie utilisant diverses techniques dramatiques (mime, théâtre lu, combat sur scène, etc.)
contraction (danse)	Tension d'un muscle ou d'un groupe de muscles dans le but de fléchir une articulation ou une région du corps.
effet de miroir/effet d'ombre	Dans l'effet de miroir, le meneur et le participant se font face. Dans l'effet d'ombre, le meneur est placé devant le participant et le participant imite les mouvements du meneur. Ces activités sont excellentes pour développer la confiance et la sensibilité entre des personnes ou des membres d'un groupe où le meneur et le participant sont clairement désignés.

intrigue sonore (art dramatique)	Série de sons qui racontent une histoire. Interprétation dont le seul but est d'être écoutée.
jeu de rôle (art dramatique)	Un groupe d'élèves mettent en scène une situation qui découle d'un problème commun; l'enseignant peut choisir de participer à cette improvisation.
mouvement isolé (danse)	Mouvement dans lequel des parties individuelles du corps (centres du corps) bougent indépendamment des autres.
notation inventée (musique)	Système de notation musicale conçu dans le but de répondre aux exigences uniques d'un morceau de musique particulier. Elle peut revêtir la forme de diagramme, de narration, de description, de dessin ou une combinaison de ces derniers. Les détails peuvent être précis ou généraux. Les technologies informatiques et MIDI (listes d'événements MIDI) peuvent être utilisées pour créer des systèmes de notation uniques. La notation «inventée» diffère de la notation musicale «traditionnelle» qui utilise la portée à cinq lignes et les notes ovales avec des queues qui sont placées sur la portée pour représenter une hauteur et des rythmes donnés de façon traditionnelle.
paysage de rêve (arts visuels)	Images qui évoluent à partir de rêves, de l'imagination ou des confins de l'esprit.
plan de sol (danse)	Trajet parcouru durant une séquence de mouvements.
point culminant (danse)	Le point culminant qui se produit lors d'une séquence de mouvements. Il peut survenir au début ou à la fin de la séquence ou à ces deux moments. Il peut débiter par un point fort, mener à un point fort, ou mener à un point fort puis s'éteindre.
polycentrisme (danse)	Coordination de deux ou de plusieurs centres corporels en même temps.
récitation en chœur (art dramatique)	Moyen par lequel un groupe interprète ou transmet verbalement des oeuvres littéraires (poèmes, chants, raps, contes de fée).
relaxation (danse)	Passage d'un état de tension à un lâcher prise qui résulte en un relâchement de la tension.

rondo (danse)	Cette forme ressemble à la forme ABA, mais elle peut se poursuivre pour un temps indéfini (ABA CA DA, etc.). La phrase A peut être répétée de façon identique ou elle peut être variée.
SATB (musique)	Voir «voix».
solo (musique)	Un chanteur ou un interprète qui chante ou joue avec ou sans accompagnement.
syncope (danse)	Une modification de l'accent ou du centre d'intérêt à partir du début d'une mesure ou d'un groupe de mesures.
tableau vivant (art dramatique)	Représentation en direct d'une scène ou d'une image donnée par une ou plusieurs personnes posant en silence et sans bouger.
théâtre d'improvisation (art dramatique)	Jeu compétitif et d'improvisation dans lequel les élèves travaillent en équipe. Consulter un manuel sur le théâtre d'improvisation afin de comprendre le pointage et les variations possibles de ce jeu.
trajets (danse)	Le trajet sur le sol selon lequel un danseur se déplace.
vocabulaire de travail (arts visuels)	Gamme d'expressions possibles se rapportant à un instrument ou à du matériel et qui peuvent servir en imagerie.
voix (musique)	Catégories correspondant aux différents registres de la voix humaine, de l'aigu au grave, notamment: soprano (S), alto (A), ténor (T), basse (B). La musique est souvent arrangée dans cette forme de même que dans les formes SA, SSA, SAB, TTBB, etc.
xérogaphie (arts visuels)	Utilisation de la technique de photocopie dans le but de développer ou produire des images en arts visuels.

ANNEXE I

DESCRIPTION DES MODÈLES DE CONTENU



Les descriptions ci-dessous contiennent des suggestions de contextes susceptibles d'aider l'élève à satisfaire aux résultats d'apprentissage du cours de Beaux-Arts 11. Ces modèles n'ont en aucune façon été conçus à des fins restrictives. Vous pouvez les adapter ou les modifier de manière à répondre à vos propres besoins ou encore vous en inspirer pour élaborer votre propre contenu relatif aux résultats d'apprentissage prescrits.

Ces suggestions englobent tout un éventail de possibilités. Elles portent essentiellement sur chaque discipline des beaux-arts (danse, art dramatique, musique et arts visuels); elles incluent également deux modèles intégrés et multidisciplinaires.

DANSE : CHORÉGRAPHIE

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur la chorégraphie. Le cours incitera l'élève à participer à des activités qui explorent les habiletés pour les mouvements et les techniques chorégraphiques de base. Les expériences découlant de ces activités permettront à l'élève de créer et d'exécuter une chorégraphie. L'utilisation de vidéos et de représentations de danse en direct constitue une partie importante de ce modèle.

DANSE : STYLES DE DANSE DE JAZZ

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur les différents styles propres à la danse de jazz; ce modèle permettra à l'élève de participer activement à des danses de jazz de même qu'à plusieurs danses de styles connexes. Ces dernières peuvent comporter, notamment : la danse africaine, la danse afro-caribéenne, la danse afro-brésilienne, les danses sociales des années 1940 et 1950 (p. ex. lindy et jive), le hip-hop, la comédie musicale, le jazz vocal de même que la danse à claquettes et à claquettes silencieuses.

Outre cet apprentissage, l'élève pourra examiner comment l'histoire et la culture ont influé sur l'évolution des styles de danse étudiés et créer une courte chorégraphie dans un de ces styles.

Nous vous recommandons de vous servir d'interprétations professionnelles, en direct ou sur bandes vidéo, comme ressources d'apprentissage.

ART DRAMATIQUE : CINÉMA ET TÉLÉVISION

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures qui porte sur le cinéma et la télévision. Ce cours se veut une introduction au cinéma et à la télévision. L'exemple choisi permettra à l'élève d'étudier les techniques utilisées de nos jours dans ces médias et d'examiner l'histoire de ces derniers. Les activités comprendront l'écoute critique et la réalisation de vidéos et d'autres créations médiatiques.

Les sujets que vous pourrez traiter sont, notamment :

- la culture populaire;
- la publicité;
- la propriété artistique des médias;
- les carrières dans les médias;
- les vidéos rock;
- les genres dans le cinéma;
- l'animation;
- l'industrie du film canadien;
- la violence dans les médias;
- les rôles des hommes et des femmes dans les médias;
- les téléromans;
- les comédies;
- le film d'horreur;
- l'image de l'adolescent dans les médias;
- les nouvelles;
- les documentaires;
- les séries télévisées;
- les stéréotypes dans les médias.

ART DRAMATIQUE : VOIX ET IMPROVISATION

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur la voix et l'improvisation et qui encouragera l'élève à participer activement à l'étude des habiletés dramatiques. La communication orale et l'improvisation occuperont une place centrale dans cette étude. Les activités comporteront, entre autres, l'enregistrement et l'écoute de représentations orales.

ART DRAMATIQUE : RELATIONS HUMAINES

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur les relations humaines. Ce cours fait appel à des techniques propres à l'art dramatique, qui peuvent permettre à l'élève d'explorer activement diverses relations humaines.

MUSIQUE : EXPLORATION DE LA MUSIQUE ET DES SONS

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur l'exploration de la musique. Ce cours encouragera l'élève à composer, à interpréter et à effectuer une critique de la musique. Les activités d'écoute requièrent un bon magnétophone à cassettes ou un bon lecteur de disques laser. Les ressources peuvent inclure des sources sonores traditionnelles et non traditionnelles (p. ex. sons de l'environnement, instruments fabriqués par les élèves, instruments improvisés, sons électroniques) et de la technologie musicale. Ce modèle de présentation explore des sources sonores, des notations musicales et des instruments inventés ou non conventionnels.

MUSIQUE : MUSIQUE VOCALE

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur la musique vocale. Ce cours encouragera

les élèves à participer à la musique vocale et au chant choral grâce à des activités d'écoute, d'interprétation, de critique et de création. Ce modèle requiert que l'élève chante avec accompagnement et qu'il participe à des activités d'écoute (p. ex. instrument d'accompagnement, magnétophone à cassettes, lecteur de disques laser).

ARTS VISUELS : ARTS VISUELS CRÉÉS EN STUDIO

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur les arts visuels créés en studio. Ce cours encouragera les élèves à participer activement à un large éventail d'activités grâce à l'étude des arts visuels créés en studio. L'élève explorera au moins trois des domaines suivants : dessin, peinture, poterie, sculpture, textiles, impression, multimédias, photographie, film, vidéo.

ARTS VISUELS : QUESTIONS CONTEMPORAINES EN ARTS VISUELS

Ce modèle de contenu se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui porte sur les questions contemporaines en arts visuels. Ce cours encouragera l'élève à participer activement à la création d'œuvres grâce à diverses méthodes d'ordre thématique choisies par l'enseignant et l'élève. Le choix du support devant servir à cette fin pourra dépendre de l'expérience de l'enseignant, de la disponibilité du support ou de l'espace. Mis à part les questions contemporaines faisant l'objet de ce cours de Beaux-Arts 11 (multidisciplinaires), voici d'autres sujets que vous pourrez aborder :

- l'art et la technologie;
- l'artiste dans la société;
- les constructions dans le milieu environnant;
- la ville;
- les conflits;
- les cycles;
- les paysages imaginaires;

- les antécédents familiaux;
- les héros;
- le paysage;
- les lettres et les symboles
- les sujets ou vedettes de l'actualité;
- les portraits;
- une planète de plus en plus petite;
- les étapes de la vie;
- le symbolisme;
- le travail.

BEAUX-ARTS MULTIDISCIPLINAIRES : ASPECTS HISTORIQUES DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

Ce modèle de contenu multidisciplinaire se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui intègre les quatre disciplines artistiques. Ce cours encouragera l'élève à participer activement à un large éventail d'activités grâce à une méthode non traditionnelle de l'étude des arts et de leur histoire. Les expériences et les ressources suggérées ont pour but de favoriser l'apprentissage individuel, la participation active et la création personnelle dans les quatre disciplines artistiques, soit la danse, l'art dramatique, la musique et les arts visuels.

Ce modèle permettra à l'élève de se familiariser avec des artistes importants et des tendances passées et présentes en art de même qu'avec des sources culturelles diverses. L'élève examinera de quelle façon l'histoire de l'art influe sur les oeuvres et les pensées contemporaines.

BEAUX-ARTS MULTIDISCIPLINAIRES : QUESTIONS CONTEMPORAINES

Ce modèle de contenu multidisciplinaire se fonde sur le cours de Beaux-Arts 11 de 50 à 60 heures, qui intègre les quatre disciplines artistiques. Ce cours encouragera l'élève à explorer activement des sujets (choisis par l'enseignant et les élèves) dans les quatre disciplines (danse, art dramatique, musique et arts visuels). Les sujets qui suscitent la controverse doivent être abordés avec précaution et sensibilité; l'enseignant tiendra

les parents informés afin de s'assurer de leur appui. Les sujets peuvent inclure un ou plusieurs des thèmes suivants :

- les mauvais traitements;
- les carrières;
- les fêtes;
- les compétitions;
- les contrastes (p. ex. pauvreté et richesse, parents et enfants, hommes et femmes, guerre et paix)
- le crime et la violence;
- l'identité culturelle;
- l'actualité;
- la mort et les impôts;
- la discrimination;
- la mode et les engouements;
- le sentiment d'appartenance;
- l'imagination;
- imaginer l'avenir;
- l'autonomie;
- les innovations;
- la vie : un acte d'équilibre;
- les choix de styles de vie;
- l'inspiration littéraire;
- effectuer des choix;
- les médias/la propagande;
- les mystères de l'univers;
- la mythologie;
- les nouvelles;
- notre environnement;
- les défis personnels;
- la culture populaire;
- les relations humaines;
- la religion et les arts;
- l'autoportrait;
- la société et la technologie;
- les états d'esprit;
- la culture de la rue;
- le suicide;
- l'avant-gardisme;
- la vie au travail.

BEAUX-ARTS MULTIDISCIPLINAIRES : AUTO PORTRAIT

Cet exemple démontre la façon d'aborder le modèle de contenu relatif aux «Beaux-Arts multidisciplinaires : Questions contemporaines» et porte essentiellement sur l'autoportrait.

ANNEXE J
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET
STRATÉGIES D'ÉVALUATION POUR
LES PROGRAMMES
DE LANGUE FRANÇAISE



L'Annexe J propose une série d'activités visant tout particulièrement les programmes de langue française.

L'enseignant et les élèves peuvent atteindre les résultats d'apprentissage en pratiquant les activités suggérées pour chacune des quatre disciplines (arts visuels, musique, danse, art dramatique). Il faut compter approximativement 15 heures de cours par discipline.

L'enseignant et les élèves peuvent également bâtir leur programme autour d'une ou deux des quatre disciplines (arts visuels, musique, danse, art dramatique). Cette option permet de travailler plus en profondeur tout en répondant aux exigences du programme. Il faut prévoir un total de 60 heures de cours.

L'enseignant et les élèves peuvent également choisir parmi les stratégies d'enseignement élaborées en anglais et traduites en français, tout en incorporant autant que possible des éléments de la culture francophone du Canada et du monde.

La plupart des activités suggérées se prêtent à un travail d'équipe.

Le Bureau des programmes de langue française reconnaît que la mise en oeuvre de ces stratégies d'apprentissage et de ces activités d'apprentissage serait difficile sans une liste appropriée de ressources d'apprentissage en français. Le Bureau des ressources d'apprentissage lancera un appel aux maisons d'édition en 1995-1996 et publiera la liste dès qu'elle sera compilée.

LA DANSE

Activité 1 : La danse folklorique et la francophonie mondiale

- a) Créer une vidéo d'environ dix minutes avec narration qui illustre la danse folklorique dans un pays francophone. Montrer le style de cette danse. Quelles valeurs sociales et culturelles y sont représentées? Quelle est son historique?
- b) Créer des vidéoclips d'environ de deux minutes sur les différentes danses telles que présentées dans 1. a). Faire une comparaison des styles et des valeurs représentées dans ces danses.
- c) Monter un spectacle qui illustre la danse folklorique à travers la francophonie en comparant les styles et les valeurs représentées par ces danses.

Activité 2 : La danse en France - un aperçu historique

- a) Créer une courte vidéo avec narration qui illustre le développement de la danse en France au cours d'une des époques suivantes : le Moyen Âge, la Renaissance et le Grand Siècle.
- b) Créer une vidéo illustrant un ensemble de périodes mentionnées ci-dessus.
- c) Faire une recherche sur le développement de la danse classique et compiler un glossaire qui en explique la terminologie.

Activité 3 : La danse populaire au Canada à travers les siècles

- a) Interviewer une personne francophone dans le monde de la danse canadienne (danseur, danseuse, professeur, chorégraphe).
- b) Monter un spectacle (en costume d'époque, si possible) qui illustre les danses populaires dans la francophonie au Canada depuis 1607.
- c) Explorer le rôle de la danse dans diverses sociétés. Cette activité doit inclure la danse interactive, format spectacle, aérobique, etc.
- d) Enseigner à un groupe d'élèves ou de parents ou au public certaines danses folkloriques.
- e) Composer un répertoire écrit incluant la terminologie de certaines danses telles que les suivantes : danses carrées, le ballet du Canada, la jig, le jazz, la danse classique ou moderne, ou autre danses contemporaines.

Stratégies d'évaluation proposées :

- Journal d'activités
- Évaluation par les pairs
- Auto-évaluation
- Liste de contrôle
- Aspect technique

Exemples de critères :

- Journal de bord
 - noter les idées, les recherches, le développement et la production;
 - expliquer l'enchaînement des idées, utiliser un modèle de résolution de problèmes;
 - inclure des réflexions sur les idées et les apprentissages.
- Connaissance des mesures de sécurité et attitude appropriée
 - illustration des mesures de sécurité par l'élève (les sauts, l'échauffement, etc.)
 - les vêtements, les souliers
- Production
 - impression globale
 - bonnes techniques de présentation
 - rapport avec les spectateurs
 - emphase sur les points importants
- Projet écrit
 - niveau de complexité
 - qualité du travail
 - correspondance entre le projet écrit et la production
- Évaluation par les pairs
 - développement de l'idée
 - qualité de la production
 - qualité du projet écrit
- Auto-évaluation
 - réflexions sur le développement de l'idée
 - techniques de production choisies
 - qualité de la production et du projet écrit
- (facultatif) Évaluation par les spectateurs
- Aspect technique
 - visuel
 - auditif
 - le local
 - accès à une technologie appropriée

L'ART DRAMATIQUE

Activité 1 : Le théâtre et la France, un aperçu historique

- a) Faire une recherche sur l'évolution du théâtre depuis le Moyen Âge.
- b) Présenter ces informations sous forme de spectacle ou de vidéoclips.
- c) Compiler un glossaire du vocabulaire de cette mise en scène.

Activité 2 : Le théâtre des marionnettes

- a) Préparer un projet écrit illustré qui explique la construction des marionnettes à travers les siècles.
- b) Préparer et donner un cours sur plusieurs sortes de marionnettes (à main, à ficelle, grande marionnette en papier mâché) dans une école ou un centre communautaire.

Activité 3 : Le théâtre et la francophonie mondiale

- a) Faire une recherche sur un genre de l'art dramatique dans un pays francophone (ex. le théâtre classique).
- b) Compiler les raisons historiques et culturelles de la naissance et de l'évolution de ce théâtre.
- c) Compiler un glossaire de la terminologie de cette mise en scène.

Activité 4 : Le théâtre et la francophonie

- a) Faire une recherche sur l'effet de la technologie sur la mise en scène.
- b) Faire une maquette indiquant les changements apportés au théâtre moderne. (L'élève intéressé par ce domaine pourra être régisseur de programme pendant la période de ce cours.)

Activité 5 : Le téléroman

Analyser les caractéristiques du téléroman québécois. Préparer un mini-projet écrit. Créer une vidéo d'au moins dix minutes qui a) analyse un téléroman actuel (panel, entrevue, etc.) ; ou b) consiste en des «clips» d'un scénario original.

Activité 6 : Notre histoire (art dramatique intégré avec les arts visuels)

Recréer sur scène ou sur vidéo l'histoire de sa communauté francophone (ou de sa famille) dès son départ de la France (ou d'un autre pays francophone) jusqu'à nos jours. Écrire cette histoire illustrée par des cartes, des photos et des dessins.

Stratégies d'évaluation proposées :

- Journal de bord
- Évaluation par les pairs
- Auto-évaluation
- Liste de contrôle
- Aspect technique

Exemples de critères :

- Journal d'activités
 - noter les idées, les recherches, le développement et la production;
 - expliquer l'enchaînement des idées, utiliser un modèle de résolution de problèmes;
 - inclure des réflexions sur les idées et les apprentissages.
- Mise en scène
 - impression globale
 - bonnes techniques de présentation
 - rapport avec les spectateurs
 - emphase sur les points importants
- Projet écrit
 - niveau de complexité
 - qualité du travail
 - correspondance entre le projet et la production
- Évaluation par les pairs
 - développement de l'idée, qualité de la production et du projet écrit
- Auto-évaluation
 - réflexions sur le développement de l'idée
 - techniques de production choisies
 - qualité de la production et du projet écrit
- (facultatif) Évaluation par les spectateurs
- Aspect technique
 - visuel
 - auditif
 - le local
 - accès à une technologie appropriée

LA MUSIQUE

Activité 1 : La musique folklorique de la francophonie canadienne

Présenter ou enregistrer un concert de musique ou de chansons du folklore canadien français à un groupe d'élèves, de parents, de personnes âgées. Selon leurs habiletés, les élèves peuvent chanter ou jouer. Faire un projet écrit qui identifie les caractéristiques de cette musique (ses liens avec la musique de la France, de la Nouvelle-Angleterre, etc.; les instruments de musique employés à travers les siècles; l'influence de la religion, ...).

Activité 2 : La musique folklorique de la francophonie mondiale

Présenter un concert ou un enregistrement de musique folklorique mondiale à un groupe d'élèves, de parents, et de personnes âgées.

Activité 3 : La musique populaire de la France du Moyen Âge jusqu'à nos jours

- a) Présenter un concert de musique populaire de la France à travers les siècles à un groupe d'élèves, de parents. Selon leurs habiletés, les élèves peuvent chanter ou jouer. Faire un projet écrit qui explique l'évolution de cette musique.
- b) Recherche sur l'histoire de l'opéra.

Activité 4 : La musique populaire de la francophonie mondiale

- a) Présenter un concert ou un enregistrement de musique populaire de la francophonie mondiale à un groupe d'élèves, de parents. Selon leurs habiletés, les élèves peuvent chanter ou jouer. Faire un projet écrit qui identifie les caractéristiques de cette musique (ses liens avec la musique nord-américaine/ européenne et son patrimoine régional; les instruments de musique employés; etc.).
- b) Présenter les similarités entre les musiques populaires canadienne française et française.
- c) Présenter un vidéo clip avec narration de leurs artistes respectifs.

Stratégies d'évaluation proposées :

- Journal de bord
- Évaluation par les pairs
- Auto-évaluation
- Liste de contrôle
- Aspect technique

Exemples de critères :

- Journal d'activités
 - noter les idées, les recherches, le développement et la production;
 - expliquer l'enchaînement des idées;
 - inclure des réflexions sur les idées et les apprentissages.
- Évaluation du concert ou de l'enregistrement
 - impression globale
 - bonnes techniques de musique
 - rapport avec les auditeurs
- Évaluation du projet écrit
 - niveau de complexité
 - qualité du travail
 - correspondance entre le projet et le concert ou l'enregistrement
- Évaluation par les pairs
 - développement de l'idée
 - qualité du projet écrit
 - qualité du concert ou de l'enregistrement
- Auto-évaluation
 - réflexions sur le développement de l'idée
 - développement des techniques
 - qualité du projet écrit
 - qualité du concert ou de l'enregistrement
- (facultatif) Évaluation par les auditeurs
- Aspect technique
 - visuel
 - auditif
 - le local
 - accès à une technologie appropriée

LES ARTS VISUELS

Activité 1 : Étude d'un(e) artiste francophone (activité individuelle)

Étudier le(s) style(s), le(s) thème(s) et les techniques d'un(e) artiste francophone reconnu(e). En faire un projet écrit. Décrire les réactions du public par rapport aux oeuvres de l'artiste choisi. Préparer un carnet à dessins dans lequel l'élève pratique et illustre ces techniques pour(e) illustrer un ou des thème(s) original(-aux) ou celui (ceux) de l'artiste.

Activité 2 : Les arts visuels en France à travers l'histoire

Préparer un projet écrit, et illustré soit par ses propres dessins/peintures/diapos, qui retrace l'évolution des arts visuels en France (en faire une étude globale).

Activité 3 : Les arts visuels de la francophonie nord-américaine depuis 1607

Préparer un projet écrit, et illustré par ses propres dessins/peintures, qui retrace l'évolution des arts visuels chez les francophones de l'Amérique du Nord (en faire une étude globale).

Activité 4 : La cuisine française à travers les siècles

- a) Représenter en papier mâché (ou autre technique) des repas typiques à travers les siècles. Chercher, emprunter ou fabriquer les assiettes, etc. pour les présenter sur des tables d'époques et de classes sociales différentes. Préparer un projet écrit de repas (avec quelques recettes) liés aux personnages ou aux événements historiques.
- b) Étudier les différentes faïences, la disposition du couvert et les différents couverts.

Activité 5 :

Préparer un «carton» qui pourrait devenir une peinture murale, une tapisserie ou une fresque illustrant un (ou des) événements dans l'histoire de la francophonie (par exemple, l'arrivée des soeurs Grises à Victoria). Faire un projet écrit illustré sur l'histoire et les techniques d'une fabrique comme les Gobelins, d'un muraliste ou d'un peintre de fresques connu.

Stratégies d'évaluation proposées :

- Journal de bord
- Carnet à dessins
- Évaluation par les pairs
- Auto-évaluation
- Liste de contrôle
- Aspect technique

Exemples de critères :

- Journal d'activités
 - noter les idées et les recherches
 - expliquer l'enchaînement des idées
 - inclure des réflexions sur les idées et les apprentissages.
- Carnet à dessins
 - développement de techniques appropriées
- Connaissance des mesures de sécurité et attitude appropriée
 - démonstration des mesures de sécurité par l'élève (dangers liés à certains produits et techniques)
- Évaluation du produit artistique
 - clarté du message
 - bonnes techniques
 - intérêt manifesté par les spectateurs
- Évaluation du projet écrit
 - niveau de complexité
 - qualité du travail
 - correspondance entre le projet écrit et le produit artistique
- Évaluation par les pairs
 - développement de l'idée
 - qualité du projet écrit
 - qualité du produit artistique
- Auto-évaluation
 - réflexions sur le développement de l'idée
 - techniques de production choisies
 - qualité du projet écrit
 - qualité du produit artistique
- Aspect technique
 - visuel
 - auditif
 - le local
 - accès à une technologie appropriée

Activité 4 : Les symboles visuels et le français

Dessiner, décalquer ou frotter une collection de symboles représentatifs des cultures françaises pour en faire une composition visuelle. Ces symboles peuvent être trouvés sur un bâtiment, sur une étiquette, dans une église, sur une annonce publicitaire, à la télévision, etc.

